Dimanche 23 Avril 1916 — A B C D — JOURNAL QUOTIDIEN — Le Numéro : 10 Centimes — 3me Année. — N...

LA BELGIQUE

PRIX DES ABONNEMENTS
2 mois (mai, juin), fr. 4.60 | 1 mois (mai), fr. 2.30

Les demandes d'abonnement sont reçues EXCLUSIVEMENT aux guichets des bureaux de poste.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
81, Montagne-aux-Herbes-Potagères, BRUXELLES
BUREAUX : DE 9 à 17 HEURES
Jos. MORESSÉE, DIRECTEUR

PRIX DES ANNONCES
Petites annonces . . . . . la ligne, fr. 0.40
Réclame avant les annonces . — 1.00
Corps du journal . . . . . — 4.00
Faits divers . . . . . — 3.00
Nécrologie . . . . . — 2.00

Aujourd'hui : HUIT pages.

AVIS

Nos ateliers étant fermés aujourd'hui à l'occasion de la fête de Pâques, le journal ne paraîtra pas demain.

LA GUERRE

629e jour de guerre

Les faits de guerre survenus cette semaine n'ont pas influencé de manière essentielle l'ensemble de la situation militaire.

Sur le front dans l'Ouest, les seuls combats vraiment sérieux ont eu comme précédemment pour théâtre la région de Verdun. Depuis le mouvement offensif qui a, lundi dernier, permis aux Allemands d'avancer vers le sud sur une ligne nord-est de Brassud-ouest de Douaumont, la bataille est entrée dans une phase de contre-attaques françaises ayant spécialement pour objectif les nouvelles positions des Allemands dans le bois de la Caillette.

En dehors des opérations autour de Verdun, les incursions des Allemands dans les tranchées anglaises à l'est d'Ypres, confirmées par la dépêche de Londres du 20, constituent dans l'Ouest les seuls engagements de quelque importance.

Sur le front russe, les belligérants, en attendant que l'état des routes leur permette de mieux reprendre contact, se tâtent et cherchent mutuellement leurs points faibles en se faisant une guerre d'escarmouches assez suivie.

Plus sérieux ont été les combats que se sont livrés Italiens et Autrichiens, non plus comme habituellement sur l'Isonzo, mais à l'est du Trentin et dans les Dolomites. Chacun des partis y a trouvé un succès local : dans le val Sugana, les Autrichiens ont forcé leurs adversaires à reculer de 500 mètres sur un front assez étendu ; de leur côté, après une lutte de trois jours, les Italiens ont réussi à s'établir sur le col di Lana.

Concernant l'Albanie, ainsi que la région de Salonique, les nouvelles persistent à faire défaut.

Au Caucase, les Russes ont, comme nous l'avons annoncé vendredi, occupé Trébizonde. Les Turcs, depuis lors, ont confirmé cette nouvelle en exposant que l'évacuation, par eux de Trébizonde a été volontaire et conforme au plan de bataille défensif qu'ils ont dû adopter jusqu'ici à raison de la supériorité numérique des troupes que commande le grand-duc Nicolas.

En Mésopotamie, l'avance des troupes envoyées au secours des Anglais enfermés à Kut-el-Amara a été interrompue par de violentes contre-attaques des Ottomans. La nécessité qui s'impose au général Corrange de préparer une nouvelle attaque générale retarde la possibilité de délivrer le général Townshend, dont la situation après cent trente-cinq jours de siège devient de plus en plus précaire.

DANS LES BALKANS

Sofia, 21 avril :

Le journal „Utro", de Sofia, annonce que quarante membres de la Skouptchina serbe, sous la présidence de M. Dusan Popovitch, ont décidé d'inviter le prince héritier Alexandre, en sa qualité de prince régent, à convoquer la Skouptchina serbe, et cela dans l'intérêt de la préparation de la paix. Dans le cas où l'héritier du trône ne donnerait pas suite à cette demande, les représentants retourneraient en Serbie par la Suisse et reprendraient dans leur patrie les devoirs que leur impose leur mandat.

LES SURPRISES DE L'HISTOIRE

Sait-on qu'il s'en est fallu de peu qu'un prince belge fût assis à l'heure actuelle sur le trône de Roumanie ? L'histoire remonte à quelque cinquante ans, mais elle n'en est pas moins intéressante. La Roumanie, on le sait, se composait jusqu'en 1827 de deux principautés, la Moldavie et la Valachie, gouvernées depuis cent ans par des gouverneurs nommés par la Porte et portant le nom de Phanariotes. Ces gouverneurs étaient choisis parmi les grandes familles indigènes et nommés pour sept ans. Mais des tendances nationalistes s'étant fait jour, on résolut, en 1857, de réunir les deux principautés sous un même prince étranger au pays. Les deux provinces choisirent d'abord le colonel Cuza, appartenant à une vieille famille hongroise, qui prit les rênes du pouvoir avec l'obligation de se démettre aussitôt qu'un prince étranger accepterait la couronne. Le gouvernement de Cuza, qui prit le nom d'Alexandre Ier, ne fut pas de longue durée. Ses idées absolutistes, les manœuvres de sa camarilla et son impuissance à assurer le service des finances provoquèrent un mécontentement général. Quand après il s'essaya un coup d'Etat en voulant réunir la Chambre et le Sénat en un seul parlement, il fit déborder la coupe et dut abandonner le pays.

C'est dans ces circonstances que le gouvernement provisoire proposa au parlement d'offrir la couronne au prince belge le comte de Flandre, frère de Léopold II et de la princesse Charlotte. En 1866, une députation roumaine vint à Bruxelles pour s'acquitter de cette haute mission. Quoique âgé de 29 ans, le comte de Flandre était encore célibataire; l'année suivante il épouserait à Berlin la princesse Marie de Hohenzollern, mais déjà on avait parlé de ce projet de mariage. Personnellement, le comte de Flandre, qui tenait à ses aises et se souciait fort peu d'une couronne princière, accueillit assez froidement la proposition. Sa future femme, cependant, si l'on en croit la légende, opinait pour l'acceptation. Cependant, entre eux vint se placer Léopold II, qui s'opposa de toutes ses forces à l'élection de son frère et sut gagner à sa cause Napoléon III qui, de son côté, opposa son veto. C'est alors que la future comtesse de Flandre suggéra la candidature de son frère Charles-Antoine de Hohenzollern, alors âgé de 26 ans. Ainsi fut fait, et le frère monta sur le trône en 1866 et, en 1881, devint roi de Roumanie.

Les raisons qui firent agir Léopold II contre la candidature de son frère ont été très discutées. La question de la succession au trône de Belgique ne put prévaloir en ce moment, puisque le prince Léopold duc de Brabant, né en 1859, alors âgé de six ans, était en pleine santé et qu'il n'est décédé qu'en 1869.

SUR MER

Londres, 20 avril :

Lloyds annonce que le vapeur anglais „Cairngowan", jaugeant 4,017 tonnes, a été coulé. L'équipage a été sauvé.

Londres, 20 avril :

Lloyds annonce que la barque anglaise „Ravenhill", jaugeant 1,826 tonnes, a été coulée. L'équipage a été recueilli par le vapeur „Océan", de Rotterdam.

La Haye, 22 avril :

Un communiqué officiel annonce que le vapeur „Lodewijk van Nassau" a sombré à la suite de l'explosion d'une mine.

Ymuiden, 21 avril :

Le vapeur anglais „Staling", qui se rendait de Londres à Harlingen, a déturqué à Ymuiden trente-six hommes de l'équipage du vapeur néerlandais „Lodewijk van Nassau", qui a été coulé, hier midi, près de la bouée de Galloper par une mine ou par une torpille. Le navire transportait du nitrate du Chili. Il a sombré en cinq minutes. Cinq personnes ont péri.

Copenhague, 21 avril :

Les Anglais ont saisi les lettres, les colis postaux et aussi, pour la première fois, les bagages des passagers à bord du vapeur islandais „Gullfoss", qui assure le service entre le Danemark et l'Islande.

La Haye, 22 avril :

Le vapeur „Nieuwe-Amsterdam", parti le 8 avril de New-York pour Rotterdam, a dû abandonner son courrier postal à Falmouth.

Londres, 20 avril :

Le „Times" annonce que le vapeur anglais „Haarovian", jaugeant 3,307 tonnes, le vapeur „Cadorna" et le voilier allemand „Ulinde" ont été coulés. Le voilier „Ulinde", interné dans un port anglais au début de la guerre, avait été mis ensuite en service par l'Angleterre.

Copenhague, 21 avril :

Le vapeur danois „Esbjerg", venant de Bordeaux et transportant du vin et du café, a été arrêté, au cours de la nuit de jeudi, dans le Kattegat, par un chalutier à vapeur armé allemand et amené à Swinemunde par un équipage de prise.

Londres, 22 avril :

Un vapeur hollandais a débarqué le capitaine et les hommes d'équipage du vapeur „Sabbia", qui a coulé dans la mer du Nord à la suite d'une explosion. Celle-ci a été d'une telle violence que cinq chauffeurs ont été lancés hors des soutes. L'un d'eux a été blessé.

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 21 avril :

Les journaux parisiens annoncent officiellement que des troupes russes, convoyées par des navires de guerre, sont arrivées à Marseille.

Le „Journal" prétend qu'il ne s'agit pas de renforts au sens strict du mot, mais d'une simple manifestation de solidarité de la part des Alliés, et ce, en quelque sorte en guise de compensation pour les artilleurs et les aviateurs envoyés par la France en Russie.

* * *

Marseille, 21 avril :

Les troupes russes arrivées à Marseille ont été dirigées vers le camp de Mirabeau, établi près de la ville ; elles se rendront demain au camp de Mailly.

Les généraux Coquet et Lachwitzky ont échangé des allocutions cordiales.

* * *

Berlin, 22 avril :

Le débarquement de troupes russes à Marseille ne paraît constituer qu'une lamentable comédie. S'il s'agissait d'une aide sérieuse, on aurait sans aucun doute tenu secrète l'arrivée en France des soldats du Tsar. Mais les Russes sont absolument incapables d'appuyer efficacement la France. Le fait qu'on salue à Paris avec tant d'enthousiasme l'apparence seulement d'un secours prouve que la situation n'est pas très rassurante en France.

* * *

Berlin, 21 avril :

La note des Etats-Unis au gouvernement allemand relative à la guerre des sous-marins sera prochainement publiée.

* * *

Berlin, 21 avril :

Le 19 avril, après dix jours de maladie, le feld-maréchal baron von der Goltz est mort du typhus au grand quartier général de son armée turque.

* * *

Londres, 20 avril :

Les milieux politiques paraissent satisfaits qu'un accord soit intervenu au sein du Cabinet au sujet de la question du service obligatoire. Cet accord soulève des suppositions de tous genres.

Les députés approuvent le gouvernement de la décision qu'il a prise de mettre le Parlement au courant de toute la situation.

Le président de la Chambre des communes, qui fait une cure à Bath, interrompra probablement celle-ci pour présider la séance de mardi.

Un communiqué officiel exposant les décisions qui seront prises sera publié.

* * *

La Haye, 20 avril :

Le ministère des affaires étrangères annonce que le gouvernement allemand, répondant au désir exprimé par le gouvernement hollandais, aidera à identifier la torpille qui a frappé le „Tubantia".

Le directeur de l'usine qui fabrique les torpilles à Amsterdam est arrivé à Berlin et a présenté aux autorités allemandes les morceaux de métal trouvés dans les chaloupes du „Tubantia". Il suit l'enquête qui a été ouverte en Allemagne.

Depuis l'ouverture de cette enquête, d'autres morceaux de métal ont été trouvés dans une chaloupe du „Tubantia" qui est venue échouer à hauteur de la colline Calantsoog. Un de ces morceaux a été reconnu comme ayant fait partie d'une torpille et porte le même numéro qu'une des pièces recueillies auparavant.

* * *

Londres, 20 avril :

Le conflit ouvrier existant depuis un mois entre les armateurs et les matelots de la ligne Belfast-Liverpool — conflit qui entravait sérieusement la navigation entre l'Angleterre et l'Irlande — est aplani. Le service sera repris lundi.

* * *

Londres, 20 avril :

Une élection a eu lieu à Wimbledon par suite de l'élévation à la pairie du député Chaplin. Le candidat de la coalition, sir Stuart Coats, a obtenu 8,970 voix, contre 7,159 voix données à sir Kennedy Jones, candidat indépendant.

* * *

Bordeaux, 23 avril :

Hier, dans la matinée, une explosion s'est produite, près de la Croix d'Hinx, dans une fabrique de grenades à main. Une vingtaine de personnes ont été tuées et quelques-unes blessées.

* * *

Paris, 21 avril :

Le général Galliéni, ancien ministre de la guerre, a été opéré à Versailles par le professeur Marion. L'opération aurait bien réussi.

* * *

Pétrograd, 21 avril :

D'après la „Birschewija Wjedomosti", le professeur Laverand a soumis à l'Académie française des sciences une nouvelle invention du Dr Daniche et de son assistant, qui ont réussi à constituer, au moyen d'antimoine, d'arsenic et d'argent, un remède portant le nom de 102 et qui aurait une efficacité double du fameux 606 du Dr Ehrlich.

* * *

New-York, 21 avril :

M. Henry Ford a remporté la majorité des voix dans le Nebraska. Les hommes politiques s'inquiètent de cette popularité éclatante.

* * *

Londres, 20 avril :

Le bruit court que la situation des troupes anglaises qui opèrent sur le Tigre s'est brusquement empirée. En effet, les Turcs, après avoir jeté deux nouvelles divisions dans la lutte, tentent, avec l'appui des Arabes, parfaitement au courant des endroits où sont situés les puits, de tourner les Anglais.

On dit, d'autre part, que le général Corrange serait blessé.

* * *

Cronstadt, 22 avril :

Le 20 avril, un incendie a éclaté dans une usine qui fabrique des explosifs. Il s'est rapidement propagé, en provoquant quelques explosions. Le nombre des victimes s'élève à 172. L'enquête ouverte a démontré que le sinistre est dû à une cause inconnue.

* * *

Budapest, 22 avril :

M. Kuyper, ancien président du Conseil des ministres néerlandais, de passage à Budapest, a déclaré ce qui suit à un collaborateur du „Poster Journal", qui lui posait la question de savoir si les fortifications de Flessingue offraient une sécurité suffisante pour empêcher un débarquement de troupes anglaises à l'embouchure de l'Escaut :

— J'estime qu'à cet endroit, aucune puissance ne forcera le passage et je puis ajouter que la flotte anglaise n'y passera pas. En même temps, je voudrais faire ressortir que notre préparation militaire est telle qu'elle fournit la garantie certaine du maintien de notre neutralité. La nouvelle forteresse n'est peut-être pas encore complètement mise au point, mais l'Escaut est barré au moyen de mines et, je le répète, aucune puissance du monde n'y passera. Au surplus, je peux vous donner l'assurance que notre préparation économique aussi est suffisante. Nous résisterons.

C'est une erreur de croire que l'Allemagne ait contribué à augmenter notre préparation militaire. Les Hollandais se sont préparés sans céder à aucune influence, sous la seule impulsion du président du Conseil des ministres. Notre armée est parfaitement organisée et sa force ne peut être mise en doute. Quant à l'opinion professée en Hollande à l'égard des puissances centrales, je puis en parler avec netteté. L'opinion est partagée : il y a dans notre pays deux partis, l'un jurant par l'Allemagne et ses alliés, l'autre ne jurant que par l'Angleterre et ses amis.

Ces deux courants se contrebalancent. La perte du „Tubantia" — on est toujours indécis sur le point de savoir à qui incombe la responsabilité de la perte de ce vapeur — a été largement exploitée par les Anglais. Ils ont exagéré la portée de l'incident pour s'en faire un moyen de propagande en Hollande contre l'Allemagne. D'un autre côté, l'entrée des troupes allemandes en Belgique avait suscité une recrudescence de germanophobie dans mon pays et préparé le terrain en faveur de l'Angleterre. Par contre, l'attitude de l'Angleterre et de ses Alliés vis-à-vis de la Grèce a été généralement désapprouvée; enfin les récentes mesures du gouvernement anglais concernant l'approvisionnement en charbon des navires néerlandais sont peu faites pour lui attirer des sympathies.

En tant que puissance neutre, nous sommes continuellement menacés et limités dans la liberté de nos mouvements par l'Angleterre, ce qui nous impressionne très désagréablement. La saisie du charbon par l'Angleterre risque de provoquer une crise de la navigation. En résumé, l'opinion hostile à l'Angleterre prédomine actuellement. Notre navigation est menacée par cette dernière puissance et cette menace seule suffirait à empêcher chez nous l'opinion d'être hostile à l'Allemagne. A mon avis, une telle éventualité ne peut pas entrer en ligne de compte.

* * *

Londres, 22 avril :

Le collaborateur parlementaire du „Daily Mail" dit au sujet de la crise ministérielle qui vient d'être conjurée :

— La commission du recrutement du Cabinet, qui se composait de MM. Asquith, Landsdowne, Mac Kenna et Chamberlain, avait rédigé un rapport en faveur du service obligatoire général pour tous les hommes âgés de 18 ans. Ce rapport stipulait, en outre, le maintien sous les armes des hommes ayant achevé leur temps de service normal, ainsi que le retrait des célibataires des usines à munitions où ils sont occupés.

L'état-major avait exercé la plus forte pression possible sur le Cabinet, pour obtenir qu'il prît les mesures les plus énergiques pour le recrutement; mais il semble que des exigences aient été telles que plusieurs ministres n'ont pu les approuver, entre autres MM. Asquith, Mac Kenna, Runcimann, voire M. Balfour. D'autre part, on ne sait si M. Lloyd George et le général Robertson, chef de l'état-major, resteront au pouvoir si le gouvernement n'avait pas pris des mesures plus sévères. Bonar Law semble avoir défendu leur opinion.

Le „Daily Telegraph" estime toutefois que la crise a été exagérée. Les divergences de vues n'auraient pas été si grandes. Le projet de compromis auquel le Cabinet s'est rallié émane du ministre Henderson, membre du Parti ouvrier.

Le Cabinet a adopté la proposition de M. Henderson consistant à adopter le service obligatoire général après une nouvelle propagande de six semaines en faveur du recrutement volontaire.

M. Henderson a promis d'user de son influence auprès des organismes ouvriers pour obtenir leur adhésion à ce système de service obligatoire conditionnel. Dans cette question, l'attitude du Parti ouvrier constituait une des grosses difficultés à surmonter.

* * *

Berne, 21 avril :

Le Conseil fédéral a étudié la question de l'achat de navires de commerce qui serviraient au transport de marchandises d'outre-mer destinées à la Suisse, la marine marchande des Alliés servant uniquement au ravitaillement des pays de l'Entente et les flottes de commerce des neutres ne pouvant souffrir au trafic.

PLACE AUX JEUNES!

La guerre, qui a changé tant de choses dans notre vie publique et privée, a mis virtuellement fin, peut-on dire, au règne des vieux. L'avenir appartient aux jeunes, tout comme le présent. Combien de grands chefs du front ont eu l'oreille fendue pour incapacité notoire, résultant en grande partie leur âge avancé ! A part quelques exceptions qui confirment la règle, un homme qui a atteint l'âge requis autrefois pour être admis à siéger aux sénats de Lacédémone et de Crète n'a plus la vigueur d'esprit et de corps nécessaire pour commander des armées dans cette terrible conflagration ; c'est pourquoi le commandement des troupes à Verdun a été remis entre les mains du plus jeune des hauts officiers français. Les événements, en effet, ont prouvé sur tous les fronts ce qu'il en coûte aux armées d'être menées par des macrobites.

Je serais désolé que, par fausse interprétation de ce qui précède, on me reprochât de manquer de respect aux cheveux blancs : nul plus que moi ne vénère la vieillesse, cette chose sacrée entre toutes. Je suis de ceux qui pensent que l'on ne saurait entourer de trop d'égards, de trop d'affection les hommes chargés d'années. Mais, dans les circonstances actuelles, ces réserves ne sont pas de mise. Quand on confie à des hommes la vie de tant de milliers de soldats, l'honneur et l'existence du pays, on a le droit de se montrer sévère envers eux, sans égard pour eux et les services qu'ils ont rendus.

Interrogeons les physiologistes, les psychologues, les historiens, les sociologues, Hughlins, Jackson, Spencer, Ribot, Taine, Comte, Lebon, il n'y a pas une voix discordante : la vieillesse est plus qu'une maladie, plus qu'une décadence. Le moral suit les métamorphoses régressives du physique. Chez les hommes de la soixantaine, aux dires de Spencer, le taux de déperdition et de réparation diminue, les canaux nerveux reçoivent des influx plus faibles de fluides nerveux. L'homme dont le système nerveux travaille à haute pression a une abondance d'idées; chez l'homme dont le système nerveux travaille à pression basse, les pensées se présentent lentement, l'une après l'autre, au lieu de se former rapidement en colonnes serrées.

Or, que faut-il à la guerre ? De la promptitude dans le jugement, de la rapidité dans les décisions dont dépend le succès. D'ailleurs, la puissance créatrice sous toutes ses formes, à travers toutes ses manifestations, tant dans le monde de l'action, à la guerre, que dans le monde de la pensée, est l'apanage des jeunes. On ne cite aucune découverte, aucune invention, aucune création à l'actif d'un être humain parvenu à l'âge d'être nommé chez nous général de division. A 24 ans, Newton était en possession du principe de la gravitation universelle. A 28 ans, Watt imagina le condenseur, et dix ans plus tard la machine à vapeur à double effet. Raphaël avait terminé à 37 ans ses toiles immortelles. Mozart, le génie de la musique, avait composé à 36 ans toutes ses partitions. Pascal est mort à 39 ans. Corneille a fait jouer „Le Cid" à 33 ans et „Agésilas", hélas ! à l'âge où d'autres sont placés à la tête d'un corps d'armée. A 27 ans, Alexandre faisait la conquête de la Perse, et à 29 ans, Annibal mettait Rome à deux doigts de sa perte.

Charles XII et Gustave-Adolphe ont gagné toutes leurs batailles avant la quarantaine. A Fleurus, Marceau avait 27 ans. A 31 ans, Hoche commandait l'armée de Sambre-et-Meuse. Lors de la campagne d'Italie, Bonaparte avait 27 ans. A Waterloo, Napoléon avait 46 ans, et s'il n'était pas précisément vieux par l'âge, il l'était par le corps : six ans plus tard, il mourait à Sainte-Hélène.

Vous me direz que Moltke avait 70 ans lors de la guerre de 1870, que Joffre n'est pas de la première jeunesse et que les généraux allemands qui se distinguèrent dans la guerre mondiale ont atteint un âge respectable. Concedo, mais encore une fois, ces exceptions confirment la r...

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Communiqués allemands

Berlin, 22 avril. — Officiel de ce midi :

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Sur la route de Langemarck-Ypres, les Anglais ont attaqué aux premières heures du matin les tranchées qui leur avaient été enlevées par nos patrouilles le 19 avril, et ils en ont occupé de nouveau environ un tiers.

Des deux côtés du canal de La Bassee, nous avons fait sauter avec succès quelques mines. Le feu ennemi dirigé contre les villes de Lens et de Roye a de nouveau fait des victimes parmi la population. A Roye, un enfant a été tué, deux femmes et un enfant ont été blessés.

En Argonne, nous avons détruit par nos explosions de mines des positions de postes français sur la hauteur de la Fille Morte. Nous occupons un vaste entonnoir devant notre front.

A l'ouest de la Meuse, les Français ont renouvelé leurs efforts dans la région du Mort-Homme ; deux fois ils ont été écrasés sous le feu de nos canons établis sur les deux rives ; une troisième attaque s'est écroulée avec de fortes pertes devant notre position.

Des combats acharnés de grenades à main pour la possession de la partie de tranchée dans le bois des Caurettes nous ont permis de la réoccuper le soir ; pendant la nuit, les Français ont réussi à y reprendre pied.

A l'est du fleuve, grande activité de l'artillerie et combats corps à corps près de la carrière au sud d'Haudromont et au sud du fort de Douaumont. Le feu de l'artillerie a continué de part et d'autre avec sa force locale habituelle dans tout le secteur de combat de la région de la Meuse sans s'interrompre ni le jour ni la nuit.

Dans la région au nord-ouest de Fresnes en Woëvre, nous avons fait des prisonniers faisant partie de la 15e division française. A cette occasion, il a été constaté que dans ce secteur, entre cette localité et Avocourt, l'adversaire a mis en tout en avant, depuis le 21 février, 38 divisions d'infanterie; 4 de ces divisions, après avoir pris un repos assez long et avoir été complétées au moyen de troupes fraîches provenant principalement de la classe de 1916, ont été ramenées pour la deuxième fois au combat et ont été battues.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Hier, encore des entreprises d'attaques russes ont échoué avec des pertes sanglantes devant nos positions qui leur faisaient obstacle au sud-est de Garbunowka.

Dans les Balkans.

Rien de nouveau à signaler.

* * *

Vienne, 22 avril. — Officiel d'hier midi :

Fronts russe et du Sud-Est.

Situation inchangée.

Front italien.

Hier après-midi, sept avions italiens ont lancé vingt-cinq bombes sur Trieste; neuf civils, parmi lesquels cinq enfants, ont été tués, et cinq personnes ont été blessées. Le couvent des Salésiens, dans l'église duquel quatre cents enfants assistaient au service religieux, a été détruit. Par cette attaque, l'ennemi a compromis tous les droits qu'il aurait pu revendiquer et toutes les exigences qu'il aurait pu énoncer au sujet du ménagement de ses villes.

La partie nord de la ville de Görz a été prise sous un vif feu de canons de tout calibres.

Pour le reste, il n'y a eu que des duels d'artillerie à certains endroits du front du Kustenland et de la Carinthie.

Dans la région du col di Lana, de fortes attaques ennemies ont été repoussées, laissant de très fortes pertes aux Italiens. Les nouvelles attaques entreprises par l'ennemi contre les positions que nous avons conquises dans le secteur de Sugana ont également échoué; il en a été de même d'une attaque effectuée contre nos lignes à l'ouest de Sperone.

* * *

Sofia, 22 avril.— Officiel du grand quartier général :

Ce matin, vers 8 heures, un avion ennemi, qui venait du sud-est et qui volait à une très grande hauteur, a lancé deux bombes sur un des faubourgs de Sofia. L'une est tombée sur une école et l'autre sur une petite habitation. Les dégâts sont très peu importants. Il n'y a pas de victimes à déplorer.

L'aviateur a lancé également un certain nombre de proclamations, par lesquelles l'ennemi annonce à la population bulgare la perte d'Erzeroum. Cette manière de faire est simplement ridicule, étant donné que les Bulgares connaissent déjà, non seulement la prise d'Erzeroum, mais aussi l'occupation de Trébizonde.

En retournant, l'avion a survolé le mont de Witoscha.

* * *

Constantinople, 21 avril. — Officiel du grand quartier général :

Sur le front de l'Irak, au cours de la bataille de Betissa, qui a eu lieu le 17 avril sur la rive droite du Tigre — et non sur la rive gauche, comme cela a été dit dans le communiqué d'hier — bataille qui s'est terminée par la défaite de l'ennemi, celui-ci a perdu plus de 4,000 hommes en morts et en blessés. Nous avons capturé quatorze mitrailleuses et fait prisonniers un major, deux autres officiers et quelques soldats.

Depuis les dernières phases de la bataille du 17 avril jusqu'au 20 avril inclus, les combats sur cette rive du Tigre peuvent se résumer comme suit :

Les contre-attaques entreprises le 17 avril par nos troupes en vue de reconquérir leurs positions avancées de Betissa ont continué pendant sept heures et demie durant la nuit du 18 avril. Finalement, les deux brigades ennemies se trouvant sur ce front ont été rejetées hors de leurs positions. Entre-temps l'ennemi a envoyé trois brigades pour surprendre en flanc nos colonnes d'assaut, arrêter la retraite de ses propres brigades et les relancer en avant. Les brigades de renforts n'ont réussi à obtenir aucun résultat quelconque et se sont retirées avec celles du front avancé.

Dans les positions avancées que nous avons conquises, nous avons pris 13 mitrailleuses, alors que nous-mêmes n'y avions laissé qu'une seule mitrailleuse, et nous avons fait prisonniers 1 major, 3 officiers et 13 soldats. Dans les combats livrés sur ce front seul, nous avons compté plus de 2,000 cadavres d'ennemis. Les pertes totales des Anglais sont évaluées de 3,500 à 4,000 hommes au moins.

Le 18 avril, le calme a prévalu.

Le 19 avril, dans la matinée, l'ennemi a entrepris, avec des troupes fortes d'une division au moins, une contre-attaque désespérée contre nos positions avancées près de Betissa. Nous l'avons laissé approcher jusqu'à 10 mètres de nos tranchées. Nos troupes ont alors attaqué à la baïonnette et ont forcé l'ennemi à se retirer en débandade, en abandonnant de nombreux morts. Nous avons encore encore pris une mitrailleuse.

Le 20 avril, l'ennemi n'a pas tenté d'attaques; il semblait occupé à enlever ses blessés et à enterrer ses morts.

Pendant ces quatre jours, il n'y a pas eu d'action importante sur la rive gauche du Tigre et dans la région de Felahie. Abstraction faite d'un bombardement intermittent près de Kut-El-Amara, la situation est inchangée.

Sur le front du Caucase, il n'y a pas eu de combat de quelque importance sur l'aile droite. Une attaque ennemie, dirigée contre l'aile droite du secteur du Tschorok, a été arrêtée. Nous y avons fait prisonniers un officier et 60 hommes.

Quelques navires de guerre ennemis paraissent de temps à autre à la côte de Smyrne et ont bombardé l'île de Keusten et quelques parties de la côte.

Des avions ennemis ont survolé Phocée et le faubourg Cornelia, de Smyrne; ils ont lancé quelques bombes sans obtenir de succès.

Le 20 avril, un de nos avions a entrepris un raid de 300 kilomètres au-dessus du désert d'El Kantara sur le canal de Suez; il a volé pendant trois heures, a lancé avec succès des bombes sur les campements des troupes ennemies et est rentré indemne.

Nos détachements de méharis ont surpris, dans la région du canal, une patrouille fortement montée; ils ont tué 7 hommes et poursuivi les autres, qui se sont enfuis.

Communiqués des armées alliées

Paris, 21 avril. — Officiel de 15 heures:

A l'ouest de la Meuse, l'attaque menée hier par nos troupes dans la région du Mort-Homme a progressé au cours de la nuit. Nous avons, en outre, enlevé une tranchée à la lisière nord du bois des Caurettes. Nous avons fait prisonniers 4 officiers et 150 soldats.

A l'est de la Meuse, le bombardement violent de nos positions a été suivi en fin de journée d'une puissante action offensive de l'ennemi appliquée sur un front de deux kilomètres entre la ferme de Thiaumont et l'étang de Vaux. L'ennemi, qui avait réussi à prendre pied dans nos lignes au sud du fort de Douaumont et au nord de l'étang, a été complètement refoulé par les contre-attaques de nuit. Deux mitrailleuses et quelques prisonniers sont tombés entre nos mains.

A l'ouest de Douaumont, dans le secteur du bois d'Haudromont, nous avons également progressé. Nous avons délivré quelques prisonniers et pris une vingtaine d'ennemis.

* * *

Paris, 21 avril. — Officiel de 23 heures :

En Argonne, à la Haute-Chevauchée, nous avons occupé la lèvre nord d'un entonnoir provoqué par l'explosion d'une mine ennemie.

Sur la rive gauche de la Meuse, bombardement violent de nos nouvelles positions du Mort-Homme. Sur la rive droite, intense activité de l'artillerie ennemie depuis la Meuse jusqu'au pont de Vaux.

En Woëvre, vive canonnade dans les secteurs d'Eix, de Chatillon et de Ronvaux. Aucune action d'infanterie. Une de nos pièces à longue portée a bombardé la gare de Vigneules-les-Hattonchatel, au nord-est de Saint-Mihiel. Au nord de Béguéville nos batteries ont dispersé des convois sur la route de la Marche à Normard.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

* * *

Londres, 20 avril. — Officiel du quartier général britannique :

La nuit dernière, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué nos lignes près d'Ypres sur quatre points différents. Son infanterie a pénétré dans nos positions près de Saint-Eloi, Le Bluff, Wieltje et sur la route d'Ypres à Langemarck; mais elle en a été rejetée partout, sauf près de Saint-Eloi, où elle a occupé deux entonnoirs, et sur la route Ypres-Langemarck, où elle a pu se maintenir dans une tranchée.

Une faible attaque tentée près de Mametz n'a pu atteindre nos retranchements.

Aujourd'hui, il s'est livré des combats de mines près des carrières situées au sud de Givenchy ; ces combats se sont terminés en notre faveur.

* * *

Pétrograd, 20 avril. — Officiel du grand état-major général :

L'artillerie ennemie a bombardé les environs de la tête de pont d'Uxküll.

Duels d'artillerie au sud du lac de Dryswjaty.

Dépêches Diverses

Pétrograd, 21 avril :

D'après le „Rousskoie Slovo", l'inondation du Dniéper devient très grave, à tel point que, près de Kiew, le fleuve est déjà large de 10 verstes. Malgré l'érection de digues puissantes, le quai, ainsi que les sous-sols de la centrale électrique, sont inondés. Près de l'île de Trachanow, et des villages et faubourgs voisins, on ne distingue que très peu de maisons.

Nos Pâques

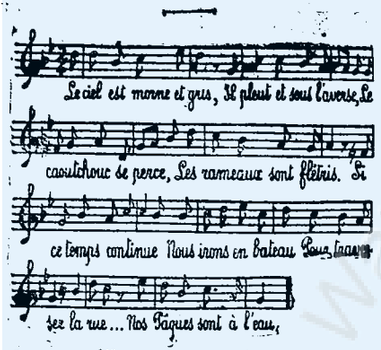

I

Le ciel est morne et gris,
Il pleut et, sous l'averse,
Le caoutchouc se perce,
Les rameaux sont flétris.
Si ce temps continue,
Nous irons en bateau
Pour traverser la rue...
Nos Pâques sont à l'eau.

II

Avril était charmant
Sous les cieux de naguère ;
Si j'en crois ma grand'mère,
On allait tout en blanc,
En tulle, en mousseline !
Hélas ! les dames d'au-
Jourd'hui vont en ondine...
Nos Pâques sont à l'eau.

III

Tout vêtu de nankin,
L'homme, à la promenade,
Se ruinait en œillade
La badine à la main...
Sous la drache qui claque
L'homme, dans son mantran,
N'a d'œil que pour les flaques...
Nos Pâques sont à l'eau.

IV

Par le temps tiède et clair
On courait la campagne,
Admirant la montagne,
La prairie ou la mer.
Nous, voyons, pitoyables
Derrière nos carreaux
Notre printemps au diable
Et nos Pâques à l'eau !

Marcel LEFEVRE

Chronique Bruxelloise

Où donc avaient la tête les gens préoccupés de problèmes sociaux qui nous ont quittés au début de la guerre ? Sans doute ils ne savaient pas que le champ d'expérience belge aurait amplement le temps de devenir aussi fécond ! Les documents qu'ils pourraient, maintenant, recueillir à foison, manqueront désormais à leur carrière. Bien sûr, ils en auront recueilli d'autres, car ils ne sont pas restés oisifs à l'étranger, mais auxquels leur caractère international ôtera d'abord une grande partie de leur utilité immédiate pour nous; ensuite, aucun champ d'expériences à l'étranger, ne présente, pour l'étude, les conditions de délimitation et de précision rigoureuse qui sont, malheureusement, celles du nôtre. Mais il faut savoir tout mettre à profit.

Des sociologues et des économistes sont demeurés, cependant, parmi nous; il est regrettable que nous ne voyions rien paraître des constatations pratiques qu'ils peuvent avoir été amenés à faire. Sans doute aurons-nous connaissance de ces travaux lorsque, la crise passée, leur importance et leur signification seront devenues tout à fait platoniques.

C'est, peut-être, un peu cela que l'ignorance populaire reproche à la science, lorsqu'elle l'accuse de trop demeurer dans sa tour d'ivoire. Que les hommes de science aient le grand souci d'appuyer leur réputation uniquement sur des travaux parfaitement établis, aux résultats définitifs, nous le comprenons. Rien ne convient mieux à la dignité, au calme serein que l'on se plaît à attribuer à la science; on lui accorde facilement ces prérogatives et ces égoïsmes en temps de paix; mais en des temps pressés, où tout est urgent, on voudrait voir la science sortir de sa tour d'ivoire, moins jalouse de sa dignité et de sa sérénité et abandonnant même quelque peu de son prestige; on attendrait volontiers d'elle qu'elle se mêlât à la vie, aux crises sociales et économiques, en un mot qu'elle montrât son utilité.

Les conditions matérielles de notre existence, par tout le pays, sont en proie à une crise de chaque instant du fait de l'indigence, du chômage, de l'alimentation, du commerce, de l'industrie, de l'hygiène, de l'administration, de tout ce qui fait la satisfaction de nos besoins nécessaires. Et qui avons-nous pour guides dans la solution de ces problèmes ? Nos autorités communales. Nous ne parlons pas seulement pour Bruxelles; nous parlons pour toutes les communes, pour toute la Belgique. Çà et là quelques hommes se sont signalés, administrateurs, bourgmestres inspirés. Où sont les hommes dont c'est la science qui guide en ce moment la Belgique dans la difficile phase économique qu'elle traverse ?

* * *

Il s'élève aussi des problèmes fort délicats de l'âme humaine, auxquels peut-être des spécialistes auraient pu donner des solutions satisfaisantes.

— Pourquoi est-il plus honteux pour un bourgeois de devenir pauvre que pour un ouvrier d'usine, nous dit un chômeur, faisant allusion à la façon discrète mise à secourir la petite bourgeoisie. Nous, ouvriers d'usine, nous nous estimons aussi honorables que n'importe qui en Belgique. Pour ma part, j'ai travaillé quarante ans. J'ai produit pour deux cent mille francs d'ouvrage à mon patron. J'ai reçu entre cinquante et cinquante-cinq mille francs de salaires, environ quinze mille francs de frais généraux. Que sont devenus les cent et trente à cent et trente-cinq mille francs de bénéfice ? Comme solution, pour moi c'est la misère, car, avec mon salaire, j'ai élevé ma famille.

Comme cri final : „ Relevons l'humanité !" s'écrie notre pauvre ouvrier, du fond de sa misère et de son obscurité. Dira-t-on qu'il n'y a rien à faire quand de telles revendications s'élèvent dans le pays, avec tant de noblesse ? Cependant nos sociologues voyagent, comme nos économistes, et ceux qui ne voyagent pas attendent, sans plus, qu'on leur rende les honneurs accoutumés dans les chaires des instituts et des universités.

* * *

Pendant ce temps-là des gens consternés se récrient de voir lentement et toujours monter les prix. „ Qu'est-ce qu'on va faire ?" disent-ils. On nous disait hier qu'un homme se frottait les mains tant étaient belles pour lui les perspectives d'affaires. Il se vantait d'avoir sa maison pleine de jambons et il affirmait que pas un ne sortirait avant que la marchandise ait atteint le prix de dix francs le kilogramme. Il faut avouer que parmi tous ses cochons, ce marchand-là sera le plus beau de tous !

Certainement, la fortune de ce charcutier bijote dans la casserole où cuit pour les autres le brouet noir de l'avenir. La clientèle entretient le feu. Les prix ascensionnent, parce qu'il il y a toujours quelqu'un qui, à un moment donné, consent le premier à donner le prix supérieur. Une fois celui-là passé, les autres suivent. Et celui-là, qui est-ce ? En règle générale, c'est quelqu'un qui a de l'argent, qui en a plus que son voisin et à qui cet argent permet, durant un temps plus ou moins long, de sacrifier à ses habitudes.

Naturellement, les prix grimperont tant qu'on trouvera des gens pour les payer. Ils s'arrêteront le jour où les consommateurs s'entendraient pendant une semaine, peut-être deux, parfois, selon les produits. Mais il en est des acheteurs comme des syndicats; au lieu d'user de la force toute puissante et formidable qu'ils détiennent, ils la laissent s'énerver en conflits, et oublieux de ce qu'il s'agit de renverser par l'union, c'est entre eux qu'ils font la guerre !

* * *

On voit ainsi sombrer tout à coup de bien utiles campagnes. Regrettons, notamment, qu'on ait quasi abandonné l'élevage d'un poisson des plus faciles, convenant aux eaux mauvaises, et duquel on a su constituer, ailleurs, une ressource alimentaire importante. Nous voulons parler du Katfisch, ce gros poisson noir à corps de cabillaud, à tête énorme, à gueule de monstre ornée d'une paire de longues moustaches : on en a vu à l'aquarium de Bruxelles. Bien entendu, dès qu'une société eut entrepris de pousser à la propagation du katfisch comme ressource alimentaire, naquit de ce fait même une société antikatfisch. On prétendit que ce poisson était tout gueule et tête, qu'il n'avait pas assez de chair et que sa chair n'était pas fine. N'empêche qu'en ce moment on ferait accueil à un poisson frais bon marché ! On a prétendu aussi que dans les eaux poissonneuses il dévorait les alevins et même les poissons plus grands. Il ne s'était jamais agi dans l'idée des promoteurs que d'en peupler les eaux impropres à tout autre élevage; il n'a pas été prouvé non plus qu'ils fissent du tort aux autres poissons, ce que les propagateurs ont toujours nié. Comme chez nous on ne fait rien, pas même l'accouplement de deux poissons, sans avoir obtenu d'abord les subsides de l'Etat, de la province et de la commune, la chose en resta là, trop discutée. Surtout les polémiques haineuses dégoûtèrent malheureusement les promoteurs qui, sans doute, seraient aujourd'hui bénis comme la Providence.

Peut-être la société récemment fondée pour l'amélioration de la pêche du canal maritime sera-t-elle d'avis de remettre le katfisch à l'essai...

* * *

Notre pays n'est pas assez grand pour que nous négligions aucune des ressources possibles. Les circonstances nous le feront bien voir encore cette année, venu le moment qui approche des pérégrinations et des villégiatures. Comme on sera heureux de s'échapper vers les points connus, ornés et aimés ! Car on s'évadera vers les horizons, la rivière ou les rochers, soyez-en sûr; on en trouvera le moyen malgré les plaintes sur la dureté des temps. Il est dans la nature humaine de pérégriner l'été, comme il est dans ses besoins de manger. C'est un reste ataxique, dit-on, des migrations des ancêtres. L'homme était amené par les nécessités de l'existence à suivre dans leurs fructifications plantes et arbres, et dans leurs migrations poissons, oiseaux et quadrupèdes. En souvenir du paradis perdu on devient nerveux avec la saison, la besogne ennuie, on reluque le soleil et la verdure, et cela jusqu'au jour où l'on n'y tient plus; alors, on fait ses malles et le chef de famille devient un chef de bande; la petite tribu va camper quelque part où l'on ait de l'air vrai, de la terre et du gazon vrais sous la semelle, où l'on voie des crépuscules, des aurores, des bêtes, des chemins, des bois. Tout cela n'est rien si l'on veut; mais c'est beaucoup plus près de la vie que nos „business !"

Les amis de la forêt de Soignes ont déjà senti le lutin remuer leur sang ! Leur président a prié les instituteurs de faire aux élèves des écoles la recommandation de respecter fleurs et tiges printanières dans leurs randonnées de vacances.

La précaution est bonne et louable, car eux aussi, nos petits sauvages, sentent l'atavisme; leurs mains se dirigent toutes seules vers les fleurs et les branches qu'ils sont tentés de détruire, sans savoir pourquoi, tout simplement parce qu'ils sont de petits hommes, les ravageurs et les destructeurs de la race qui, cependant, a édifié le monde.

Demandez à cette charmante demoiselle, instruite et bien élevée, pourquoi elle mâchonne la queue de cette rose ou ce brin d'herbe ? Pour rien; elle est nerveuse; elle a besoin de se dépenser ! Les pauvres gosses eux aussi sont sous pression; ils ne savent que faire de leurs mains, que saisir, qu'empoigner, sur quoi exercer leurs muscles; ils arrapent une verdure quelconque et tirent dessus, ou bien brusquement la casquette d'un condisciple. Il est de pires jeux : une dame, mère de trois grands jeunes gens, dit volontiers avec enjouement et même fierté :

— Je lâche mes coqs, enfermez vos poules !"

* * *

Il faut encore une fois revenir sur la persistante question des invalides de la guerre. L'un d'eux, ayant quitté sa province, se trouvait à Bruxelles vendredi dans la matinée, dans le tram n° 24, Bois-Bourse rue de la Loi.

Vérification faite des papiers sur lesquels il comptait pour obtenir son libre parcours, il manquait au provincial, paraît-il, une pièce pour les Tramways Bruxellois.

L'embarras moral du receveur dut être grand, obligé par ses instructions de ne pas tolérer dans sa voiture la présence de ce pauvre garçon qui n'était pas en règle, mais que son invalidité manifeste, agitait d'un incessant tremblement nerveux.

Aussi, il ne s'agit pas ici d'incriminer le receveur, qui aurait hasardé son gagne-pain par une initiative hardie.

Le pauvre mutilé n'était pas plus riche d'argent que du papier, qui lui manquait et il allait devoir descendre du tram, vous entendez !

Alors, c'est un voyageur qui intervint et lui paya sa place, entendez-vous, tout la Belgique ?

Toute la voiture avait eu les yeux fixés sur le mutilé pendant cette petite scène, comme on pense bien, et il y a six témoins émus de la rougeur qui monta au visage du soldat.

Nous pensons qu'à la lecture de ce récit chacun accouchera bien tout seul des indignations salutaires.

RAY NYST

PETITE GAZETTE

BON ACCUEIL

Je me trouvais ces jours derniers dans un magasin d'épiceries devenu depuis la guerre „Comptoir général d'alimentation", quand j'entendis la patronne murmurer entre les dents : „Tiens voilà encore une fois, celles-là ! Puisqu'elles veulent faire les généreuses, pourquoi ne s'en prennent-elles pas à leur propre bourse ?"

Celles-là, c'étaient les infatigables collaboratrices d'une des plus belles œuvres qui soient; c'étaient deux petites abeilles actives et diligentes qui, de grand matin échappées de la ruche, s'en vont butiner chez les bons et même chez les méchants.

Malgré l'accueil auquel elles semblaient s'attendre, les vaillantes abeilles esquissèrent un sourire, oh ! si doux, qu'il eût fait fléchir les cœurs les plus endurcis. Aussi l'épicière finit-elle par céder et à donner quand même, mais de fort mauvaise grâce. Heureusement, les pauvres n'en sauront rien; pour eux, point de révolte sournoises, point de refus cynique: de frais visages de jeunes filles, des paroles qui bercent et qui consolent, des bras de mamans pour les petits, des étreintes de sœurs pour les grands.

Les petites abeilles ne s'effarouchent pas de la grossièreté des uns, du manque de cœur des autres. Elles passent rapides, vont frapper à la porte voisine, et leur énorme panier s'emplit peu à peu des choses les plus diverses. Elles ont toutes de bons clients, de fidèles abonnés, auprès de qui point n'est besoin de savants préambules; leur arrivée, au contraire, est accueillie avec bonheur. Les mains tendues, on vient à elles, on s'intéresse à leurs pensionnaires, et on sort quelque bonne surprise de dessous le comptoir.

Les jeunes filles que nous rencontrons ainsi au marché, aux halles, dans les boutiques, ne bornent point-là leurs manifestations de solidarité et d'entr'aide. Quatre fois au moins par semaine, elles se font marmitons et passent une grosse demi-journée à préparer la popote. Quand la soupe est fumante, elles ont encore à dresser le couvert, à servir les rations, à surveiller les marmots; car des familles entières sont admises à leur table, depuis le bébé qui est à la phosphatine, jusqu'à la grand'mère qui se régale d'un macaroni au lard.

Cette œuvre des Petites Abeilles, qui a débuté si modestement en offrant le couvert et le gîte à quelques malheureux réfugiés, compte aujourd'hui dans l'agglomération bruxelloise soixante-quatorze cantines ravitaillant chacune en moyenne de 75 à 125 convives.

Chaque section reçoit du comité central les pommes de terre, les carottes nécessaires pour le potage ainsi que la phosphatine, l'aliment des nourrissons.

Pour le surplus, chaque cantine doit se débrouiller et se débrouille fort bien elle-même, à ce qu'il paraît. Les dévouements ne font pas défaut, quant aux locaux, ils sont mis à la disposition de l'œuvre par de généreux philanthropes ou loués aux frais des administrations communales.

Vélos SAPHIR équipem. parfait. Prix doux. Atel. mod. 21, r. Frère-Orban 55708

DU CHOC DES IDÉES...

— Dans un articulet publié le 12 courant, nous écrit un aimable correspondant, vous évaluez à 60 p. c. — pardon ! soyons précis à plus de 60 p. c. — la régression des sinistres enregistrés depuis la guerre en matière d'assurances contre l'incendie. Or, d'après des renseignements que je crois sûrs, la dite régression aurait atteint en 1915 — un exercice — 72 p. c. pour les sinistres ordinaires et 81 p. c. pour les sinistres importants.

Quant aux causes de cette diminution du nombre d'incendies, elles ne résident pas précisément dans celles renseignées par ce brave commissaire de police, pas plus que par ce non moins brave et ardent officier des pompiers ni par cet vieil inspecteur d'assurances.

Ce sont autant d'avis donnés très sincèrement sans doute, mais empreints d'un esprit de déformation professionnelle.

Tout d'abord, l'interdiction de débiter de l'alcool, ne peut, avoir aucune corrélation avec la réduction du nombre d'incendies; ensuite, que vaut cette interdiction ? Ne débite-t-on plus de l'alcool partout comme auparavant ou presque partout ?

Je préfère l'avis de l'officier des pompiers: il y a là quelque chose. Le fait de pénurie du pétrole est un facteur qui réduit évidemment les dangers d'incendie. Et encore le pétrole est-il remplacé par le carbure, les bougies, si bien qu'à tout prendre, le danger par le mode d'éclairage subsiste.

Enfin, quant à l'avis de l'inspecteur des assurances, il y a là erreur manifeste et déformation professionnelle avérée. En effet, le moratoire n'a rien à faire là-dedans, pas plus que la clause de déchéance en cas de non-paiement des primes.

Le vieil inspecteur qui a été consulté n'est sans doute pas, ou plus, au courant des usages actuels en cette matière : les sociétés d'assurances n'invoquent pas le moratorium — elles n'en font donc pas usage — pour se soustraire au paiement immédiat des indemnités dues en cas de sinistre; elles ne font pas davantage usage de la clause du non-paiement. Ce vieil inspecteur ignore-t-il donc qu'une loi est intervenue au début de la guerre interdisant à l'assureur d'user du droit de déchéance pour non-paiement de la prime à son échéance, encore qu'il soit de convention expresse, stipulée dans les contrats d'assurances que ce droit est acquis à l'assureur ?

A mon sens et en toute impartialité, la réduction du nombre d'incendies doit être attribuée aux trois causes suivantes :

1° L'absence d'un grand nombre d'habitants;

2° Le chômage des usines, fabriques, des pôts, etc.;

3° L'économie : moins de chauffage, moins d'éclairage.

Et notre correspondant occasionnel de conclure :

— Les sociétés d'assurances ne trouvent précisément pas dans cette régression l'équilibre que vous signalez — que votre premier correspondant signale — car outre les primes impayées, il y a lieu de tenir compte des grandes réductions consenties par les assureurs sur les risques qui chôment — et cela n'est pas un facteur de minime envergure."

A nos lecteurs de tirer de ces observations la leçon qu'elles comportent, de se prononcer entre nos deux statisticiens.

Des 25 et 12 cigarettes Cocardasse (Dem. agents) En vérité jamais le bon fumeur ne se lasse. (17, avenue Rembay 58079.

ÉCOLE NORMALE FLAMANDE

Une école normale de l'Etat pour instituteurs, soumise au régime flamand, sera ouverte au mois d'octobre prochain dans l'agglomération bruxelloise.

Le secrétaire général du département des Sciences et des Arts, M. de la Vallée-Poussin, vient d'en aviser les présidents de l'administration civile allemande des provinces, par une circulaire établissant les formalités relatives à l'admission des élèves, lesquels devront être âgés de quinze ans au moins au 31 décembre 1916 et ne pas dépasser l'âge de vingt-deux ans à la même date.

Comme la loi scolaire de 1914 n'a pu être généralement appliquée, ni produire son plein effet, quant à l'exécution du programme d'enseignement dans les écoles primaires, l'examen d'admission portera sur les matières énumérées à l'article 4 de la loi du 15 septembre 1895. Les récipiendaires seront appelés à cet examen par les soins de l'administration de l'enseignement primaire. L'organisation pédagogique de la nouvelle école normale flamande va être établie incessamment et les nominations du directeur et du corps professoral vont être faites à bref délai.

Vélos SAPHIR boyaux Dunlop. Env. garçon. Atel. mod, 21, r. Frère Orban 55709

LES MÉDECINS ET LE CUMUL

On nous avait signalé il y a quelques jours, un cas regrettable de cumul, et nous ajoutions :

— Cet adjoint aura la pudeur et le tact, si ce n'est déjà fait, de refuser le traitement attaché à ses anciennes fonctions. Nous le saurons bientôt."

Nous savons... Ce médecin qui, adjoint dans une maternité, a été nommé chef de service dans un hôpital, n'a commencé qu'officieusement ses fonctions, et sa nomination doit encore être ratifiée par le Conseil communal de... Il lui est impossible, nous fait-il savoir, d'aviser X... avant sa nomination „officielle".

Dont acte.

Le Docteur L. DOGNIAUX, spécialiste depuis 24 ans, dont les établissements hospitaliers (Institut chirurgical et Hôtel-Dieu) avaient été transformés en ambulances, reçoit (hernies, appendicite, descente de matrice, difformités des os) lundi et mercredi, de 2 à 4 heures, rue de l'Institut, à **JUMET.** 40703

LA PROTECTION DES SITES

Au nom de la Ligue des Amis de la forêt, M. Alfred Mabille, président, et René Stevens, secrétaire général, viennent d'adresser la lettre qu'on va lire à tous les échevins de l'instruction publique de l'agglomération bruxelloise :

„ Monsieur l'échevin,

Il semble, à première vue, que l'objet de cette requête manque d'opportunité, au moment où des événements aussi graves se passent chez nous et où d'autres préoccupations paraissent devoir nous absorber complètement. Mais heureusement — et c'est une des constatations consolantes qui nous restent et qui fortifient notre confiance en l'avenir — nous voyons, au milieu de toutes les calamités qui nous accablent, l'école continuer avec sérénité sa mission d'éducation et de foi patriotique.

Or, d'apprendre chaque jour que notre malheureuse patrie est découronnée d'une de ses beautés artistiques ou naturelles, ravive encore notre amour pour elle, nous rend plus précieuses les beautés qui nous restent et nous engage à aviver le sentiment d'admiration et de respect qu'elles doivent inspirer aux jeunes générations.

C'est pourquoi, au moment où les excursions et les promenades vont recommencer dans la forêt de Soignes, nous nous permettons de solliciter de votre bienveillance, que des recommandations nouvelles soient faites aux instituteurs et aux institutrices, en vue des leçons à donner à leurs élèves. Que constatons-nous tous les jours ? Dès le retour du beau temps, la forêt est envahie par les promeneurs; mais combien en est-il qui ont le respect de la sylve ? Ils cassent à plaisir les rameaux et les branches, ils arrachent les arbustres, ils détruisent les nids, ils traversent les taillis, écrasent les jeunes pousses, dévastant les parties fleuries, arrachant les fleurs avec les racines. Ils sèment les reliefs de leurs repas, souillant l'aspect de la forêt par des amas de papiers gras, de débris de bouteilles, de boîtes à conserves, de détritus de toute espèce, transformant certains coins — les plus jolis souvent — en véritables dépôts d'immondices.

C'est par l'enfant qu'il faut entamer l'éducation des grands et il est aisé de réaliser cette tâche si utile en faisant comprendre aux petits que la plante fait le charme de la forêt, de même que les oiseaux; qu'en respectant la fleur et l'oiseau, chacun réserve au promeneur qui le suit, le plaisir qu'il éprouve lui-même à parcourir les admirables sites de notre forêt et que nul n'a le droit d'abîmer à plaisir les beautés qui appartiennent à tous, de les détruire ou d'en dénaturer l'aspect.

Les promenades scolaires seraient ainsi une excellente leçon de morale pratique et de patriotisme social.

Nous ne doutons pas, monsieur l'échevin, de l'intérêt que vous inspireront ces considérations et, confiants en votre goût éclairé, nous vous prions de bien vouloir donner des instructions dans ce sens au corps enseignant de vos écoles."

La Ligue des Amis de la forêt fait, elle, l'éducation des grands. Patience encore, le nombre des vandales décroît...

J.-F. CHRISTIAENS rue d'Anderlecht, 35-37-39, met en vente un stock considérable de meubles à des prix très avantageux. (Pour conserver son personnel.) 55290

A IXELLES

Les intéressés sont informés qu'au magasin central du Comité de secours et d'alimentation rue de la Crèche les tickets doivent être échangés contre la marchandise à laquelle ils ont droit le jour de leur délivrance, sous peine d'être annulés.

L'avis suivant vient d'être placardé dans le magasin central du Comité de secours et d'alimentation rue de la Crèche :

— Afin d'activer les opérations, le public est instamment prié de se munir de la monnaie divisionnaire permettant d'acquitter le montant exact de ses achats. Le change n'est plus possible."

Tous les magasins du Comité de secours et d'alimentation étant fermés le lundi de Pâques, les personnes qui devaient être servies ce jour-là pourront se présenter un autre jour à leur choix.

Au magasin de la rue Mercelis, on débite actuellement de la confiture à 1 fr. le verre, des allumettes à 0.25 le paquet, du savon mou blanc à 0.55 le demi-kilo, du sirop à 0.90 le demi-kilo, de la cassonade à 0.18 la ration de 200 grammes, du sel fin à 0.10 le kilo, des saurets à 0.34 pièce.

RÉSULTAT D'EXPERTISE

Emballage soigné, élégant et pratique.

Papier de la meilleure qualité.

Contenu exclusivement composé de tabac de qualité supérieure dépourvu de matières nocives et de déchets.

Fabrication parfaite.

Au résumé, la cigarette „PHABIR" exquise au goût, élégante de forme et parfaitement fabriquée, livrée dans un bel et pratique emballage, s'impose aux fumeurs bons connaisseurs et soucieux de leur santé.

Vente en gros : 63, rue du Lombard. 59954

A SAINT-GILLES

L'Œuvre de bienfaisance du Barreau de Bruxelles a délégué deux avocats pour donner aux chômeurs saint-gillois des consultations gratuites pour toutes les contestations que ces derniers pourraient avoir avec leur propriétaire quant au paiement des loyers, demandes d'expulsion, déguerpissement, etc. Ce bureau de consultations gratuites fonctionne à l'Hôtel de Ville (salle Cérès), le mardi de chaque semaine, de 10 à 1 heure.

AVIS AUX PARENTS

Vous qui rêvez pour vos enfants des avenirs jonchés de roses, ne lancez pas votre fils ni votre fille dans le grand combat de la vie, moins bien armés que les autres, sans instruction, rien à faire dans la vie, sans la santé, moins encore. Aussi, dès l'apparition d'un froid, devez-vous imposer à vos enfants l'usage des pastilles „Rhumol". 59953

A SCHAERBEEK

Au magasin communal n° 4, sis rue Vanderlinden, on débite les articles suivants : pois fins à fr. 1.30 la boîte et fr. 0.70 la demi-boîte; haricots moyens, fr. 0.95 la grande boîte; jeunes carottes, fr. 0.42 et 0.50 la boîte; allumettes, fr. 0.26 et 0.30 le paquet; savon en poudre, fr. 0.80 le paquet; savon, fr. 0.70 la double brique; biscottes, fr. 0.32 le paquet; vinaigre, fr. 0.35 le litre; confiture, 1 fr. le verre; haricots coupés, fr. 0.40 la boîte; harengs très gros, fr. 0.40 pièce; sel, fr. 0.08 le kilo; poivre, fr. 0.10 le paquet; bleu, fr. 0.10 le paquet; sardines, 1 fr. la boîte; sirop, fr. 1.90 le kilo; déjeuners Wattson, 2 paquets, fr. 0.25.

Les autorisations de faire prendre les vivres par une personne déléguée ne seront plus délivrées à partir de la semaine prochaine. Le certificat d'identité sera rigoureusement exigé.

A MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Le magasin communal de Molenbeek-Saint-Jean, établi dans un spacieux local rue du Ruisseau, est très bien fourni en denrées alimentaires; on y vend entre autres: pois moyens, fr. 0.55 la boîte; pois gros, 0.50 la boîte; céleris, 0.55 la boîte; haricots verts, 0.85 la boîte; saucisses, 0.65 la boîte; épinard, 0.50 la boîte; haricots, 0.40 la boîte; savon Russe, 1.30 la brique; sel, 0.08 le kilo; biscottes, 0.32 le paquet; harengs à la tomate, 1.40 la boîte; sardines, 1 fr. la boîte; déjeuners 0.25 les deux paquets; harengs, 2.40 le kilo; romops, 0.50 le bocal; cervelas, 0.22 pièce; miel, 2 fr. le kilo; sirop, 1.80 le kilo; confiture, 0.80 le verre; savon, 0.90 les deux briques; allumettes, 0.25 le paquet, et sucre vanilliné à 0.04 le paquet.

Il est strictement défendu de prêter sa carte de ménage ou d'acheter des denrées pour autrui. Quiconque contreviendra à cette défense se verra retirer sa carte de ménage pour un mois à la première infraction et définitivement en cas de récidive.

Au magasin du Comité national, rue de l'Harmonie, on vend du lard à fr. 2.80 le kilo, du riz à 0.68 le kilo et du savon à fr. 1.20 le kilo.

A partir de mardi 25 avril, les personnes sont priées de se munir de leur carnet de mariage.

A ETTERBEEK

Le Comité local de secours et d'alimentation porte à la connaissance des intéressés que les personnes ayant droit aux rations de pain blanc doivent se présenter chaussée Saint-Pierre (coin de la rue de l'Eglise Sainte-Gertrude), les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, entre 10 h. ½ et 11 h. ½, munies de leur carte spéciale.

* * *

Les magasins du Comité de secours, et d'alimentation étant fermés le lundi de Pâques, les personnes qui devaient être servies ce jour-là pourront se présenter un jour quelconque de la semaine, à leur choix.

* * *

Au magasin de l'avenue d'Auderghem, 117, on débite des biscottes à fr. 0.32 le paquet; du sucre vanillé, à 0.10 les trois paquets; de la confiture à 1 fr. le verre; des citrons à 0.12 pièce; des haricots verts coupés à 0.40 la boîte; de la cassonade à 0.20 la ration de 200 grammes.

A FOREST

Rencontré hier quelques braves ménagères, clientes du nouveau magasin communal de la chaussée d'Alsemberg. Elles avaient lu l'article de „La Belgique", et voici, en substance, ce qu'elles nous ont dit :

— Vous avez bien raison, Monsieur, de protester contre le sans-gêne de certains employés, et nous voyons avec plaisir que „La Belgique" ne cesse pas de poursuivre tous les abus qui se produisent en ces heures douloureuses... Ici, chaussée d'Alsemberg, on retire journellement les cartes de ménage à des personnes qui n'entendent pas „se laisser faire". Il suffit d'un ordre pour que le vice s'empare de ces cartes et enlève ainsi à leurs propriétaires le droit de participer aux distributions de vivres de première nécessité. N'est-ce pas là une mesure arbitraire véritablement scandaleuse ? Que le Collège prenne telle disposition qu'il juge équitable, rien de mieux; mais que le premier fonctionnaire venu s'arroge ce droit, nous trouvons cela excessif !"

Le Conseil communal ferait œuvre saine en menant une enquête impartiale sur les faits que nous rapportons et dont nous avons scrupuleusement vérifié l'exactitude, et en agissant en conséquence dans l'intérêt général, et non en faveur du protégé de X ou de Y. Il y a, dans la démocratique commune de Forest beaucoup trop de favoritisme !

Nous avons, quant à nous, la certitude qu'il suffira de signaler à qui de droit ce lamentable état de choses pour qu'on y porte remède sans retard.

* * *

Autre fait, plus réconfortant, celui-là, et qui fait honneur aux employés du magasin de la rue Verte.

L'autre jour, vers midi, un nombreux public stationnait encore devant les comptoirs. Les employés se disposaient, comme de coutume, à aller prendre chez eux leur repas, quand un d'eux s'avisa qu'ils pourraient bien dîner sur place, afin que les clients ne fussent pas obligés de revenir par la pluie battante. Sa proposition fut aussitôt acceptée et l'on continua à débiter les marchandises du jour, bien que d'habitude les portes fussent fermées de 12 h. à 13 h. 1/2.

Nous proposons ce bel exemple de dévouement à certains employés de la chaussée d'Alsemberg.

A GANSHOREN

Des réclamations encore.

Le mardi 18 avril, on avait convoqué les colons du Coin de terre pour le mercredi 19 avril, entre 3 et 4 heures, afin de prendre livraison des pommes de terre à planter. Quand les intéressés se sont présentés, il était écrit sur la porte de l'arsenal des pompiers que la vente était remise au vendredi 21 avril... Vendredi, la vente a commencé à 9 heures. Les pommes de terre qui ont été vendues ne sont pas des pommes de terre à planter, ce sont comme des déchets de pommes de terre triés pour la plantation, des déchets que les cultivateurs donnent à manger au bétail. Et ces pommes de terre se vendent à raison de 20 centimes le kilo !

Des habitants se proposent d'exposer ces pommes de terre !

D'autre part, le Comité local d'alimentation annonce la fermeture de son magasin le lundi 24 avril.

POUR LES PÊCHEURS A LA LIGNE

Une vraie aubaine échoit aux pêcheurs à la ligne de l'agglomération bruxelloise. Les poissonneux étangs de Woluwe-Saint-Lambert seront, pendant les journées des 23 et 30 avril, des 14 et 21 mai, accessibles aux disciples de saint Pierre et aux gens de bien. L'œuvre du Sou de Woluwe vient d'être autorisée à y laisser pêcher les dimanches tombant aux susdites dates, moyennant un droit de pêche de 2 francs par jour ou fr. 1.25 la demi-journée, droit qui sera entièrement versé à sa caisse.

Comme on le voit, il sera possible de se distraire fort agréablement dans ce parc féerique qui entoure les étangs de Woluwe, tout en participant à une œuvre réellement digne d'intérêt.

Les tickets pourront s'obtenir dès le lever du soleil, 302, avenue de Tervueren, chez le secrétaire, M. Léo Verriest.

Si le temps est favorable, on peut s'attendre à voir les paisibles berges de ces étangs, habituellement désertes, envahies par les chevaliers de la gaule.

AU PALAIS

A propos de bottes — pardon de bottes d'avoine — le tribunal de commerce vient de résoudre un intéressant problème d'actualité juridique.

Voici les faits de la cause et ses rétroactes. Les autorités occupantes avaient frappé d'une condamnation à 60 mark d'amende un particulier pour achat sans autorisation d'une parde d'avoine. Mécontent — on le serait à moins — l'acheteur assigna son vendeur en restitution du montant de l'amende précitée. De son côté, le vendeur réclamait à l'acheteur le remboursement des 30 mark d'amende qu'il avait encourue pour transport d'avoine sans passeport.

A ce jeu de balle réciproque, le tribunal a répondu en partageant non la poire, mais l'amende dans la proportion de deux tiers à un tiers.

Voilà donc admis le principe qu'une amende du pouvoir occupant en matière de vente de céréales ou de produits alimentaires frappant une des parties qui a pris part au marché donne lieu à règlement de compte pour la part contributoire à supporter par chacune d'elle.

Ce jugement de principe va donner lieu, évidemment, à de nombreux règlements de compte de ce genre devant le tribunal de commerce. Voilà encore de beaux jours en perspective pour nos justiciables.

* * *

Armes de guerre.

Nous avons toujours cru, vous et moi, à cette vérité de M. de La Palisse que les armuriers devaient faire de bonnes affaires en temps de guerre et qu'ils devaient avoir plus de besogne que les fabricants de rameaux d'olivier artificiels.

Or, le tribunal de commerce, dans un jugement rendu hier, déclare qu'il n'en est rien et qu'un armurier défendeur au procès s'y trouvait dans l'impossibilité absolue d'exercer sa profession.

En conséquence, il est autorisé à payer sa dette le troisième mois après le traité de paix mettant fin aux hostilités.

Au fait, si nous y réfléchissons bien, les armuriers ne fabriquent pas en général des armes de guerre et la vérité de La Palisse n'en est pas une.

* * *

Résiliation de marchés.

Le tribunal de commerce résilie aux torts et griefs du vendeur un marché de fournitures de moulins à broyer, par le motif que dans une de ses circulaires le vendeur avait annoncé que ces machines étaient capables de broyer la soude, et qu'ainsi l'acheteur avait pu être induit en erreur sur la destination de la chose vendue. Ce procédé constitue un des nombreux spécimens de la réclame faite avec légèreté et à outrance par le temps qui court et des affirmations exagérées faites par les détenteurs de rossignols pour écouler leurs marchandises.

A l'occasion de la vente de fûts de pétrole ou d'huile, l'acheteur se voit parfois obligé de croire sur parole son vendeur au sujet du poids qu'il attribue au contenant; lorsque le fût est vidé, l'erreur se constate et un procès en surgit.

Dans un procès de l'espèce, le tribunal vient de décider, dans un jugement de cette semaine, que si le vendeur se refuse, après sommation, à faire un contrôle contradictoire du poids, il existe une présomption de vérité dans les critiques de l'acheteur, et il y a lieu d'admettre comme vraies les affirmations de celui-ci relatives à la tare, condamne le vendeur en paiement d'une part du prix reçu.

Dans un procès [illegible] a estimé qu'une certaine maladie dont était atteint un cheval malade qui rendait cet animal impropre au service dès qu'il était attelé à côté d'une jument, ne constituait ni un vice caché, ni un vice rédhibitoire, et il a refusé d'annuler le marché pour ce motif.

Le même tribunal se déclare incompétent pour apprécier le dommage causé par une usine à un immeuble contigu; tout ce qui constitue un manque de jouissance d'un immeuble n'est pas du ressort de nos juges consulaires. Par contre, tous actes faits par un commerçant, notamment un emprunt, sont censés faits pour les besoins de son commerce et sont de la compétence du tribunal de commerce, et c'est en vain que dans une affaire plaidée récemment l'emprunteur alléguait que les fonds avaient été empruntés pour payer un avocat dans une procédure en divorce.

* * *

Certains arbustes plantés au cimetière d'Evere n'ont, paraît-il, pas bien poussé et ont dépéri après un certain temps. Le pépiniériste, poursuivi par son fournisseur, prétend que ce fait provient de ce que les arbustes, lors de la livraison, n'avaient pas été entourés de mottes de terre suffisamment épaisses. Le tribunal n'admet pas cette manière de voir et condamne le pépiniériste à payer le prix des arbustes fournis pour le dit cimetière.

En matière de vente de carbure, nos juges consulaires estiment que, du moment où le carbure a été fourni, il importe peu qu'il ait été fourni en morceaux de 25, 50 ou de 50, 80, etc.

En

LES GRANDS JOURS DE CHACUN

LES CARTES POSTALES

Votre collection de cartes postales... Je sais bien. Elle ne s'accroit guère pour l'instant, et les rares correspondances de ce genre que vous recevez sont, depuis la guerre, d'un cachet tout spécial. Evidemment, ces dernières venues forment une catégorie très curieuse; les pièces les plus rares en seront fort recherchées un jour et atteindront des prix sérieux; mais ce n'est pas le moment de nous en occuper.

Classons plutôt, si vous le voulez, nos anciennes cartes illustrées, celles qui nous arrivaient, timbrées de l'étranger, nous apportant de tous les coins du monde (où prend-on les coins d'une sphère ?) des vues de paysages, des aspects de monuments, des reproductions de tableaux, de statues, d'œuvres d'art, des fantaisies plus ou moins heureuses et des genres les plus différents.

Et d'abord, je suppose que vous les aimez, les cartes postales ? On en a souvent médit. Beaucoup les considèrent comme des images faciles, des superfluités; mais s'ils les apprécient peu, c'est qu'ils les connaissent mal. Elles ont l'immense avantage de joindre l'utile à l'agréable. Je ne parle pas des cartes qui servent de truchement aux annonces, prospectus et réclames des commerçants avisés; je laisse également de côté ces images ignobles qu'on voit apparaître à certains étalages aux environs du 1er avril et qui ont pour fonction d'inciter les passants aux pires vilenies anonymes. De ces cartes répudiées par les honnêtes gens, quelle censure nous délivrera ?

Il en est d'autres, Dieu merci ! bien plus intéressantes, et c'est de celles-là que je veux vous entretenir.

Songez donc que nous ne pouvons pas, vu les circonstances actuelles, nous éloigner de notre port d'attache. Impossible de gagner le large; les voyages nous sont interdits. Mais grâce aux cartes postales, tout en restant chez nous, dans notre province, dans notre ville, dans notre maison, il nous est loisible de parcourir tous les pays du monde, de visiter tous les musées, de réjouir nos yeux par la contemplation de tous les chefs-d'œuvre. Et là est vraiment le rôle évocateur et instructif de la carte illustrée, là on peut dire qu'elle joint l'agréable à l'utile.

Si on l'a vue d'ailleurs prendre d'emblée une place si grande dans notre existence actuelle, dans cette vie ardente et fiévreuse où toutes les minutes ont leur prix, c'est parce qu'elle répondait à un besoin réel. On ne se donne plus aujourd'hui la peine d'écrire; on n'a plus le temps d'épancher son cœur en de longues missives; il faut aller vite, tout se fait à la vapeur. Alors, comme il est cependant nécessaire, lorsqu'on est au loin, de donner de ses nouvelles à ses parents, de tenir ses amis au courant de ses faits et gestes, on a imaginé ce moyen commode de la carte illustrée. Une vue de ville, un paysage pittoresque en disent bien plus, fixent mieux les idées que n'importe quelle narration descriptive. Il reste encore au verso suffisamment de place pour une formule de politesse, la signature et la date; et c'est tout ce que l'on demande. Voyez, après cela, si au même titre que le télégraphe et le téléphone, la carte postale ne réalise pas un indéniable progrès !

Elle a acquis partout droit de cité. Ses collections ont détrôné dans les salons les albums de photographies, devenus banaux et odieux, tant ils avaient été défloré par des regards indiscrets. Elle aussi parle aux yeux, mais elle n'oublie pas de parler à l'esprit.

Connaissez-vous rien de plus attirant, de plus passionnant que ces vues de la Côte d'Azur, par exemple, où il serait si difficile de se rendre à cette heure, que ces aspects d'Italie qui sont comme des évocations maintenant du Paradis perdu, tout ce rêve méditerranéen vers lequel ont toujours aspiré les peuples du Nord, où vont se réchauffer au soleil ceux dont un mal implacable a transi les moelles; où vont achever de mourir ceux que la vie a brisés ?... Là, les cyprès se dressent autour des églises comme des prières endeuillées; les pins parasols semblent protéger des repos divins; de claires villas s'étagent sur le penchant fleuri des monts comme pour faire croire à mille retraites de bonheur.

Puis ce sont des visions de la Suisse : les cimes neigeuses des Alpes où croît l'edelweiss, les eaux tranquilles des lacs bleus sillonnés de voiles latines, les glaciers farouches, les couchers de soleil radieux, tout ce qui rend ce pays de montagnes inoubliable à ceux qui en ont goûté l'ivresse...

A côté des paysages notoires, des sites classiques, des villes célèbres, les cartes postales nous ouvrent encore des perspectives sur des coins moins connus, mais qui souvent réservent aux touristes les surprises les plus délicieuses. C'est ainsi qu'elles nous montrent des vues de ces petites villes des bords de l'Adriatique, qui sont comme autant de petites Venise oubliées, ignorées, mais dans lesquelles la Période byzantine a laissé des vestiges incomparables. Il y a là des mosaïques valant celles que le crépi musulman s'obstine à nous cacher à Sainte-Sophie...

Mais pourquoi s'en tenir à ces contrées lointaines ? Les cartes qui reproduisent les paysages de chez nous ne sont pas moins intéressantes; elles nous retracent des coins de terre si délicatement beaux ou charmeurs qu'on ne se lasse point de s'en souvenir. Tous nos villages, on peut s'en faut, ont contribué à enrichir les collections de nos grands éditeurs de cartes illustrées. Ce ne sont pas seulement les monuments de Belgique, les ruines vénérables, les châteaux historiques qui ont eu l'honneur d'être clichés, mais des aspects de chemins champêtres, de vieilles chaumières, de simples sous-bois, de purs campagne. Et tout cela nous ravit d'autant plus que tout cela nous est connu : c'est notre patrimoine national qui se déroule devant nos yeux.

Tenez, concevez-vous une meilleure ornementation pour la chambre intime, le salon de famille, la pièce où fréquentent les enfants, qu'une série de cartes postales représentant des vues de Gand, de Bruges, de Nieuport, de Furnes, d'Ypres, de toutes ces vieilles villes, de tous ces sites aimés vers lesquels, aux vacances de Pâques de naguère, chacun s'empressait de prendre la volée ? Croyez-vous qu'on les ait oubliées parce que l'accès n'en est plus permis ? Bien au contraire. Jamais on n'a pensé avec plus d'unanimité à cette terre des Flandres où l'on allait chercher le repos et la santé dans l'air salubre et le voisinage apaisant de la grande mer.

Nous savons de lombreuses maisons où la décoration des pièces familières est uniquement confiée aux cartes reproduisant des vues du littoral. Il en est de si belles, de si émouvantes; on en trouve dans le commerce une telle quantité que rien n'est plus facile que de varier leur arrangement, que de renouveler tous les huit jours cette exposition de sites belges éternellement chers. Détachées du mur, elles ne sont pas perdues pour cela; elles retournent prendre place dans les albums que l'on aime à feuilleter pour refaire en esprit les promenades des saisons enfuies.

Chacun sait qu'on peut composer avec les cartes postales des recueils d'art plus beaux qu'aucun livre coûteux. On a l'avantage de les pouvoir former selon son goût, dans un but de distraction ou d'étude. On s'attache ainsi à rassembler l'œuvre entière de tel ou tel maître, ancien ou moderne, ou bien à réunir tout ce qui a été reproduit sur tel ou tel sujet, soit religieux, soit mythologique. On ne saurait croire l'intérêt de pareils recueils. Mais il est de ces collections comme des champs de fleurs : tout le monde peut en cueillir une par hasard, tout le monde ne sait pas composer un bouquet.

Je connais des collectionneurs qui se sont spécialisés dans les reproductions de madones. La série en est tellement nombreuse que sous peine d'être débordés, ils ont dû borner leurs recherches à une époque déterminée et choisir soit les peintures et sculptures gothiques si variées, si curieuses, soit celles des primitifs italiens si pleines de grâce et de fantaisie, soit encore les ouvrages des maîtres de chez nous. Car on les retrouve partout, nos peintres, nos artistes. Ils ont influencé toutes les écoles, ils en ont formé beaucoup, ils ont rempli le monde des œuvres merveilleuses inspirées par notre race et notre sol.

Mais il est clair que ces collections d'amateurs, en quelque sorte classiques, officielles, ne sont pas à la portée de tous. D'habitude on n'y met pas tant de raffinement. Chacun a sa petite collection particulière et les plus imprévues sont les meilleures. Que de causeries amusantes dans ces recueils formés par le seul caprice de nos correspondants ! Quel aimable ensemble de souvenirs ! Que d'imaginations attendries ou folâtres dans ces cartes envoyées à l'occasion de chacune des fêtes de l'année !...

Aussi les cartes postales mettent sous nos yeux, à notre portée, la course des jours, les plus beaux aspects du monde, la succession des œuvres d'art, presque tout le spectacle de la vie...

PAUL-LOUIS

Le Carnet de Deux Auteurs Dramatiques

Impressions de première

— En scène pour le un !

Depuis huit heures moins un quart, nous sommes réfugiés dans la loge de notre principal interprète. Tout en mâchonnant des cigarettes, nous nous efforçons de suivre attentivement le travail des doigts de l'acteur qui étalent du maquillage sur la face : du rouge sur les pommettes, du blanc sur le nez, du bleu sous les paupières. Ou bien, nous observons l'habilleur, un drôle de petit bonhomme, aux allures comiques de singe, qui tente vainement de concilier son équilibre avec les ordres brefs et contradictoires du „patron". Tour à tour, il se heurte au perruquier qui vient donner le dernier coup de fer, au tailleur chargé de livrer le complet café-au-lait du deuxième acte, au régisseur général qui, entre deux recommandations aux machinistes, a tenu à nous apporter la nouvelle, peu vraisemblable, que „tout va bien".

Ces braves gens nous regardent avec un air de pitié et semblent vouloir nous dire, en manière de consolation :

— Nous savons ce que c'est : le trac... Ça passera. Nous en avons vu bien d'autres !

Autour de nous, des glaces indiscrètes reflètent avec acharnement nos figures plus pâles que nous ne le voudrions. Nous leur adressons d'affreux rictus en guise de sourires.

Sommes-nous donc si émus ? Depuis quelques heures, notre énervement est tel que nous ne voyons plus clair en nous. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que nous avons la certitude que nous allons au devant d'un „four".

Notre principal interprète ne s'est-il pas avisé de nous raconter que la majorité des „insuccès" auxquels il avait assisté étaient dus surtout à l'incompréhension du public ou aux menées de la cabale, comme s'il essayait d'atténuer par avance le coup fatal et préparer les condoléances ! Et puis, le public de la générale a été froid; les répétitions ont été mauvaises; la plupart de nos interprètes ne connaissent pas la moitié de leur texte. Pour comble, tantôt, après la matinée, la souffleuse, qui s'y connaît, a prononcé, d'une voix calme de vieux président de cour d'assises, cette sentence :

— On n'a pas réclamé les auteurs : mauvais signe.

Elle a raison, la bonne femme. Tout présage la défaite, et nous nous surprenons à envier le sort de ceux qui connaissent la joie de n'avoir jamais écrit de pièces.

* * *

— En scène pour le un !

Ce cri, lancé dans les escaliers des loges et qui se prolonge „sur scène", nous réveille. C'est l'heure décisive.

Hommes et femmes se hâtent vers le plateau. En passant, ils nous jettent un bonsoir joyeux comme si, vraiment, dans leur costume de villégiature, ils allaient à une partie de plaisir. Quelle inconscience !... L'un des artistes, qui n'est pas de la première scène, nous glisse dans le creux de l'oreille le mot de... Waterloo. Il paraît que cela porte bonheur.

Nous nous plaçons dans les coulisses. Les trois coups traditionnels : nous avons envie de crier „Ne levez pas !", mais il est trop tard. Sur le plateau, des répliques s'engagent. Deux personnages que nous ne reconnaissons pas s'agitent. Des rires... Nous sommes adossés aux portants, aux écoutes. Peu à peu, nous discernons des phrases qu'il nous semble bien avoir déjà entendues... Un geste d'énervement : c'est un acteur qui brûle le texte. L'imbécile !

Et voici que nous pensons aux êtres chers qui sont dans la salle et qui souffrent les mêmes souffrances, connaissent les mêmes anxiétés, les mêmes émotions.

— Ça mord, assurent-ils.

La bonne parole et qu'elle est réconfortante !

— Ça mord !

C'est un peu d'espoir qui nous arrive de la mêlée.

* * *

Nous voici au troisième et dernier acte. Nous recommençons à espérer. Pendant l'entr'acte, nous nous sommes livrés aux enthousiasmes des nôtres. Des yeux mouillés de larmes; des baisers qui s'acharnent et menacent de nous étouffer; des félicitations que nous accueillons avec une indifférence, parfaitement simulée, de vétérans du succès. On nous raconte que X, le critique, qui espérait assister à la curée, est parti furieux et dépité. Comme nous le comprenons !

Quant à Z, un cher confrère, il va partout déclarant que telle scène est de l'un de nous; telle, de l'autre. Il s'est rencontré avec (X), qui lui a assuré savoir de bonne source que notre œuvre devrait en toute équité être signée d'un seul nom, puisque l'un des prétendus collaborateurs s'est borné à sustenter l'unique auteur. Z et Y, craignant de ne pouvoir tomber d'accord avant la fermeture des cafés, se sont acharnés à trouver un terrain d'entente, et ils ont pactisé sur ce point : notre œuvre est mauvaise. Puissent-ils boire en paix, à présent ! Par contre, un ennemi de plusieurs années s'est meurtri les paumes à nous applaudir : il doit s'être trompé de théâtre.

Maintenant, le dernier acte touche à sa fin. Nous entendons des gens pleurer. Nous apercevons des mouchoir

— Ce sont les signaux du triomphe, nous affirme un vieil habitué des planches.

Nous nous serrons l'un contre l'autre. Derrière nous, des souffles se retiennent... Notre principale interprète entre en scène, long voilée. Elle a des mots qui implorent, menacent et injurient, pour finir en plainte très douce. La pauvre femme !... Le rideau tombe, se relève, se relève encore... Nous entendons lancer nos noms aux spectateurs. Nous nous sentons empoignés aux épaules... Un grand trou noir où des choses s'agitent et où l'on crie. Nous voulons fuir. Toutes les issues sont barrées par des bras fiévreux ! Nous reculons. Une main gantée, chaude et frémissante, doucement nous retient. Ne pouvant la repousser, nous l'embrassons... D'ailleurs, nous embrassons tout le monde, si l'on voulait seulement nous laisser !

Enfin, la toile s'interpose entre nous et le gouffre bruyant.

C'est fini ! La bataille est gagnée !

Jules GIBET et Paul RUSCART.

CHRONIQUE D'ART

L'art aux guinguettes

Ce n'est pas de la musique et de la danse que je veux parler. On ne chante plus, on ne danse plus dans les guinguettes bruxelloises. Et ce n'est pas sans cause; le temps n'est pas à la musique et à la danse. Je veux parler de la peinture et plus spécialement de la peinture de paysage qui semble se réfugier volontiers dans les guinguettes de la banlieue. Or, voyez comme la chose est heureuse. Par les beaux dimanches, le bon peuple bruxellois va se délasser dans la campagne prochaine; il s'émerveille aux beautés des champs, des bois et des eaux; puis il se décide, tout comme Jean-Jacques, „à dépenser magnifiquement huit ou dix sols à quelque guinguette". Là, tout en consommant ses huit ou dix sols, il peut admirer aux murs de la salle les derniers tableaux où nos bons paysagistes ont tenté de rendre les merveilles de la nature voisine. C'est un nouvel émerveillement, et qui n'est pas de moindre valeur que le premier. Car bien des gens comprennent mieux la nature peinte que la nature vivante. Ils restent froids devant un coin de forêt, devant une maisonnette ancienne perdue au creux d'un vallon, devant une mare vêtue de roseaux et de nymphéas. Mettez ce coin de forêt, cette maisonnette, cette mare sur la toile, ils en perçoivent alors le charme et la poésie, et ils éprouvent, devant l'œuvre d'art, une part de l'émotion que le peintre a éprouvée et dont il a imprégné son œuvre.

Car le paysage est autre chose que la représentation de la nature.

— Celui qui voyage en Normandie, écrit Guyau, aperçoit de longues files de bœufs, couchés paresseusement, les yeux grands ouverts, regardant le frais paysage aux lignes noyées que parfois un peintre est précisément en train de reproduire : une même image se reflète ainsi à la fois dans les yeux de l'homme et des animaux; la différence, c'est que dans le cerveau des uns cette image glissera sans laisser de traces et mourra à peine née; dans le cerveau de l'autre, elle pourra susciter des vibrations sans nombre, elle s'achèvera en des sentiments, en des pensées de toute sorte, qui finiront par se fondre avec elle, par modifier l'image même. C'est cette image ainsi modifiée, où a passé quelque chose d'humain, que le peintre ou le poète doit saisir, fixer sur la toile ou dans ses vers. Il faut sans doute qu'il nous représente une nature réelle, de vrais arbres, des animaux vivants, mais tout cela vu par un homme et non par un bœuf"

J'aime beaucoup cette façon de voir. Le paysage doit être harmonisé avec nous-mêmes, il doit être humanisé, il doit être un état d'âme. Il faut que notre vie se mêle à celle des choses et celle des choses à la nôtre. Il faut que devant une toile ou une aquarelle nous percevions qu'une âme a vibré devant la nature et que nous vibrions en accord avec elle. Un paysage froid est un paysage incomplet. Que ce soit par sa couleur, ou par ses lignes, ou par l'accord complet des tons et des formes, il importe qu'il chante, qu'il dise la joie ou la tristesse, le charme ou l'âpreté, la poésie douce ou le rêve exalté de la grande nature. C'est d'ailleurs par le vrai réalisme que le peintre produira cet effet, si son œil exercé perçoit le vrai caractère des choses et si son pinceau habile sait rendre ce que son œil a perçu.

Ce n'est pas si facile. Il faut, pour y réussir, non seulement des dons naturels, une âme sensible aux beautés de la nature, un cœur capable d'émotion devant de belles formes et de belles couleurs, une imagination qui sache accueillir et développer les ébranlements du rêve, mais des qualités acquises : un métier solide, une science obtenue par un long travail, et la sûreté du dessin jointe à l'eurythmie des couleurs.

Il faut se souvenir de ces difficultés quand on visite des expositions de saison comme celles que j'ai visitées l'autre jour dans nos guinguettes. Car les œuvres que l'on y voit réunies sont de valeur fort diverse. Il y a des œuvres d'apprentis, des œuvres de compagnons et des œuvres de maîtres. Les unes vous amusent, les autres vous étonnent, les troisièmes vous émeuvent. Mais des unes et des autres en tout cas se dégage une lumière plus ou moins parfaite ; et une lumière, c'est une lumière, dirait Calino.

Tout cela, à propos de l'exposition des Peintres de la forêt au Grand Hôtel de l'Abbaye du Rouge-Cloître, à Auderghem, et de l'exposition du Cercle d'art „La Palette" à la Laiterie de Scheut, rue de la Laiterie, à Anderlecht.

Parmi les œuvres des peintres de la forêt, on trouvera tout d'abord et comme de juste des vues pittoresques de notre grande et belle sylve. M. Joseph François est toujours le maître incontesté. Son „Pignolet" est remarquable en tous points. M. Louis Cleese a fait d'étonnants progrès. Beaucoup de toiles qu'il expose, „Sous-bois", „Effet de neige", „Dans les roseaux", seront admirées des connaisseurs. M. Carpathy, dans sa „Chapelle en forêt à Groenendael", évoque le mysticisme errant dans cette vallée qui sanctifia Ruysbroeck l'admirable. M. de Baugnies dans ses „Etangs aux cygnes" et M. Abatucci dans ses „Etangs du Rouge-Cloître" donnent un style singulier au vieux paysage si connu des Bruxellois. M. Keller expose une „Source de l'empereur", traitée avec une infinie délicatesse des nuances. M. Drumé est d'une lumière heureuse dans son „Ruisseau" et sa „Mare". D'autres, Huygens, Levinsen, Th. Clesse, Van Haecht serrent de près la nature. On pourrait reprocher à quelques-uns de voir trop gris. L'aquarelliste A. Barth a des sous-bois très poussés, d'une belle impression et M. Verheyden, autre aquarelliste, nous donne une „Fin de journée" d'une belle gamme de clartés.

On y trouvera aussi d'autres paysages, coins de campagne charmants, deux superbes toiles de M. A. Bastien „Couchez de soleil" et „Les gerbes"; trois jolies vues de „Ganshoren" dues au bon talent de M. A. Lynen fils ; trois aspects sévères, à la poésie sauvage, de la „Campine" par M. Van der Swaelmen; la notre très personnelle de M. Flamand dans son „Intérieur" en vert et rose et ses deux autres toiles originales ; de gracieuses et lumineuses aquarelles de M. Van de Leene; et de M. Amédée Degreef, une „Chaumière" d'un art très robuste, d'un métier puissant, où l'on voudrait peut-être une lumière plus dégagée, plus vibrante, mais où l'on sent un talent sûr de lui, qui donne à toute chose sa valeur et sa matière dans une atmosphère vivante.

On y trouvera même des études très intéressantes, „Tête de femme" de M. Czikann et des portraits, de femmes aussi, signés P. Martel, dans cet art que j'ai analysé jadis et que je trouvais fort séduisant, mais dont je ne suis plus si toqué, parce qu'en vérité il me paraît trop superficiel, trop incomplet, et résistant peu à une analyse rationnelle. J'aurai sans doute l'occasion d'y revenir. Il serait intéressant de voir réunies les principales œuvres de cet artiste qui séduit les uns et que discutent les autres.

A la „Palette", ce sont aussi pour la plupart des paysages que l'on rencontre. Il en est de fort bons comme ceux de M. Abattucci, qui se développent dans une belle eurythmie; ceux de M. Bytebier, qui sont tout chargés d'émotion; ceux de M. Lutier, tout vibrants des riches couleurs automnales ; ceux de M. A. De Wagle, pleins d'un rêve harmonieux et poétique ; ceux de M. Walravens, où domine la grâce délicate et fraîche.

Ajoutez à cela de bonnes études d'animaux de M. De Clerck, des intérieurs fort intéressants de MM. Cammaert et Janssens et des illustrations de M. Sermon. N'en voilà-t-il pas assez pour que, en promenade par la chaussée de Ninove, vous vous détourniez un brin vers la Laiterie de Scheut ?

E. GEORGES

La Promenade du Dimanche

Dieghem

Beaucoup de Bruxellois, le lundi de Pâques, délaissent les coteaux d'Uccle et la forêt mystérieuse pour pèleriner au nord, sur la vieille chaussée de Bruxelles à Haecht, laquelle, à mi-chemin, rencontre le village à peine modernisé de Dieghem.

On peut, dans le bas de la ville, prendre le tram 56 qui va à Evere. De la place de ce village, on rejoint, sur la droite, la chaussée de Haecht; un peu en deçà du vaste mur du cimetière de Bruxelles — Evere, que longe, de l'autre côté, la chaussée de Louvain. Dans le haut de la ville, part de l'église Sainte-Marie le tramway vicinal Bruxelles-Haecht. Quelle qu'ait été la voie pour la première partie du trajet, nous conseillons fort de mettre pied à terre à hauteur du village d'Evere et de faire pédestrement les trois kilomètres environ qu'il y a de là à Dieghem. Car, en excursion, le but n'est pas tout; le chemin aussi importe; même est-il souvent désastreux d'aborder une ville, un village, sans les avoir d'abord entrevus, découverts et devinés de loin. La si curieuse tour de Dieghem sert de phare parmi ces belles plaines ondulées. Sur la droite, à tout instant, on la voit poindre, puis, comme s'enfoncer au tournant d'une colline. C'est une construction du XVIIe siècle; de cette époque, rebelle à la pure architecture gothique, elle a cette allure étrange, originale qui fait ressembler son clocher à une pagode hindoue. Des balustrades, en retrait de bas en haut, donnent aussi à ce clocher, triplement couronné, l'aspect d'une immense tiare pontificale, aspect qu'offre également la tour d'Anderlecht.

Sur la gauche, c'est une fête pour les yeux qui découvrent les belles campagne d'Evere — tour blanche — et de Haeren — clocher pointu. Au delà sont les jolis coteaux de Neder-over-Heembeek, et la pelouse en pente qui, du canal de Bruxelles à Willebroeck, aujourd'hui à Wintham, monte jusqu'au blanc pavillon de Meudon.

Déjà sur la chaussée de Haecht, des pèlerins reviennent de Dieghem, car très tôt au matin a eu lieu, en l'honneur de saint Corneille et au profit de l'église, l'offrande de poules, coqs, pigeons, revendus ensuite au plus offrant. En atteignant le village, la chaussée fait un coude. Les autres années, on se trouvait en pleine kermesse. Pas de Grand'Place; baraques et histrions s'alignaient et s'agitaient, au long des rues emplies d'une foule compressée. Aux heures de la matinée régnait encore une certaine paix religieuse, mais plus tard, les appels des forains, le vacarme des musiques, les libations excitaient une allégresse rubénienne ou jordanesque. Au delà de vieux jardins, piqués d'arbres en fleurs, l'église apparaît lourde, massive, isolée et enclavée dans la haute muraille de pierres blanches du cimetière. Tout autour de l'église, les pèlerins vont, égrenant leurs prières. Il est assez malaisé de pénétrer à l'intérieur avant que ne soit achevée la grand'messe (la procession n'a lieu que le 15 août). Profitons de cette attente pour admirer de plus près la robuste tour qui s'épanouit parmi les pans de ciel bleu et les fragiles nuées blanches. La tour proprement dite dépasse à peine la nef. Tout de suite monte le clocher avec l'ornement de ses balustrades, de ses lucarnes au dessin varié. Les murailles de l'église sont en moëllons irréguliers. Notez la belle ligne ovale du grand portail qui encadre une jolie statuette de la Vierge ; notez aussi, au petit portail nord, les statues de saint Corneille et de sainte Catherine, patrons de l'église, et deux autres statues sculptées dans le bois même de la porte. Toute l'année, il y a à Dieghem un pèlerinage de mères venant faire bénir leurs enfants. On invoque également saint Corneille pour les bestiaux, dont il est le patron, ce qu'atteste la corne que porte le saint parmi les attributs pontificaux — il fut pape et martyr. Au reste, le nom ici a fait la chose, et c'est pour s'être appelé Corneille — dans Corneille, il y a corne — que le saint est devenu le patron des bêtes à cornes...

L'intérieur de l'église est intéressant. Il apparaît bien petit en comparaison de la puissante tour extérieure. Celle-ci s'appuie sur les fortes assises que l'on voit entre le chœur et la grande nef. Dans la nef latérale de droite, au rétable de l'autel de saint Corneille, se trouve un bon tableau par Van Houbraken, un élève de Gaspard de Crayer. Les fonds baptismaux en marbre blanc et cuivre sont remarquables aussi. Tout autour de l'église courent de délicates boiseries du XVIIe siècle. Il y a un confessionnal de la même époque. Des autels, seul le maître-autel est moderne et de style gothique. Le meilleur des tableaux de l'église est assurément celui de Van Houbraken. Il représente le saint que viennent implorer des laboureurs et des mendiants. Avant de sortir de l'église, n'oublions pas de mentionner les orgues d'un beau travail. Elles furent exécutées en 1795 et coûtèrent 14,000 florins.

Sur la chaussée de Haecht, un peu au-delà du village, il y a, à gauche, une fraîche oasis de prairies, d'allées, d'étangs que forme la Woluwe, toute proche. L'auberge de style archaïque renferme des salles ornées de tapisseries, boiseries, ferronneries, si bien qu'à tout instant on s'attend à y voir entrer Rubens, Teniers, Jordaens... Mais cette année la kermesse chôme.

En arrière du domaine, court la chaussée de Dieghem à Vilvorde — 4 kilomètres. — On pourra compléter la promenade par cet itinéraire que l'on soit arrivé à Dieghem dans la matinée ou seulement dans l'après-midi. A Vilvorde, le tram électrique n. 53 ramènera à Bruxelles en trois quarts d'heure.

ALEX.

LA VIE A ANVERS

Renchérissement

La situation devient de jour en jour plus grave. Les bouchers réclament le prix de 8 francs le kilo de viande ordinaire, partie d'os non détachée. Vous vous rappelez que nous avons fait prévoir cette situation depuis plusieurs semaines, en indiquant les prix exorbitants qu'atteignaient les bêtes sur pied.

— Des bruits pessimistes courent maintenant aussi au sujet de prochaines augmentations énormes du prix des œufs. Le fournisseur campinois dont je vous transmets chaque semaine les vaticinations, m'assure que ce prix ira jusqu'à 50 centimes.

Le fait est qu'il déclare ne plus pouvoir en apporter, et que, dans les magasins on n'en obtient pas, dès aujourd'hui, à moins de 22 centimes.

— Quant au beurre, on a consenti cette semaine à une légère amélioration, en retranchant 25 centimes, ce qui met le kilo à 7 francs.

Le concours des poupées

Nous avons annoncé l'ouverture de 23 avril (jour de Pâques) du concours de poupées habillées, au bénéfice de la Maison des invalides.

L'exposition restera ouverte jusqu'au 7 mai. Il y aura tous les jours des auditions musicales. L'accès est gratuit, de 4 à 7 h., sauf les samedi 29 avril, mardi 2 mai et samedi 6 mai. Le 29 avril, fête offerte aux participants; les deux autres jours, fête publique à fr. 2.50 le ticket, au profit de l'œuvre.

On sait que les poupées exposées seront vendues aussi dans le même but charitable.

Fatale méprise

Un accident presque incroyable s'est produit dans la matinée, dans une maison de la rue Saint-Laurent. Mme Marie W..., exerçant la profession de tailleuse, avait pris une bouteille qu'elle s'imaginait contenir du stout et en but à même le goulot. Aussitôt elle roula à terre dans des convulsions atroces. La bouteille contenait de l'acide phénique !

Le docteur Desolre, qui a prodigué les premiers soins à la victime, déclare qu'il faudra quelques jours avant qu'on puisse se prononcer sur les suites de cette méprise et les graves brûlures intérieures qu'elle a entraînées.

Les cambrioleurs empêchés

Nous avons eu successivement à deux reprises l'occasion de mentionner des cambriolages avortés. Chaque fois la police est arrivée à temps. Cela nous change agréablement du refrain habituel : „Des inconnus ont pénétré... La police cherche..." — En plupart du temps pour ne rien trouver. Et voici un troisième cambriolage manqué, mais les coupables ont échappé. La nuit dernière, un veilleur de nuit, nommé V. R..., avisa, avenue du Commerce, une porte entr'ouverte — il était près de minuit; il alla aussitôt avertir la police, qui pénétra en tapinois dans l'immeuble, mais les voleurs s'étaient enfuis par les toits des maisons voisines, et le défaut de précaution qu'on avait eu, celui de ne pas poster des agents pour surveiller les alentours, est cause qu'on n'en a plus eu de nouvelles. Donc, on les recherche, comme tant d'autres.

Chronique de la charité

Le 24 avril, second jour de Pâques, dans la salle des fêtes Mozart, rue Sainte-Elisabeth, représentation dramatique au bénéfice des œuvres.

On déménage...

Mme H... avait chargé un homme de métier d'opérer le déménagement du mobilier de son appartement à destination d'un nouveau logement. Pour échapper à l'ennui de ce remue-ménage, elle ferait une petite absence, en se flattant de trouver à son retour toutes choses en ordre.

Quelle fut sa stupéfaction, quand elle rentra, de constater que tout son mobilier était absent, ni vu ni connu. L'instruction à laquelle procéda la police, fit découvrir des choses bien curieuses : la personne qui avait été chargée du déménagement, avait pris deux aides; ils s'étaient mis à la besogne et déménagèrent, mais sans emménager; ils avaient trimbalé de droite et de gauche les meubles de Mme H... et de MM. V. M... et D. C..., et avaient vendu ceux-ci par bribes, à des prix dérisoires, notamment chez V. d. H..., marchand de soldes, trois tableaux pour 20 francs; chez E... une chaise longue, quatre chaises et un canapé; chez M..., un musicien, le stradivarius qui faisait partie du mobilier, à des prix à l'avenant. Les trois premiers, en compagnie d'un commissionnaire, furent mis en prévention du chef d'abus de confiance des nombreux objets qui ont été emportés et bazardés, et les trois acheteurs que nous venons de citer étaient inculpés de recel.

Le fait en lui-même est curieux, mais ce n'est pas tout : cette petite affaire se rattache indirectement au drame du boulevard Léopold : l'un de ces gens est de la famille de la vieille femme assassinée ce ce sont, paraît-il, ses révélations ingénues au sujet du pécule de la victime qui ont donné à de mauvais compagnons l'idée de l'attentat. Parmi les principaux inculpés, figure aussi le nommé L..., repris de justice émérite, et qui répond au sobriquet de „Petit Napoléon". Il est de taille bien au dessous de la moyenne, et la figure a une vague ressemblance avec celle du Petit Caporal.

Quatre défenseurs étaient constitués dans cette affaire : Mes Hebbelynck, Van Lil, Geuyens, De Keyzer. Une foule de témoins ont défilé. Ceux-ci ont établi la bonne foi du quatrième inculpé, ainsi que celle des prétendus recéleurs. Quant aux déménageurs, ils ont été condamnés, le premier et le second (Petit Napoléon) à 9 mois de prison et 5 années de surveillance de police; le troisième à 7 mois de prison.

Etat civil

Déclarations du 19 avril :

Naissances : 4 garçons; 3 filles.

Décès : 6 hommes, 9 femmes.

Sexe masculin : J. Vanbomm, diamantaire, 54 ans, ép. J. Mersis, 97, rue Longue Van Bloer; H. Verdonck, journalier, 55 ans, ép. T. Wiels, 16, rue des Teinturiers; P. Vanderheyden, marqueur, 57 ans, ép. A. Forceville, 142, rue Dambrugge; H. Weyts, pâtissier, 56 ans, ép. J. Ledeganck, 39, rue de la Porte Saint-Georges; un enfant de moins de 7 ans; un enfant mort-né.

Sexe féminin : M. Heirman, s. pr., 87 ans, veuve J. de Paula Van de Put, 61, rue Kipdorp; M. Geenen, 72 ans, ép. J. Vanhoebergen, 18, rue des Poires; A. Vervoort, s. pr., 78 ans, veuve J. Clymans, 17, rue Longue Van Sterbeeck; V. Roefs, s. pr., 72 ans, veuve T. Jansen, 19, rue de Hollande; M. Coddron, s. pr., 80 ans, veuve T. Heylbroeck, 19, rue de Hollande; quatre enfants de moins de 7 ans.

◆ TOUT-LIÉGE ◆

Pour nos mécaniciens

Au local du Moto Club de Belgique, situé boulevard du Régent, 11, lundi prochain, à 12 heures, M. Wathoul, directeur de l'Ecole des mécaniciens constructeurs d'autos de Liége, fondée en 1904, donnera une très intéressante conférence aux nombreux candidats qui se sont fait inscrire pour suivre les cours pratiques de la construction d'automobiles.

Cette conférence aura pour but d'exposer en détail la nécessité de la création et l'organisation de cours pratiques pour patrons et pour mécaniciens qui désirent se spécialiser dans la partie automobile.

M. Wathoul exposera ce que l'on devrait faire pour les ouvriers en matière d'enseignement professionnel, ce que devraient être les cours de perfectionnement pour les ouvriers des usines ; il montrera l'avenir qui attend les centres de constructions mécaniques qui, lors de la reprise de l'industrie, seront bien préparés en usines et en ouvriers spécialisés; il fera voir la situation créée à la locomotion, ce que sera la traction animale et son remplacement par la traction mécanique et la nécessité d'avoir un personnel d'ouvriers capables...

Les cours auront pour but d'étudier en détail sur des voitures, tous les organes de l'auto : forme, composition, matière, fonctionnement, entretien, construction, réparation.

Cette école répondra à une véritable nécessité. Car, après la guerre, il n'y aura presque plus de chevaux en Europe et la traction animale devra être remplacée par des moteurs mécaniques. Après la guerre, presque tous les autos, autos-camions, etc., seront brisés, hors d'usage ou seront à réparer.

Il y aura énormément de travail pour les ouvriers mécaniciens de profession qui connaîtront parfaitement la composition, le mécanisme, la construction, la réparation et l'entretien des automobiles.

Après la guerre, les mécaniciens constructeurs d'autos manqueront.

Nous faisons un pressant appel aux bons ouvriers mécaniciens et à tous ceux qui se proposent de travailler dans les autos, pour qu'ils suivent les cours annoncés ; nous demandons aux patrons d'accorder les facilités à ceux de leurs ouvriers qui voudraient suivre ces cours.

Ces cours débuteront en trois séries qui auront respectivement cours l'après-midi, le soir et le dimanche à des heures à fixer avec les intéressés.

Un grand avantage pour les auditeurs des cours, c'est que toutes les leçons sont publiées avec texte et figures et que, par fascicules, tout le cours sera mis à la disposition des auditeurs.

Un diplôme calepin de poche sera délivré à la fin des études après examen réussi.

En appel correctionnel

— Henri L..., mineur à Xhendelesse, a comparu devant le tribunal, puis devant la Cour sous la prévention de vol de 20 francs trouvés sur le cadavre d'un fusillé au début de la guerre à Melen. Il était aussi prévenu de vol ou de cel de différents objets provenant de maisons incendiées. Cette affaire donna lieu à de longs débats dont nous avons rendu compte.

Me Leduc fils, son défenseur, tend vainement de plaider son innocence; la Cour maintient les diverses peines lui infligées s'élevant à 18 mois de prison.

Un des principaux témoins à charge dans cette affaire était un sieur Ch... L'ayant rencontré un jour à Battice, le prévenu lui aurait dit : „Si tu me fais condamner, je te casserai la tête."

Pour menaces vis-à-vis d'un témoin, le tribunal condamna L... à 1 mois de prison et 50 francs d'amende. Prévenu et ministère public interjetèrent appel.

Devant la Cour, Me Leduc fils s'attache beaucoup plus à démontrer l'innocence de son client dans la première affaire que dans la seconde actuellement devant la Cour. M. le président Dupret le lui fait observer et prie Me Leduc de plaider l'affaire de menaces au témoin Ch... Me Leduc continue sans tenir compte de l'observation. Le président arrête de nouveau Me Leduc et le prie de parler de l'affaire actuellement pendante et non pas de celle jugée définitivement depuis 3 mois.

Et alors Me Leduc de répliquer :

— Puisque

Les bons comptes font les bons amis !

J'ai quelques petits comptes à régler avec mes bons amis, les paysans, avant l'entrée en campagne de 1916. J'ai reçu, depuis les débuts de ma collaboration à ,,La Belgique'' une véritable avalanche de lettres auxquelles il m'a été impossible de répondre sur l'heure. Les auteurs de ces missives ont dit, certains même me l'ont écrit: ,,Vous êtes dans l'impossibilité de rétorquer nos arguments ou vous manquez de ce tact élémentaire d'où dérive le proverbe ,,toute lettre mérite réponse'' !''

Je n'accepte aucune de ces deux hypothèse. Je dirai simplement que le temps et la place m'ont fait défaut. Je vais m'efforcer de liquider l'arriéré en une seule fois !...

Un lecteur de Liége me demande des explications au sujet des chiffres que j'ai cités, dans un de mes derniers articles sur le rendement d'une étable en hiver et sur la façon d'établir ce rendement. Les chiffres que j'ai cités se rapportaient à une exploitation que l'on peut déjà ranger dans la grande culture. Voici d'ailleurs le système exposé dans ses grandes lignes et basé sur des résultats acquis.

Donc, le président d'un comice agricole du Brabant m'avait dit au cours d'un entretien que j'eus avec lui :

— Je ne suis pas de l'avis de ces cultivateurs qui crient comme des écorchés que la culture et spécialement le bétail ne donnent pas de bénéfices. C'est absurde. Il est tout aussi absurde de prétendre que nous réalisons des bénéfices exagérés. Je vais vous donner la preuve du contraire. En janvier 1914, je possédais 13 vaches laitières qui m'ont donné exactement 244 livres de beurre que j'ai vendues pour la somme globale de fr. 442.65, soit fr. 1.82 la livre en moyenne. Le rendement calculé en lait permet d'établir plus clairement la situation. Le voici: pendant ce mois de janvier 1914, chacune de mes vaches laitières m'a donné en moyenne 280 1/2 litres soit 9 litres de lait par jour; au prix de vente normal de 21 centimes le litre de lait, chaque vache me rapportait journellement fr. 2.16 par jour. De ces fr. 2.16 il faut déduire le coût de la ration qui s'élevait alors à fr. 1.28, se décomposant comme suit : a) un mélange de pulpes, de feuilles de betteraves et de balles de froment ; b) de paille de froment; c) le son; d) de cocotier.

Mon bénéfice net en janvier 1914, en tablant sur la vente du lait — le prix du lait doit correspondre mathématiquement à celui du beurre — était de fr. 2.16 moins fr. 1.28, soit fr. 0.88 par jour et par vache.

En janvier 1915, je possède 18 vaches laitières qui me donnent 279 livres de beurre vendues pour la somme globale de 558 francs, soit 2 francs la livre en moyenne. Le rendement correspondant en lait donne, par vache et pour le mois, 232 1/2 litres, soit 7 1/2 litres par jour vendus à fr. 0.24 le litre, soit fr. 1.80 comme valeur argent du lait. La ration comprend: a) un mélange de pulpes, feuilles de betteraves et balles de froment; b) de la paille de froment: c) du cocotier, dont coût fr. 1.03. Bénéfice net par tête et par jour : fr. 1.80 moins fr. 1.03, soit fr. 0.77.

En janvier 1916, j'ai porté le nombre de mes vaches laitières à 21. Rendement en beurre pendant ce mois : 286 livres vendues globalement fr. 812.70 au prix moyen de fr. 2.84 la livre. Rendement correspondant en lait, par vache, 204 1/2 litres, soit par jour 6.6 litres vendu à fr. 0.30 le litre, ce qui donne par tête et par jour un rendement argent de fr. 1.98. A la même époque, la ration journalière est composée de : a) pulpes, mélangées de feuilles de betteraves et de balles de froment; b) de paille de froment; c) de son, et revient à fr. 1.56 la ration. Donc bénéfice net par tête et par jour : 1.98 moins 1.56, soit fr. 0.42.

Donc, conclut mon interlocuteur, le bénéfice net journalier donné par une vache laitière pendant la période hivernale, qui était de fr. 0.88 en 1914, est tombée à fr. 0.77 en 1915 et à fr. 0.42 en 1916 pour les fermiers qui se sont conformés au prix réglementaire maximum de fr. 5.55 le kilo de beurre. La surélévation de ce prix maximum à fr. 6.50 pour le gros et à fr. 7.05 pour le détail amène ce bénéfice à un maximum variant entre fr. 1.32 et fr. 1.87 par tête et par jour.

La conclusion s'impose : c'est qu'actuellement le bénéfice net moyen annuel d'une vache laitière calculé à la période la plus mauvaise de l'année — au mois de janvier — représente la somme de 500 francs. C'est presque du 100 p. c. et c'est ce que l'on peut appeler un vrai placement de père de famille.

J'entends dire : ces calculs se rapportent à une grande exploitation agricole où le ravitaillement est beaucoup plus aisé que chez le petit paysan. Dans une grosse ferme, on trouve de tout, les déchets y sont innombrables et contribuent pour une grosse part à l'alimentation du bétail.

Ce raisonnement ne m'embarrasse guère. Je vais y répondre par un argument ,,adhominem'' en reproduisant la lettre que m'adressait, le 15 février dernier, un fermier-négociant de Ville-Pommareul (Hainaut) :

— Etant négociant et petit fermier en même temps, je puis vous prouver que le cultivateur, en vendant 6 francs le kilo de beurre en ce moment, fait moins de bénéfice qu'en temps normal en le vendant 3 fr. 50 c. Loin de moi la pensée de dire que le fermier est aussi éprouvé par la guerre que les ouvriers, les petits bourgeois et les commerçants. Mais de là à faire fortune, il y a de la marge. Je vais, par un petit calcul, vous prouver ce que j'avance. Prenons, par exemple, une vache en pleine production, c'est-à-dire fraîchement vêlée. Pour la nourriture du moment, voici ce que la ration d'une journée coûte en hiver :

4 kilos farine de maïs à 0.41	fr.	1.64
1 kilo de son		0.34
40 kilos de betteraves à 25 francs les 1,000 kilos		1.00
5 kilos de foin à 60 fr. les 1,000 k.		0.30
5 kilos de paille à 40 fr. les 1,000 k.		0.20
	Fr.	3.48

J'estime qu'une bonne vache fraîchement vêlée ne saurait donner, rationnée de la sorte, plus de 500 grammes de beurre par jour, ce qui fait 3 francs en mettant le beurre à 6 francs. Mettons pour le petit lait avec lequel on fait le fromage, fr. 1.20. Nous obtenons ainsi comme rendement, fr. 4.20. Déduction faite du coût de la ration, il reste fr. 4.20 — fr. 3.48 = fr. 0.82 de bénéfice par jour, ce qui n'est pas exagéré.

Voyons maintenant le coût de la ration en temps normal :

2 kilos tourteaux de lin à 0.23	fr.	0.46
3 kilos de son à 0.16		0.48
40 kilos de betteraves à 25 francs les 1,000 kilos		1.00
5 kilos de foin à 60 fr. les 1,000 k.		0.30
5 kilos de paille à 40 fr. les 1,000 k.		0.20
	Fr.	2.44

La vache alimentée de la sorte produit sans exagération un tiers en plus de beurre qu'avec la ration du moment, par le fait que les tourteaux de lin et le son en supplément forment une ration beaucoup plus riche en graisse et albumine et beaucoup moins échauffante.

Voyons le rendement :

750 grammes de beurre à fr. 3.50 le kilo	2.625
Fromage	0.80
Fr.	3.425

Bénéfice net par jour et par vache, 3.425 — 2.44 fr. — 0.985 fr., soit fl franc en chiffre rond; ce qui fait le bénéfice ordinaire supérieur de fr. 0.20 au bénéfice réalisé en temps de guerre.

Vous voyez par ces calculs que ce n'est pas en vendant le beurre en ce moment 6 fr. que le fermier s'enrichit au détriment du peuple, ouvriers et bourgeois, et qu'il ne fait que suivre le cours des événements. Le cultivateur ne saurait faire un sérieux bénéfice que s'il a élevé des bestiaux dans le courant de l'année qu'il vendra au prix fort.

Quant aux produits de la terre, soit pommes de terre, betteraves, froment, seigle, etc., ce ne sont que les gros fermiers cultivant de 30 à 50 hectares qui peuvent en profiter; le petit cultivateur, comme c'est le cas chez nous, la culture étant fortement morcelée, ne produit que pour sa famille, ses bestiaux et sa basse-cour : il ne pourrait, par conséquent, réaliser de bénéfices sur ces articles.

Je pense qu'à la lecture de ces considérations, vos lecteurs comprendront que les petits cultivateurs ne sont pas, comme beaucoup le pensent, des ogres, de mauvais patriotes, etc.''

... Dans les nombreuses lettres que j'ai reçues de la part de mes correspondants ruraux, j'ai pris les données et les chiffres d'un gros fermier et ceux d'un petit cultivateur-négociant : la question me paraît ainsi bien résumée et je ne m'attarderai pas à un tas de petites considérations qui feraient dévoyer la discussion. Il ressort de ces chiffres que, pendant la dernière période de l'hiver écoulé, aux prix maxima actuels, le gros fermier a pu réaliser un bénéfice net annuel de 500 francs par vache; pour le petit fermier, ce bénéfice varie entre 700 et 800 francs, ce qui représente plus que du 100 p. c. de la valeur du capital engagé.

Ajoutez à cela la vente de quelque veau, de quelque cochon et de quelques quarterons d'œufs et vous aurez une idée de la malheureuse situation de la classe agricole !...

On m'a accusé de parti pris, d'exagération, d'injustice, de déclamations calomnieuses à l'égard des paysans. Je viens de citer des chiffres fournis par deux fermiers qui appartiennent certainement à l'élément loyal et honnête de la classe agricole et qui m'ont fourni des données exactes et précises.

Ces chiffres ont leur éloquence et m'exemptent de toute autre justification. Ils font ressortir combien sont criminels ceux qui font fi des règlements et exigent pour leurs produits des prix monstrueusement usuraires.

VIATOR



De tout un peu

En dépit des averses, de la grêle et des bourrasques dont ce mois d'avril a été saturé, nous voici, avec les fêtes de Pâques, en pleine saison printanière. Souhaitons au moins que le ciel nous rende notre compte de soleil et notre arriéré de beau temps. Tant d'inconstance et d'incertitude dans l'état de la température nous ont un peu désorientées sur la question de nos toilettes et n'ont pas manqué de nuire à l'effet des modèles nouveaux de la saison.

Néanmoins nos couturiers et modistes ne se sont pas laissé décourager par l'adversité barométrique et nous avons pu les voir à l'œuvre. Avec les premiers beaux jours, franchement beaux, ce sera une éclosion soudaine de modèles inédits. Ils sont aussi variés qu'agréables et le choix n'en est que plus difficile au point d'évoquer pour moi ce spirituel dessin du mordant Abel Faivre, représentant deux jeunes filles assises dans un grand magasin devant un amoncellement de tissus déployés :

— Comme il est plus facile de choisir un mari'', soupire l'une d'elles.

Le mot est heureusement plus malicieux que juste. Mais si les caricaturistes ont toutes les audaces, avouons que c'est bien souvent de notre faute.

* * *

Je ne m'étais pas trompée en vous faisant prévoir la grande faveur actuelle des tissus quadrillés. On en verra beaucoup dans les tailleurs, dans les manteaux comme dans les robes. On portera aussi la jupe quadrillée avec la jaquette unie.

Le noir et le blanc combinés sont particulièrement élégants et corrects et l'on peut en tirer de très heureux effets; telle cette jolie robe en taffetas noir à double jupe dont la seconde forme tunique à longue pointe. Corsage sans manches à petite basque liserée de blanc et à revers de satin blanc. Dessous de corsage à longues manches serrées au poignet en mousseline de soie blanche et à col montant avec plissé de tulle. Telle encore, pour jeune fille, par exemple, cette robe de cheviotte blanche garnie, corsage et jupe, d'une longue rangée de boutons de velours noir et soulignée au bas de la jupe, ainsi qu'au bas des manches, de plusieurs rubans de velours noir. Col directoire noir et blanc.

Pour une fin de deuil, voici également un modèle que j'ai noté : la jupe en taffetas noir est terminée dans le bas par un biais de même tissu; mais ce qui en fait l'originalité c'est que le haut de la jupe forme au-dessous de la taille un empiècement en mousseline de soie noire; le corsage est un drapé moitié taffetas et mousseline de soie sur transparent blanc, rattrapé à la taille par deux gros boutons de strass; pour compléter cette toilette une jaquette en taffetas, à basque rapportée, fait un ensemble élégant, tout en étant très sobre.

Aux personnes un peu fortes, je recommande le pékiné dont les lignes en longueur allongent et amincissent la silhouette. Voici un très joli modèle dans ce goût. La jaquette à longue basque s'ouvre sur un gilet de soie blanche, échancré sur une chemisette de linon blanc. Jupe en forme, mais un peu moins courte qu'on ne les fait couramment, c'est-à-dire descendant à la cheville.

* * *

Il est toujours nécessaire de porter du blanc près du visage et d'éviter le contact de l'étoffe sur le cou, c'est ce qui explique la vogue toujours constante des colifichets de toutes sortes : la série des cols, collerettes, guimpes et jabots est d'une infinie variété, et il n'est pas une de nos robes qui n'exhibe un rien de tulle ou de linon à l'encolure. Dans l'ouverture de nos jaquettes-tailleurs, nous aimons la note correcte de la blouse chemisier en toile de soie, en crêpe de Chine ou en linon. On en fait de fort simples, entièrement plissées à plis d'aube et légèrement ajustées; un col rabattu fermé par une petite cravate de soie termine gentiment ces blouses gracieuses. On va revoir cette saison le jabot simple ou double en tulle ou en linon formant revers et qui fut si en faveur il y a quelques années. Certaines vestes genre dolman, se complètent bien d'un assez volumineux voilant de tulle d'Alençon plissé ou froncé et neigé de Valenciennes ou de point de Malines; tandis que les petits boléros courts, spencers et casaques à basques plus ou moins longues, exigent une encolure un peu plus dégagée, badinée de légers volants.

Sur certaines petites robes simples et jeunes, on voit des cols empesés d'une allure masculine qui se tiennent droit, sans cependant toucher le cou ni lui faire la marque rouge, rançon des encolures étroitement ajustées. D'autres cols empesés, rabattus en rond ou en pointe, avec manchettes assorties, ont aussi un succès assuré par la note blanche et nette qu'ils mettent auprès du visage.

Les cols médicis en dentelle finement lustrinés, s'arrêtant à la couture des épaules (quand la robe en a une) se porteront encore beaucoup cette saison; sans doute l'encolure tendra-t-elle, avec les chaleurs, espérons-le prochaines, à être plus dégagée et plus ouverte; et l'on verra certains cols ,,paysans'' évasés et avec coins rabattus, auxquels on ajoutera de préférence une cravate de tulle noir. Le tulle noir est du reste toujours charmant, et sa note est particulièrement heureuse sur les tissus clairs. Avec les encolures dégagées, le collier de plumes d'autruche nous donnera toute sécurité; chaud et léger à la fois, il complétera une toilette simple et nous empêchera de ressentir trop vivement la fraîcheur à laquelle la gorge est sensible.

Avec la guimpe, le gilet que nous retrouverons cette saison sur quantité de robes, et la ceinture sont une des choses qui mettent une note personnelle dans un costume. On aime un peu moins la ceinture de cuir que l'an passé; moins de petites ,,Norfolk'' en cuir verni, mais sur les tailleurs, des ceintures de même tissu, garnies ou non de pattes ou de boutons. Sur les robes, beaucoup de ceintures de ruban à longs pans en satin, en taffetas, en moire souple et fermées sur le côté sous un motif de fantaisie.

Beaucoup de variétés particulièrement dans la forme des manches, de blouses et de corsages, comme je vous l'ai dit déjà : manches en deux tissus, manches à bouillonnés, manches moyen âge, manches à lacets, à crevés, etc.

Quant à la pèlerine, en outre de son emploi sur les costumes-tailleurs, nous en verrons, paraît-il, beaucoup, dès que le soleil le permettra, au rayon des colifichets, c'est-à-dire en organdi, en tulle, en mousseline et que l'on posera directement sur les blouses légères.

FLORISE



Malgré la hausse...

J'ai reçu l'autre jour un gros colis que je n'attendais pas.

A mon agréable surprise, il contenait six caissettes de cigares bagués d'or et d'un fort alléchant parfum ma foi ! L'envoi ne venait directement d'une maison spéciale et je ne doutai pas un seul instant que les caissettes y eussent été commandées à mon intention par un de mes reconnaissants lecteurs ou quelqu'une de mes admiratrices anonymes.

Et je saluais en mon for intérieur cette générosité unie à une si parfaite discrétion, quand, au courrier suivant, une lettre du fabricant de cigares me fit déchanter :

— Monsieur, nous nous permettons de vous envoyer six caisses de nos excellents cigares. Vous serez certainement satisfait de cet envoi et ne manquerez pas de recommander notre marque à vos amis et connaissances. Malgré la hausse des arbacs, nos prix n'ont pas augmenté. Vous voudrez donc bien nous envoyer le montant de la facture (cinquante soit huit francs par caisse), en mandat postal. Et agréez, monsieur, (etc.).

Je n'ai fait ni une, ni deux, ni trois, j'ai pris ma bonne plume de humeur et j'ai écrit au marchand de cigares :

— Monsieur, je me permets de vous envoyer douze « Laissés pour contes » de mon meilleur cru. Vous serez certainement satisfait de cet envoi et ne manquerez pas de recommander ma prose à vos amis et connaissances. Malgré la hausse du papier, de l'encre, des plumes et de l'humour, mes prix n'ont pas augmenté. Si donc vous en désirez d'autres, je les tiens à votre disposition, à dix francs l'exemplaire. Dans l'espoir, monsieur, que..., etc... »

Et ce matin, je recevais ce pli, bref mais péremptoire :

— Prière de nous renvoyer nos cigares. Ci joint les frais de port et d'emballage. Nous vous répédions vos douze « Laissés pour contes ». Salutations... »

J'ai renvoyé les cigares. Je ne fume d'ailleurs que le calumet (de guerre).

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire de l'intéressant numéro d'aujourd'hui dimanche de la revue hebdomadaire « L'Information de Bruxelles » : La Condition de notre résurrection (patriotisme patrique). — Neutralité hollandaise et machinations agressives. — La Crise en Angleterre. — A propos des attaques contre le Pape. — Responsabilités anglaises ou russes ? — Un discours de M. Sonnino. — « Pax vobis ». — Honneur au travail. — Impressions parisiennes. — Les mystères de la douleur. — Chronique artistique et littéraire (XIVe suite).

* * *

« Les Assurances et la Guerre », par Auguste Van Nylen. — La question des assurances a déjà fait couler pas mal d'encre ; maints volumes y ont été consacrés ; à la liste déjà longue en voici un qui s'ajoute.

L'auteur s'est efforcé, en une bonne quarantaine de pages, d'exposer, aussi clairement qu'il l'a pu, la théorie des diverses assurances, leur mécanisme et les diverses opérations qu'elles entraînent. Cette étude est précédée d'un commentaire de M. Albert Marchant, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles.

Ce volume est vendu au profit des Estropiés de la guerre ; il peut être obtenu contre remboursement de fr. 1.50 adressés à M. A. Van Nylen, rue du Prince, 29, Anvers.

* * *

« Recueil des actes de sociétés commerciales », par E. Sambrée. — Résumé complet de tous les actes publiés par les Annexes du « Moniteur officiel belge » ou du « Bulletin des lois » actuel.

Cet ouvrage, des plus intéressant, nous paraît être indispensable à toute société comme à tout commerçant et homme d'affaires. La date de constitution, le capital, la durée, le notaire instrumentant, l'objet social, les noms des administrateurs et des commissaires, la signature sociale, le résultat du bilan, les fondés de pouvoirs, les porteurs de procuration, etc., tous ces renseignements sont indiqués avec méthode et précision. Sambrée s'est d'ailleurs spécialisé dans divers travaux de classement, parmi lesquels nous citerons sa « Liste des communes belges » et surtout sa « Revue des protêts, faillites, séparations, etc., » qui lui ont valu tant d'éloges.

Dans le « Recueil des actes de sociétés commerciales », l'auteur a adopté, comme dans ses autres ouvrages, l'ordre alphabétique, simplifiant ainsi les recherches. Toutes les firmes sont classées dans leur ordre et, particularité du travail, précédées du numéro de l'acte du « Moniteur » concordant. Ainsi, au cas où les renseignements donnés par Sambrée ne suffiraient pas, le lecteur trouve, en regard du résumé le numéro de l'acte original qu'il a à consulter. Enfin, l'ouvrage se termine par une récapitulation annuelle qui, elle aussi, est à service double : toutes les firmes y sont répétées, suivies d'abord des indications des pages du Recueil, en outre du ou des numéros des actes du « Moniteur officiel ».

Ce travail est dressé dès l'année 1912, qui sera bientôt terminée. Les années 1914, 1915 et 1916 ne tarderont pas à suivre.

Malgré l'importance de l'ouvrage (1918 pages contient pas moins de 8.917 actes) et les difficultés qu'occasionne pareil genre de classement, le volume annuel ne coûtera que 6 francs broché et 8 francs relié.

On peut souscrire dès à présent chez l'éditeur Sambrée, 65, rue Braemt, à Bruxelles, qui offre d'adresser préalablement à vue un spécimen gratuit de l'ouvrage.

Nous conseillons de souscrire à ce Recueil dès son origine : les volumes seront livrés successivement, paiement à réception.

Le Coin des Ménagères

J'en appelle à mes chers lecteurs et lectrices pour affirmer que, jusqu'à ce jour, j'ai tenté l'impossible pour résoudre les questions qui m'étaient soumises, si embarrassantes qu'elles aient pu paraître à priori. Il serait raisonnable, toutefois, de les restreindre strictement à mon champ d'action, sous peine de me voir faire, quelque jour, un terrible plongeon dans le vide. Que diriez-vous, amies lectrices et vous surtout, vieilles filles, mes sœurs, s'il vous fallait répondre (ignoti nulla cupido) au questionnaire suivant : 1° le jour du mariage, la jeune dame peut-elle se parer de bijoux ? 2° la cérémonie, étant célébrée dans la plus grande simplicité, le jeune homme peut-il offrir le bouquet d'oranger la veille au soir ? 3° pour les lits jumeaux, peut-on les distancer et exige-t-on une seule couverture pour les deux lits ?

N'est-ce pas soumettre les rigueurs de notre célibat à une bien dure épreuve ? Passe encore pour les nos 1 et 2 qui renfrent décemment dans les règles du savoir-vivre ! Quant au reste... Fi ! le vilain qui s'amuse des tourments de sa vieille tante! Il mériterait que je me détourne de lui à tout jamais. Mais, j'y songe; il y a des petits-neveux en perspective et cela me met de la joie au cœur. Or donc, mon neveu, vous apprendrez que, pas plus qu'au jour de sa première communion, la jeune fille que l'on vient de sacrer femme, ne peut porter de brillants ni de parures en or ; la perle fine seule est tolérée et encore, bien discrètement ; secondement, puisque vous m'assurez que l'apparat est rigoureusement banni de la cérémonie, il n'y a pas de règle stricte quant à l'envoi du bouquet de noce. Oui ! Tout cela, voyez-vous, m'a quelque peu mis la tête à l'envers. Un petit coup d'œil au miroir et mes cheveux grisonnants me rappellent au sentiment de la réalité. Me voici à vos ordres, chères amies. Vous disiez donc qu'il vous serait agréable de connaître la valeur nutritive comparée des aliments dont nous disposons encore : vous voulez, Madame, apprendre de quelle manière on nettoie les chaises cannées ainsi que le procédé qui enlève la boue des rifflards ? Il me revient enfin plusieurs demandes au sujet de la conservation des œufs. Le tableau suivant vous aidera dans le choix de vos aliments lorsque je vous aurai dit que, pour réparer les pertes subies par l'organisme, l'homme adulte, bien portant, doit absorber en moyenne, sous forme assimilable, 100 gr. d'albumine, 450 gr. d'hydrate de carbone, 50 à 60 gr. de graisse, 30 à 35 gr. de sels minéraux et 2 1/2 litres à 3 litres d'eau

Teneur en	Albumine.	Graisse.	Hydrate de carbone.	Eau.
Pain de seigle	6.0	0.5	47.8	44.0
Riz	6.7	0.5	77.0	—
Grains d'avoine	15.5	6.1	63.6	10.4
Haricots blancs	24.5	—	55.5	14.5
Pois secs	22.5	2.5	53.1	14.3
Lentilles	24.8	1.8	54.7	12.5
Pommes de terre	2.0	0.3	20.7	75.0
Carottes	1.3	0.2	9.8	15.9
Epinards	2.0	0.3	6.0	89.9
Pommes	0.4	—	13.0	86.0
Œufs	13.1	10.4	—	74.7
Hareng salé	18.9	16.6	2.5	47.1
Hareng fumé	21.1	8.5	—	69.5
Saindoux d'Amérique	0.2	99.0	—	8.3
Fromage maigre	43.0	7.8	—	49.0
Bœuf maigre	21.9	0.9	—	75.9
Veau	18.9	7.4	—	72.3
Porc	12.3	26.2	—	60.0

La plupart de ces produits détiennent en outre des sels minéraux. La teneur en fer par 100 gr. de substance sèche est de 2 à 5 milligr. pour le haricot blanc, de 2 1/2 mgr. dans le lait de vache. Les pommes, les poires, l'orge et le riz en contiennent de 2 à 5 mgr.; les pommes de terre, les petits pois, de 5 à 10 mgr.; le jaune d'œuf, 2 mgr.; le sel marin fournit jusqu'à 20 mgr. Certains légumes en fournissent une plus forte proportion encore. C'est ainsi que les asperges donnent 20 mgr.; les choux verts de 25 à 35 mgr. et les épinards jusqu'à 45 mgr.

Passons à nos parapluies ou plutôt ouvrons-les, afin de bien laisser sécher les taches de boue. Ne frottez ni ne brossez jamais les parapluies lorsqu'ils sont encore humides, car ils perdraient leur forme. Trempez un morceau de flanelle dans du thé fort ou dans de l'eau additionnée d'ammoniaque, passez légèrement à plusieurs reprises sur les parties tachées et laissez sécher à nouveau. Quant à vos chaises cannées, voici ce qu'il faut faire : Humectez de benzine un tampon d'ouate et frottez-en le jonc ; prenez ensuite une éponge et de l'eau de savon pour laver une seconde fois, en ayant soin de ne pas toucher le bois. Si le siège a été défoncé ou déformé, humectez par-dessous avec une éponge trempée dans l'eau chaude, le creux disparaîtra. Pour rendre le jonc brillant aux endroits où il est détérioré, enduisez d'une très mince couche de laque blanche dont on se sert pour vernir les objets en bois. Je suis bien heureuse aussi de signaler à l'aimable lectrice qui m'en avait fait la demande, un procédé nouvellement expérimenté pour enlever le lustre des vêtements usagés. Mouillez de la pierre ponce pulvérisée avec deux parties d'eau et une partie d'arsenic et frottez-en les parties brillantes. Repassez avec un linge humide.

* * *

La question des œufs ne vient peut-être pas à son heure. Les provisions se font ordinairement vers la mi-septembre. Conserver les œufs, c'est les mettre en dehors du contact immédiat de l'air et les préserver de l'humidité, de la chaleur et de la gelée. Le moyen le plus simple et le plus économique consiste dans le lait de chaux. Mettez dans un baquet quelques poignées de chaux vive éteinte; posez dessus un lit épais de paille de seigle. Rangez-y les œufs et versez un lait de chaux de manière à recouvrir sur une épaisseur de six à huit centimètres. Le lait de chaux se prépare en délayant la chaux vive dans de l'eau jusqu'à ce qu'elle forme une pâte de la consistance d'une crème double; laissez la chaux se dissoudre et reposer, écumez après, puis décantez pour verser sur les œufs, lorsqu'elle est éteinte et refroidie. La quantité d'eau nécessaire doit être environ les trois quarts du baquet et la chaux mise sous la paille, doit être en rapport avec cette quantité; elle sert à revivifier le lait que l'évaporation altère.

On peut également faire subir, aux œufs que l'on veut conserver, une ébullition sommaire en les plongeant pendant 1 minute dans l'eau bouillante. Après les avoir séchés, rangez-les sur des tablettes garnies de paille. L'évaporation de l'œuf est rendue impossible par la coagulation d'une minime partie du blanc. Dans la suite, un œuf à la coque ne devra plus rester que deux minutes dans l'eau bouillante.

Tante COLINETTE

LE TOUR DES HALLES

La marchandise se raréfie aux Halles en ce qui concerne la volaille. Les demandes étant toujours très fortes, les prix ont haussé dans des proportions très appréciables. Les gros poulets de Bruxelles ont atteint une cote jamais égalée jusqu'à pré-

Poulet Brux. (gros)	20.00 à 21.00	la pièce	
Poulet « moyen.	11.00 à 14.00	»	
Poulet de grain.	7.50 à 9.00	»	
Poule grosse.	7.50 à 12.00	»	
Poule moyenne	5.25 à 6.50	»	
Pigeon jeune	2.00 à 2.25	»	
Pigeon vieux	1.25 à 1.50	»	
Lapin sauvage	3.25 à 3.75	»	
Lapin domestique	3.10 à 3.30	le kilo.	

Les fruits restent très abondants et de belles qualités; principalement les pommes :

Pommes court-pendues	fr. 0.70 à 1.90	le k.
» belles-fleurs	» 0.55 à 0.80	»
» grisettes	» 0.60 à 0.90	»
Poires à cuire	» 0.50 à 0.90	»

La viande est en hausse continuelle. Le veau est abondant :

Bœuf :	Aloyau	fr. 5.00 à 6.00	le kilog.
rôtis	Filet détaché	» 7.50 à 8.00	»
	Grosse cuisse	» 6.00 à 7.00	»
	Plate cuisse	» 5.80 à 6.50	»
	Morceau à l'épaule	» 5.50 à 6.00	»
	Côte de bœuf	» 5.80 à 6.50	»
	Filet d'Anvers	» 6.50 à 7.00	»
Bouilli	Jarret	» 2.00 à 3.00	»
	Poitrine	» 3.80 à 4.50	»
	Plate côte	» 4.00 à 4.50	»
	Flanchet	» 4.00 à 4.50	»
Veau :	Fricandeau	» 4.50 à 5.00	»
	Morceau au Filet	» 4.60 à 5.00	»
	Côtelettes	» 3.50 à 4.00	»
	Cuisse	» 4.00 à 5.00	»
	Jarret	» 1.80 à 2.00	»
	Blanquette	» 3.20 à 3.80	»

LES SPORTS

Pâques Sportives

Pourvu, mon Dieu ! que ces Pâques sportives ne se transforment pas en Pâques mouillées ! Ce serait vraiment désastreux, car de tous côtés on nous annonce des organisations intéressantes, aussi bien en cyclisme qu'en football et en jeu de balle, et ce ne serait pas seulement désastreux au point de vue sportif, mais aussi et surtout au point de vue charité, car la plupart des événements dont nous nous occupons dans notre grande famille sportive, n'ont pas d'autre but final que de soulager quelques misères.

Mais il ne sert de rien de pousser des jérémiades préventives, puisqu'il faut subir les fantaisies d'un ciel trop souvent boudeur ; soyons optimistes et... souhaitons l'apparition riante de l'astre du jour !

Voici, en attendant, la liste des événements marquants de ces journées pascales.

DIMANCHE

CYCLISME

La réouverture du Karreveld

Le vélodrome de la chaussée de Gand rouvre officiellement ses portes aujourd'hui et inaugure ainsi une saison que nous souhaitons aussi brillante que celle de l'an dernier. La première réunion de l'année semble pleine de belles promesses : deux épreuves de grande envergure figureront au programme et drainent toutes deux sustiter de belles luttes.

La course Bruxelles-Liége sur piste, destinée dans l'esprit des dirigeants du vélodrome de la chaussée de Gand, à commémorer la grande course sur route organisée annuellement par le « Vélo-Sport », et qui ouvrait la saison des grandes courses classiques sur route, semble devoir fournir cette année, comme l'an dernier, le maximum d'intérêt, par la valeur des coureurs engagés et par l'émulation qui règne entre eux ; tous ces jeunes coureurs ardents comme le sont tous les indépendants sont se dépenser sans compter pendant 100 kilomètres, pour essayer, les uns de prendre le tour d'avance qui leur est nécessaire à cause de leur manque de sprint final, les autres de s'accrocher sans perdre de terrain et venir à chaque claquement triompher par les quelques longueurs qu'ils savent s'assurer au bon moment. L'an dernier, Bruxelles-Liége fut pleie fut une des plus belles épreuves disputées au Karreveld ; il en sera vraisemblablement de même cette fois.

Parmi les concurrents les plus qualifiés pour s'inscrire au palmarès de la course il y a lieu de désigner Verbist, Jacobs, Verheylewegen, Binst, Deboe, Thomas, Walravens et Weinsdau. Nous croyons à une victoire finale de Verbist.

Le Grand Prix de Pâques de vitesse a réuni quelques hommes de valeur ; la finale réunira vraisemblablement Otto, Michiels et Jean Louis ; le champion de Belgique triomphera probablement après une belle lutte.

Voici le programme complet de la journée :

Grand Prix de Pâques vitesse, 3 séries de 3 coureurs ; concurrents inscrits : Otto, Jean Louis, Michiels, Leogdot, Rieleus, Vincke, Houlsyn, Degreef et Drogué.

Bruxelles-Liége sur piste, 100 kilomètres avec 5 classements, le dernier comptant double. Concurrents sélectionnés : 1. Verbist ; 2. Jacobs ; 3. Verheylewegen ; 4. Debac ; 5. Binst ; 6. Singelyn ; 7. Thomas ; 8. Delsemer ; 9. Walravens ; 10. Weinsdau ; 11. Wargé ; 12. Werts ; 13. Vanderborght ; 14. Voets ; 15. Van Eesbeek ; 16. Bekmans ; 17. Buggenhout ; 18. Vansteenant ; 19. Wauters ; 20. Minne ; 21. Demeyeleer ; 22. Doubremont ; 23. Sassenus.

Ouverture des portes à 1 h. ½. Premier départ à 2 h. ½.

La direction du Karreveld a décidé de ne pas organiser de réunion lundi ; elle réserve ce jour afin de pouvoir remettre au lendemain la réunion de dimanche en cas de mauvais temps.

Au vélodrome de Zurenborg-Anvers

C'est aujourd'hui, comme nous l'avons déjà annoncé, que le vélodrome de Zurenborg ouvrira ses portes.

Il va sans dire que le meeting pascal est attendu avec impatience par le public anversois, qui se montra toujours très friand des épreuves cyclistes. Si les spectateurs seront fixés leur deuil des épreuves dernières grosses motocyclettes — ils auront en compensation de bien jolies courses où l'effort individuel jouera le rôle prépondérant.

Le programme se répartit sur deux journées : aujourd'hui dimanche, 75 kilomètres en 5 manches de 25 kilomètres, 9 classements, avec la concurrence de Turyen, Van Isterdael, De Graeve, Tuck, Machiels Bothe, Longdot, Van Wetter, De Bleder, Apretol, Block, Dingemans, Maes et Bovians.

Demain lundi, 100 kilomètres en une manche, 10 classements, avec le concours des coureurs susdits. Des épreuves pour débutants encadreront le programme.

Vu les circonstances et en égard aux exigences modernes des coureurs inscrits, les prix d'entrée sont à la portée de toutes les bourses. Ils ont été fixés à fr. 0.25, fr. 0.50, 1 fr., 2 fr. et fr. 2.50 ; les invalides auront l'accès gratuit.

Le premier départ se fera à 2 h. ½ précises et en cas de temps douteux, la remise éventuelle des courses sera placardée en différents endroits de la ville, à midi.

Au vélodrome de Chênée-Sauheid (Liége)

Une très importante réunion aura lieu, aujourd'hui et demain, au joli vélodrome de Fourthe. Au programme, course de 6 heures (3 heures chaque jour) avec Desmedt, recordman belge des 10 kilomètres et de l'heure sans entraîneurs, Rosius, Coomans, Blaise, Noël, Putzeys, Seret, Post Jamar, Baguetty, etc. Les sportsmen liégeois auront l'occasion de voir à l'œuvre Desmedt, la révélation de 1915, aux prises avec les Rosius, Coomans et autres Noël, et l'on doit logiquement s'attendre à une course ardemment menée dont il est impossible de pronostiquer le vainqueur.

Au vélodrome de Mons

Pour la réouverture de son vélodrome, la direction du track montois a mis sur pied une réunion qui obtiendrait le plus vif succès dans n'importe quel vélodrome. Elle est, en effet, assurée de la participation de coureurs tels que Van Bever, Emile Aerts, Mottiat, Van Ingelghem, Van Daele, dont le nom seul suffit à faire accourir la foule. Que sera-ce aujourd'hui, alors que tous ces champions se présenteront ensemble

rend à Monsecron, matcher 1 équipe locale dans une fête de charité.

A Braine-l'Alleud

Aujourd'hui, à 3 heures, la première équipe du Cercle Sportif Brainois rencontrera, sur son terrain, la première équipe du Nord-Est Football Club. Les deux équipes comptant parmi leurs membres des joueurs de classe, la rencontre sera des plus intéressantes et certes un public nombreux assistera à ce match.

JEU DE BALLE

Les luttes d'aujourd'hui

A CUREGHEM. — Une lutte intéressante se jouera cette après-midi à partir de 2 heures, au ballodrome de la place du Conseil entre les trois fortes parties du Sablon (Rodange), Cureghem (Brabant-Stock) et Bruxelles-Espoir (Zenon). Cette dernière partie, encore peu connue des amateurs et de taille à résister aux meilleures et il sera curieux de la voir aux prises avec ses excellentes rivales. Une victoire finale du Sablon est probable.

A LAEKEN (parvis Saint Roch). — A 1 h. ½: Quatrième journée du tournoi de seconde. En présence : Cureghem-Espoir (Coppin), Kockelberg-Centre, Laeken-Prasino (Blum) et Laeken Saint-Roch (Hirschbuhler).

A BRUXELLES-PLAGE. — A 2 heures : quatrième et dernier éliminatoire du tournoi de seconde de la Pelote Plage, (emplacement de l'ancien Entrepôt). En présence : Pelote Sainte-Anne (Stoller), Pelote Bohême (Fondu), Laeken Saint-Roch (Degrest) et Avenir de Tubize (Laurent).

A ETTERBEEK (place Jourdan). — A 1 h. ½: première journée du concours de deuxième simple entre : Ixelles (Grandain), Forest (Taelman), Schaerbeek (Polastro) et Etterbeek (Meunier).

A LA LOUVIERE-BOUVY. — Lutte de première catégorie entre Braine-le-Comte (Serée) Braequegnies (Bruyère), Soignies (Delhalle-Paternostre) et Gosselies (Lambillotte).

A MANAGE. — Lutte de seconde spéciale entre Manage (Lescut), Seneffe (Lewuitton) et Bellecourt (Hannecart).

A TUBIZE. — Lutte de seconde spéciale entre Tubize (Bonnewyn), Quenast (Belot-Duboisdenghien) et Rebecq (Hay-Bartholomé).

A HOUDENG-AIMERIES. — Lutte de seconde spéciale entre Houdeng (Delcambre), Houdeng (Rochet) et Marche lez-Ecaussinnes (Rousseau).

A HAL (rue Saint-Roch). — A 1 h. ½ : Avenir de Clabecq-Rogissart (Maufroid), Paume Albert de Hal (Jacquin-De Cuyper), Pelote du Kanterveld (Vandenherrewegen) et Hal-Centre (Luyckx).

A MONS (Waux-Hall). — Deuxième journée du championnat entre les huit partis fédérés du Borinage. A 2 heures : Hornu (Druart-Gilbert), Frameries (Milfort-Van Wonterghem), Mons (Waux-Hall) et Jemappes (Fervaci-Demeuldre).

LUNDI

CYCLISME

Vélodrome de Chênee-Sauheid (Liége)

Deuxième journée du grand meeting de Pâques. Deuxième manche de la course de 6 heures. (Voir détails en journée du dimanche.)

Vélodrome d'Anderlues

Le vélodrome d'Anderlues rouvrira ses portes ce lundi et pour cette réouverture s'est payé un programme de choix. Courses de vitesse et de fond avec Van Bever Emile Aerts Mottiat, Van Ingelghem, Van Daele, Renard, Bardael, etc.

FOOTBALL

A Bruxelles

Au Racing : Finales du tournoi de Pâques : à 2 h. ½, match entre les vaincus de la ville; à 4 heures, match du tournoi entre les vainqueurs de dimanche.

TOURNOI SCOLAIRE.

10 h. ½, Ln. Scol. St-Gilloise—C. S. Schaerbeek.

A Liége

COUPE DE TILLEUR F. C.

2 h. S. C. B. d'Avroy—Flémalle F. C.; Belgica.
3 h. ¼ Finale entre les vainqueurs de la veille.

Ici, la lutte sera terriblement chaude et passionnante. Aussi croyons-nous que la grande foule suivra avec intérêt la passionnante lutte qui opposera les vainqueurs de la veille. La partie sera arbitrée par M. P. Putz, le secrétaire du C. P. L. Comme début, nous verrons aux prises le Sporting C. B. A. et Flémalle F. C., tous deux classés en finale pour la Coupe de Liége.

COUPE DE L'U. S. LIEGEOISE.

3 h. ½ Herstal F. C. I—Ans F. C. II; Hubin.

Le Herstal F. C., rendant deux goals d'avance au Ans F. C., aura bien difficile de vaincre son adversaire.

COUPE O. BODY.

(Au terrain de l'Etoile Hollognoise.)

10 h. ½ Gosson F. C. (sc.)—Etoile Hollogne (sc.).
1 h. ½ Ans IV—Tilleur IV.

Ce match est la finale de division IV pour la Coupe Body. Après le match remise de la coupe et des médailles.

3 h. C. S. Hutois I—Etoile Hollognoise.

Le C. S. Hutois fait le déplacement au terrain de l'Etoile Hollognoise pour y rencontrer l'équipe locale. Malgré tout leur courage, l'Etoile devra baisser pavillon devant les Hutois.

MATCH EXTRA-CALENDRIER.

2 h. ½ Fléron Ct C. I—Huy F. C.

Non content du beau match de dimanche, les Fléronnais rencontreront le lundi le Huy F. C. Ainsi les nombreux supporters de Fléron et environs auront, pendant les journées de Pâques, un programme de tout premier ordre. Félicitons-en le nouveau comité des « jaune » qui, à peine formé, s'affirme déjà laborieux.

Tournoi de charité d'Arlon

Le quatrième match du championnat de bienfaisance, organisé à Arlon au profit de l'Œuvre de la Soupe, se jouera le lundi de Pâques 24 avril, à 2 h. ½, plaine des Manœuvres.

Il mettra en ligne les équipes de l'Union Sportive de Virton et du Cercle Sportif d'Arlon.

Il est à espérer que les Virtonais, émoustillés par leurs récents échecs et mieux entraînés, seront cette fois plus heureux que lors de leurs deux derniers déplacements. En tout cas, la partie promet d'être des plus intéressante et nul doute que le produit des entrées ne soit important.

La veille, jour de Pâques, aura lieu un match hors championnat, organisé par le Sporting Club Arlonais.

A Naast

Le lundi de Pâques, l'Albert-Elisabeth Club Naastais rencontrera, en match amical, l'excellente équipe II du Football Club Somégien.

JEU DE BALLE

Les luttes d'aujourd'hui

A ETTERBEEK. — Belle lutte lundi, place Jourdan, entre Etterbeek (Lemaître) Cureghem (Brébart) et Sablon (Rodange). Etterbeek se promet d'en mettre un bon coup pour arriver à triompher devant ses partisans et il est fort possible qu'il arrive à le faire. 1re lutte, à 1 h. ½.

— Ballodrome de la chaussée de Tervueren : à 1 h. ½, lutte de seconde simple entre Pelote du Blok (Van Lissum), Pelote Serpentin (Verhaeghe) et Pelote Sainte-Croix (Van der Stein).

A SCHAERBEEK (ballodrome de la Pelote-Rigo, église d'Helmet). — Belle lutte entre trois fortes parties de seconde. En présence, à 1 h. ½ : Etterbeek (Meunier), Bruxelles-Chapelle (Mallé) et Schaerbeek-Riga (Putmans-Polastro), au profit de la Dotation des soldats mutilés.

A BRUXELLES-PLAGE. — Décision du concours de seconde. En présence : Pelote Plage (Dramais) Koekelberg (Hoogvorst), Sablon (Allegrain) et le vainqueur de la veille.

A SENEFFE. — Lutte de seconde spéciale entre Houy lez-Pitons (Pitmet), Senefle (Lewuillon) et Manage (Lescut).

A LA LOUVIERE-BOUVY. — Lutte de première entre Braine-le-Comte (Sirée), Braequegnies (Bruyère), Soignies (Delhalle-Paternostre) et Cosselies (Lambillotte).

A SOIGNIES-CARRIERE. — Lutte entre Soignies-Carrière, la Reine l'asme et les Wéirana.

A MONS (Waux-Hall). — Grande décision du championnat entre les huit équipes fédérées du Borinage et les vainqueurs des 9e et 23e avril.

COURSES A PIED

A l'U. A. B.

L'Union Athlétique de Bruxelles fera disputer, lundi matin, à 10 heures, un 800 mètres auquel prendront part : Schleiper, Tutor Vignol, Verdruyl, Van Remortel, Courbet, Vandendaele, Dhooge, Windelinckx, Bolleryn, Coenen, Stebbé, De Condé, Sudermans, Peeters, Forton, Borremans, Max, Trullemans, Baudet, Antony, De Roy Damiaan, Lagmont, Poivre, Delloye, Grosjean, Harcq, Pellant, Raft, Van Cranenbroek, Bischop, Michel, Rigaux, etc.

FINANCE, COMMERCE, INDUSTRIE

CAISSE GÉNÉRALE DE REPORTS ET DE DÉPOTS

Ainsi que nous l'avions annoncé en commentant le bilan remarquable dressé à fin 1915, une assemblée extraordinaire a récemment nommé deux administrateurs et un commissaire nouveaux à la Caisse de Reports.

Ces nominations étaient tout indiquées à raison du développement incessant et de plus en plus prononcé du mouvement d'affaires de l'important établissement de crédit. Ajoutons que la manière dont la mesure a été réalisée est un nouveau gage de prospérité future pour la Caisse de Reports.

Les deux administrateurs qui viennent de prendre place au sein du Conseil sont, en effet, des personnalités fort avantageusement connues dans les milieux financiers et industriels.

L'une est M. Taymans, l'ancien notaire du roi Léopold II, qui, au cours d'une longue carrière notariale, a traité sans cesse des affaires d'une telle importance qu'elles lui ont fait acquérir une expérience précieuse et consommée.

L'autre est M. Paul Dewandre, administrateur de plusieurs sociétés charbonnières et industrielles de la province de Hainaut, notamment des Forges de la Providence. Sa compétence toute spéciale en matière de grande industrie suffit pour faire accueillir sa nomination avec une faveur d'autant plus grande que les circonstances sont plus difficiles.

Quant au nouveau commissaire, M. Cumont, on ne peut qu'applaudir sans réserves à l'éloge que M. Dansette, en le présentant aux suffrages des actionnaires, a fait de ce travailleur d'élite dont l'activité a eu notamment une influence très heureuse sur les destinées d'une grande usine textile: la Filature du Canal.

Bref, on peut dire qu'en procédant à ces nominations, ainsi qu'en mettant au point certaines questions subsidiaires que nous avons signalées en temps voulu, la récente assemblée extraordinaire de la Caisse de Reports a fait de la bonne et utile besogne.

Société Générale de Belgique

Situation du département d'émission au 19 avril 1916 :

ACTIF.

Encaisse métallique et monnaie allemande,	fr. 197,333,400.54
Avoir à l'étranger,	10,655,202.02
Prêts sur avoir à l'étranger,	58,908,784.03
Prêts sur bons du trésor d'Etats étrangers,	1,360,000.00
Prêts sur bons des provinces belges (art. 6, parag. 7 des statuts),	430,000,000.00
Effets et chèques sur la Belgique,	52,760,911.74
Prêts sur valeurs nationales,	4,284,870.15
Actifs divers,	8,428,782.48
Total, fr.	813,130,950.96

PASSIF.

Montant des billets en circulation,	662,507,418.00
Avoir en comptes de virement,	137,541,832.50
Passifs divers,	13,081,710.46
Total, fr.	813,130,950.96

Chemins de fer Naples-Noia-Bajano

Les recettes de l'exercice 1915 se sont élevées à fr. 858,735.38 au lieu de fr. 906,930.24, présentant ainsi une diminution de fr. 47,196.86 due à la situation politique générale de l'Europe, dont les effets se font sentir un peu partout. Les dépenses d'exploitation ont augmenté naturellement, par suite, d'une part, du renchérissement des matières premières; d'autre part, à cause de l'application d'un nouveau barème de salaires.

Report de l'exercice 1914 compris, le bénéfice est de fr. 130,441.33, permettant la distribution d'un dividende de fr. 4.50 à l'action privilégiée contre fr. 5.50 pour 1914. Le dividende sera rendu payable à partir du 1er mai prochain.

Chemin de fer de Madrid à Villa del Prado

Les recettes brutes à l'exploitation, après déduction des 10 p. c. environ attribués à l'Etat, se sont élevées en 1915 à 655,136.63 pesetas, en augmentation de pes. 41,316.56 sur celles de l'exercice antérieur. Les dépenses d'exploitation se sont élevées pour la même année à pes. 421,229.31, en augmentation de pes. 32,014.74 sur 1914, due à l'augmentation du coût des matières premières et principalement du charbon. Dans ces conditions, les bénéfices bruts sont de pes. 223,907.32, c'est-à-dire de pes. 9,301.82 supérieurs à ceux de 1914.

Le nombre de kilomètres-trains est passé de 191,536 pour 1914 à 197,710 en 1915 : majoration de 6,174 kilomètres-trains.

Le service des obligations qui avait dû être suspendu pendant quelques mois a été repris normalement depuis le mois de mai 1915.

Etant donné les circonstances, le Conseil a proposé, comme l'an dernier, de ne pas répartir de dividende, de manière à renforcer la trésorerie en majorant proportionnellement les comptes d'amortissements et du fonds de renouvellement, qui ont été dotés de 75,000 et de 67,000 pes. respectivement, reportant à nouveau, après apurement des frais généraux et du service des obligations, un solde de pes. 1,099.04.

Au cours de l'exercice écoulé, la Compagnie a exécuté divers travaux, notamment la construction d'une halte sur un terrain nouvellement acquis à proximité de l'aérodrome militaire, à la demande de l'autorité compétente qui a pris à sa charge une partie de ces dépenses, l'installation d'un nouveau moteur électrique, d'une grille de clôture, prolongement de quai, agrandissement, etc., à différentes gares.

Signalons que les recettes des deux premiers mois de l'exercice en cours dépassent de 28,000 pes. celles de l'époque correspondante de 1915.

Grand Bazar de la Paix à La Haye

Il nous est signalé que le Conseil d'administration vient de fixer le dividende pour l'exercice écoulé à 14 florins, payable dès le 14 mai prochain. Les nombreux actionnaires belges de cette Société seront enchantés de cette bonne aubaine, car au cours du change actuel, ce dividende représente 40 francs environ. L'an dernier, le dividende avait été de 8 francs.

Bourse de Paris

Séance du 20 avril. — Rente française 3 p. c., 62.40; Emprunt 5 p. c., 88.80; Extérieure espagnole 4 p. c., 93.80; Russe 1906 5 p. c., 87.25, Russe 1906 3 p. c. 54.70; Crédit Lyonnais, 1,051; Banque de Paris, 875; Briansk, 339; Maltzew, 515; Toula, 1,001; Rio-Tinto, 1,765; Suez, 4,125; Bakou, 1,387; Cape Copper, 124; Chino Copper, 330; Utah Copper, 492; Thorsis, 148.50; De Beers, 298; Rand Mines, 100.

Bourse de Londres

Séance du 20 avril. — Consolidés anglais 2 ½ p. c., 57 4/16; Argentin 1886, 93 3/4; Brésilien 1889, 95; Japonais 1899 4 p. c. 60 3/4; Russe 1909, 73 7/8; Russe 1906, 85 1/8; Canadian Pacific, 175 1/4; Union Pacific, 135 3/4; United States Steel Corporation 85 1/2; Anaconda, 17 3/4; Rio-Tinto, 62 1/8; Chartered, 10 sh. 7 d.; De Beers, 11 5/8; Goldfields, 1 3/8; Rand Mines, 3 9/16.

CHANGE à Londres — 20 avril.

Escompte privé 4 19/32 Argent —

	3 mois	... à vue
Amsterdam	11.47 1/2	Chèque 11.47
Paris	28.90	» 28.45
Petrograd	153.— 1/2	

METAUX. — Londres, 20 avril :

Cuivre	comptant	131
»	3 mois	124 1/2
»	électrol.	140
Etain	comptant	198 1/2
»	3 mois	196 1/2
Plomb	courant	34 3/4
Zinc	comptant	103
»	courant	93

GLASGOW. — 14 avril : (pas coté).

Cours du change à Amsterdam. — 20 avril :

Londres	11.33
Berlin, Hambourg	43.95
Paris	39.85
Suisse	40.05
Vienne	30.40
Copenhague	70.50
Stockholm	70.50
Change New-York, vue	2.36 1/2 à 2.37 1/2
Coupons-dollars	2.33

Cours du change à Rotterdam. — 20 avril :

Londres	11.32 1/2
Berlin	43.85
Paris	39.70

CHANGE. — Paris, 19 avril :

	Parité		
Londres	25.22	28.30	
New York	5.18	5.94	1/2
Petrograd	266.67	186.—	
Italie	100	92.—	
Suisse	100	115.—	
Espagne	500	579.—	
Hollande	208.30	251.—	
Copenhague	139	176.—	
Christiania		176.50	
Stockholm		177.—	

Gulsgenade.

BOITE AUX LETTRES

Livres. — Adressez-vous au recteur de cette université. (Reçu fr. 0.25.)

Alphonse Vaase. — Vous pouvez organiser des promenades familiales mais à nombre restreint et en évitant tout scandale, les discours et les chants. (Reçu fr. 0.25.)

Maurice Dufranne. — Merci pour votre lettre et, encore une fois, bonne chance.

Amy D... — Veuillez passer pas nos bureaux de rédaction, entre midi et 1 heure.

O. H... — Nous avons ouvert une enquête; nous vous en communiquerons le résultat à bref délai.

G. C... — Nous vous répondons par lettre.

V. de S... — Cet arrêté a été promulgué le 15 mars 1916.

C. B..., Val Saint-Lambert. — Les droits d'auteur subsistent comme par le passé; peu importe la nationalité de ceux qui ont écrit les œuvres que vous voulez interpréter. (Reçu fr. 0.10.)

Michel Adam, à Liége. — C'est la troisième fois que nous vous répétons qu'il a été répondu dans « La Belgique » du 10 avril à vos questions.

J. Mestlagh. — Nous ouvrons une enquête sur ce point; nous vous en communiquerons le résultat dans les premiers jours de la semaine prochaine.

X. Y. Z. n° 13. — Aucune obligation n'est sortie. (Reçu fr. 0.25.)

Léopold Hamoir, à Saint-Gilles. — Ce titre n'est pas traité en ce moment; cependant adressez-vous à un agent de change qui pourra vous trouver un acquéreur ou vous prêter une certaine somme sur la valeur.

F. G. 437, Mons. — Nous aurons l'occasion de consulter toutes les listes et vous communiquerons par cette même voie le résultat de notre vérification. (Reçu fr. 0.25.)

Question de cabaret N. W. 24. — Vous êtes obligé de payer, malgré l'avis contraire de votre cédant à moins, bien entendu, que le commerce cédé ne continue à s'exploiter sous le nom du cédant ou que vous ne passiez pour son gérant.

D. D., Charleroi. — Veuillez nous donner votre nom et adresse, nous vous fournirons par lettre spéciale l'adresse demandée.

T. H..., Louvain. — Nous avons lu très attentivement la narration de vos déboires, de vos déboires avec votre propriétaire. Avant de vous donner notre avis, laissez-nous vous dire que vous avez agi comme agissent certains malades : consulter un médecin quand le mal a accompli ses ravages. Quoi qu'il en soit, voici maintenant notre opinion sur les nombreuses difficultés que vous nous priez de vous aider à surmonter. Tout d'abord, la remise des clés — c'est encore une légende ancrée dans beaucoup d'esprit — ne vous libère pas. Vous ne pouvez évidemment pas, dans votre propre intérêt d'ailleurs, refuser de satisfaire à une demande très légitime d'un examen des lieux. On peut toujours exiger une justification des dépenses faites par un tiers en votre nom. Votre bail, comme tous les baux, stipule que le montant du loyer est payable au domicile du bailleur. C'est à vous à faire parvenir ce montant à votre propriétaire et non à ce dernier à venir l'encaisser chez vous. La plus simple, puisqu'il y a un avocat dans l'affaire, c'est d'aller payer chez cet avocat le dit loyer. Si vous croyez pouvoir justifier d'une privation de jouissance, vous avez incontestablement le droit d'être indemnisé.

Quant à vous dire ou mieux à vous prédire l'issue d'un procès éventuel quelconque, notamment celui du vôtre, nous préférons connaissant les variations de la jurisprudence, consacrer nos loisirs à rechercher la quadrature du cercle. En résumé, nous croyons que pour vous, la voie la plus sûre et la plus économique est la voie amiable. Sacrifiez votre amour-propre, à je ne titre frivole, sur l'autel de votre intérêt. (Reçu fr. 0.50.)

V. C. W. — Vous réunissez, nous semble-t-il, les conditions requises pour bénéficier de la faveur d'être inscrit sur les listes des chômeurs; employés, voyageurs de commerce sans ouvrage. D'autre part, vous pouvez aussi obtenir des diplômes excellents d'ailleurs, à des prix très réduits. Essayez d'abord de ce côté en vous adressant avec pièces à l'appui à votre administration communale. Quant aux œuvres privées, nous n'en connaissons qu'une seule. Elle est établie, 4, rue Montoyer, Bruxelles.

H. B. 86. — Les promesses verbales s'envolent, cher monsieur, seuls les écrits restent. Voilà, malheureusement, pour vous, ce que vous avez perdu de vue. Vous vous trouvez aux prises, ajoutez-vous, avec un nombre respectable de notaires, avocats, avoués, héritiers, cohéritiers, et vous voudriez que nous vous indiquions le moyen de leur brûler la politesse par un conseil donné de loin. C'est difficile pour ne pas dire impossible. Il nous paraît évident que l'on cherchera à vous rendre responsable des dégâts locatifs — incombant aux locataires — dégâts qui seront constatés à votre sortie des lieux. Vous auriez dû, vu la situation, faire à votre entrée dans la maison louée, un état des lieux. Cherchez de préférence un terrain d'entente. En ce qui concerne la fin de votre lettre, adressez-vous à l'administration communale. (Reçu 1 franc.)

Affiches, Arrêtés et Avis allemands

Viande impropre à l'alimentation

Arrêté du gouverneur général en Belgique en date du 8 avril 1916, concernant l'enlèvement et l'utilisation des animaux crevés, des animaux abattus et de leurs parties impropres à l'alimentation humaine :

Les dispositions suivantes sont substituées aux dispositions de l'arrêté du 29 octobre 1915, concernant l'utilisation des cadavres d'animaux et des animaux abattus et impropres à la consommation humaine (Bulletin officiel des lois et arrêtés, n° 137) :

Art. 1er. — Lorsqu'un solipède (cheval, âne, mulet, bardot), une bête bovine, un veau ou un porc (à l'exception des cochons de lait) vient à crever ou est abattu pour cause d'épizootie, la déclaration doit en être faite immédiatement au bourgmestre compétent.

La même déclaration doit être faite en ce qui concerne les corps entiers d'animaux des abattoirs publics ou privés et les parties d'animaux se trouvant dans les abattoirs publics, si ces corps ou ces parties d'animaux ont été jugés impropres à l'alimentation humaine. Dans les abattoirs publics, les parties d'animaux ainsi que le sang impropre à l'alimentation humaine doivent, si le bureau central des huiles (Oelzentrale) n'en dispose pas d'une manière spéciale, être conservés dans des récipients clos fermés à clef; en outre, on devra verser sur ces parties une solution de formaline à 1 p. c., afin d'éviter la putréfaction.

Les animaux crevés, les animaux abattus ainsi que leurs parties doivent être délivrés aux « établissements d'utilisation des cadavres d'animaux » (Kadaververwertungsanstalten) que le bureau central des huiles désignera; sur demande, les monteurs de la chèvres doivent être également livrés à ces établissements. Ne doivent pas leur être remis, les parties d'animaux et le sang impropre à l'alimentation humaine au sujet desquels le bureau central des huiles a pris des dispositions spéciales.

Les animaux crevés doivent être livrés avec la peau.

Art. 2. — Sont tenus de faire la déclaration :

1° Le propriétaire;

2° Les experts vétérinaires et autres personnes chargées de l'expertise de la viande de boucherie;

3° Les directeurs des abattoirs ou les personnes qui détiennent les animaux crevés, les animaux abattus, leurs parties ou leur sang (art. 1er);

4° Le vétérinaire appelé à constater la maladie, s'il s'agit d'animaux crevés ou d'animaux abattus qui étaient atteints d'épizootie.

La déclaration effectuée par l'une de ces personnes dispense les autres de l'obligation de déclarer.

Art. 3. — L'enlèvement des animaux crevés et des animaux abattus se fait conformément aux dispositions suivantes :

1° Les bêtes mortes du charbon bactéridien de la morve, de la rage ou de la clavelée et les bêtes abattues à cause d'une de ces maladies doivent toujours (être enlevées gratuitement par les établissements d'utilisation des cadavres d'animaux;

2° Les animaux crevés qui ne sont pas visés au chiffre 1er du présent article et les animaux abattus doivent être enlevés gratuitement par les établissements d'utilisation des cadavres d'animaux :

a) A l'endroit où la bête est morte, si cet endroit se trouve dans la partie du district desservis directement par l'établissement d'utilisation et appelée « zone d'enlèvement » (Abfuhrbezirk); les limites de cette zone d'enlèvement seront déterminées par le bureau central des huiles;

b) Aux dépôts spéciaux que le bureau central des huiles établira à cette fin, si l'endroit où la bête est morte se trouve hors de la zone d'enlèvement;

3° Dans les cas prévus par les chiffres 1er et 2, l'enlèvement doit commencer, en été dans les vingt-quatre heures, en hiver, dans les trente-six heures de la réception de l'avis envoyé à cette fin à l'établissement d'utilisation des cadavres par l'autorité compétente;

4° Dans le cas visé par le chiffre 2 b, le transport jusqu'au dépôt spécial doit se faire par les soins des communes; ce transport doit commencer dans les seize heures de la réception de l'avis par le bourgmestre. Les frais de transport seront remboursés aux communes par le bureau central des huiles conformément aux instructions du chef de l'administration civile. Si une commune omet d'effectuer le transport dans le délai fixé, le commandant compétent pour la localité en chargera un tiers aux frais de la commune.

Art. 4. — Le propriétaire n'a pas droit à une indemnité pour les animaux abattus qui sont écorchés pour les parties de ces corps ou pour leur sang (art. 1er).

Pour les peaux des animaux crevés, on paiera, si à la livraison des cadavres, ces peaux sont encore utilisables, des indemnités qui pourront atteindre les maxima suivants :

Pour chaque peau de cheval pesant 20 kilos au moins,	M. 18.00 au plus.
Pour chaque peau de cheval pesant 20 kilos au moins,	7.00 »
Pour chaque peau de bête bovine,	30.00 »
Pour chaque peau de veau,	5.00 »
Pour chaque peau de mouton avec la laine,	2.00 »
Pour chaque peau de mouton sans la laine,	1.00 »
Pour chaque peau de chèvre,	1.00 »

(Le prix dépendra de l'état de la peau.)

Il n'est pas accordé d'indemnité pour les peaux de porcs.

Art. 5. — Les établissements d'utilisation des cadavres d'animaux sont tenus de livrer à des prix équitables au bureau central des huiles les produits tirés des cadavres d'animaux crevés ou abattus et de leurs parties (art. 1er).

Art. 6. — Quiconque enfreint les dispositions des articles 1er, 2, 3 (chiffres 1er à 8) et 5 du présent arrêté est passible soit d'une peine d'emprisonnement d'un an au plus et d'une amende pouvant atteindre 5,000 mark, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre.

Les infractions seront jugées par les commandants de tribunaux militaires.

(1) Nous prions instamment ceux de nos lecteurs qui nous demandent des renseignements de joindre à leur demande une obole pour les pauvres de notre « Caisse de secours ».

FAITS DIVERS

ENCORE UNE MAISON PILLÉE. — Samedi, vers 5 heures du matin, une patrouille de police de la 5e division, en passant avenue de Cortenberg, trouva ouverte la porte de la maison n. 174, occupée par M. le chevalier de K..., réfugié en Hollande depuis le début de la guerre. Les agents y entrèrent et trouvèrent dans le vestibule de nombreux paquets d'argenterie et d'objets divers prêts à être emportés. Les agents prévinrent immédiatement l'officier de police de service au commissariat de la rue du Tacitume, qui se rendit sur les lieux pour procéder à une enquête. Tous les meubles qui garnissaient les différentes pièces de la maison avaient été fracturés et fouillés. Du nombreux objets ont été enlevés. Cependant l'importance du vol ne pourra être établie qu'au retour de M. de K... En attendant la maison sera surveillée par la police. Il a été constaté que les cambrioleurs sont entrés dans la maison par la fenêtre du rez-de-chaussée d'une mansarde; ils sont montés sur le toit de la maison portant le n. 180, actuellement inoccupée et, en suivant la gouttière, ils sont arrivés sur le toit du n. 174.

ARRESTATION DE VOLEURS DE CHAUSSURES. — M. l'officier de police Chesseas et les agents judiciaires Vriesen Detrez viennent de mettre à la disposition de la justice un quatuor qui avait la spécialité des vols dans les magasins de chaussures. Ce sont deux femmes, Marie L... et Louise V..., et les nommés Charles M. et Joseph M... Ces individus opéraient toujours ensemble; ils entraient tous les quatre dans les magasins et, pendant que les hommes s'entretenaient avec la demoiselle de magasin, les deux femmes s'emparaient des marchandises et les faisaient disparaître dans une grande poche qu'elles portaient sous leur paletot. Les deux femmes ont été maintenues en état d'arrestation. Les deux hommes ont été remis en liberté par le juge d'instruction. Ce quatuor a déjà commis de nombreux vols.

ARRESTATION DE VOLEURS DE POULES. — Depuis quelque temps une bande de voleurs de nuit ravageait la basse-cour de la banlieue à l'ouest de la capitale. L'avant-dernière nuit, la bande enleva encore une collection de jeunes poules dans la villa Courte, à Berchem-Sainte-Agathe, occupée par M. Van G... Ce dernier porta plainte à M. Janssens, chef de la brigade judiciaire de Bruxelles. Résolu à débarrasser la banlieue de ces malfaiteurs, M. Janssens se rendit à Berchem, muni d'un mandat de perquisition. Au cours de son enquête, le chef de la brigade judiciaire apprit qu'un nommé Léopold L..., repris de justice dangereux, pouvait bien n'être pas étranger aux vols. M. Janssens, se rendit au domicile d'un nommé K..., chez qui logeait L... Il fut reçu par la femme K... Le policier visita toutes les pièces de la maison sans faire de découverte. Au moment où il voulut descendre dans la cave, la femme K... fit des difficultés; néanmoins, le policier passa outre et trouva L... et K... occupé à plumer les poules volées la nuit précédente chez M. Van G... L..., K... et la femme K... ont été arrêtés et écroués. Ils ont tout avoué.

Pèse-personnes, pèse-colis, 125 kilos. Rue Royale, 199. 27495

LA CAMBRIOLE. — Vendredi, entre 7 et 10 heures du soir, pendant l'absence de Mlle Stéphanie D..., galerie du Commerce, un cambrioleur, qui s'était introduit dans la chambre, s'est emparé d'un coffret en acier renfermant 500 francs en billets de banque, 900 francs en pièces de 5 francs, une bourse en argent, une montre avec chaîne sautoir en or et une quantité d'autres bijoux. Le coffret, fracturé et vidé, a été retrouvé chaussée d'Anvers.

— La nuit dernière, une patrouille de la 2e division a surpris un malfaiteur au moment où il venait d'enlever le panneau de la porte d'une maison de la rue des Capucins, pour s'y introduire. L'escarpe n'a pu être arrêté.

— La nuit dernière, des cambrioleurs se sont introduits, par le soupirail de la cave, dans la maison de M. B..., chaussée d'Alsemberg, à Uccle; ils ont fracturé et fouillé les meubles et ils ont emporté plusieurs bracelets, une chaîne sautoir à grosses mailles, quatre breloques, un porte-mine, une épingle de cravate en or, ainsi qu'une somme de 400 francs.

— Rue Vandenstraeten, à Molenbeek, on a volé deux sacs de sucre, valant 320 fr., dans le magasin à bière de M. C...

SANATORIUM DE MONT-SUR-MEUSE (LUSTIN). - MAL DE POITRINE. Renseignem. 22, rue Congrès, Brux. 53626

VOLEURS DE PORTEFEUILLES. — M. Clément S..., représentant de commerce, demeurant boulevard Barthélemy, avait pris place sur la place-forme d'un tram à l'ouest. Arrivé à la gare du Midi, il constata qu'on lui avait volé son portefeuille, renfermant 175 francs.

PICCOLO, Vin tonique et apéritif. 46258

LES VOLS. — Rue Bodeghem, chez M. D..., on a volé vendredi soir une somme de 500 francs. La police a perquisitionné chez différents locataires, mais n'a rien découvert.

— M. Adolphe B., rue de la Procession, à Molenbeek, a été, vendredi soir, la victime d'un escroc, qui est parvenu à lui soutirer une somme de 500 francs.

— Vendredi soir, sur le camion de M. H..., rue Gauthier, on a volé un sac de café pesant 80 kilos, valant 520 francs.

— A l'hôtel communal de Molenbeek, on s'est aperçu que, pendant la journée de vendredi, des malfaiteurs ont enlevé toutes les clinches et les plaques en cuivre des différentes portes.

ETAT CIVIL

BRUXELLES

Déclarations du 19 avril 1916 :

Naissances : 2 garçons; 3 filles.

Décès : Jean-Baptiste Steenwoekers, 10 ans, rue Van Helmont, 25; Philippe Michiels, époux De Pluymen, 27 ans, rue des Vers, 51; Pauline Vranckx, 81 ans, rue des Alexiens, 93; François Lemmens, journalier, 59 ans, rue du Rouleau, 13; Anastasios Papadopoulos, 21 ans, rue d'Ophem, 32; Pauline Van Eyck, 14 ans, rue du Vautour, 6; Germaine Van Cutsem, 20 ans, sans prof., Château des Ormes Soignies; Emile Léonard, colonel vétérinaire en chef, retraité de l'armée belge, 65 ans, rue Juste-Lipse, 28; Céline Courboin, s. p., 71 ans, veuve Huybrechts, rue Philippe-le-Bon, 66; Rosalie Bronze, 83 ans, s. p., rue Pachéco 52; Edouard Delhaye époux Dubocq, 53 ans, rue du Nord, 61; François Geerts, 1 an, rue du Maïs, 52, Anderlecht.

Déclarations du 20 avril 1916.

Naissances : 5 garçons, 3 filles.

Décès : Anne Van Hathort, veuve Sersart, 83 ans, rue Haute, 266; Guillaume Tenaert, boulanger, veuf Jacops, 83 ans, rue de Schaerbeek, 68; Alice Lemoine, épouse Houben, 34 ans, rue Pachéco, 69; Rosalie Bronze, 82 ans, rue Franklin, 86; Benoît Van Daele, époux De Brabander 53 ans, rue Vandenbranden, 38; Marie Van den Broeck veuve Boen, 70 ans, r. du Canal, 12.

TIRAGE DES EMPRUNTS

VILLE DE BRUXELLES.

Emprunt de 1902.

83e tirage au sort. — 15 avril 1916.

18 séries, soit 450 obligations, remboursables à partir du 1er juillet 1916 :

S. 2423 n. 22,	remboursable par	Fr. 20,000
S. 16900 n. 4	id.	1,000
S. 24182 n. 16,	id.	500
S. 15704 n. 16, S. 15967 n. 18,	id.	250

Sont remboursables par 150 francs :

S. 3869 n. 17 S. 3869 n. 22 S. 3946 n. 9
S. 4220 n. 20 S. 8671 n. 10 S. 9740 n. 13
S. 9749 n. 15 S. 11977 n. 24 S. 13934 n. 7
S. 15931 n. 18 S. 15704 n. 2 S. 15956 n. 2
S. 15967 n. 4 S. 15967 n. 20 S. 16080 n. 19
S. 19122 n. 5 S. 19122 n. 7 S. 19122 n. 13
S. 22429 n. 8 S. 21182 n. 2

Sauf les numéros indiqués ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables par 110 francs :

3869 3946 4220 5040 9671 9749 11977 13934 15704 15967 16080 17762 19122 19644 20656 22423 21182 20667

VILLE DE GAND.

Emprunt de 70 millions de francs (1896).

96e tirage — 10 avril 1916.

41 séries, soit 1,025 obligations, remboursables à partir du 1er juillet 1916 :

20 obligations remboursables avec primes :

S. 330 n. 2;	remboursable par	Fr. 10,000
S. 2482 n. 13,	id.	1,000
S. 14186 n. 21,	id.	500
S. 7674 n. 13, S. 2225 n. 6,	id.	250

Sont remboursables par 150 francs :

S. 330 n. 25. S. 381 n. 21 S. 1266 n. 19
S. 2359 n. 13 S. 3355 n. 23 S. 5922 n. 3
S. 6460 n. 3 S. 10023 n. 4 S. 12222 n. 12
S. 12522 n. 19 S. 12522 n. 21 S.

On nous prie d'annoncer la mort de M. Selimo Goloubkine, décédé après une longue et pénible maladie. L'enterrement a eu lieu dans l'intimité. 59326

On nous prie d'annoncer le décès de M. Henri Van Bergen, époux de dame Van den Branden, né à Anvers, y décédé le 20 avril 1916, dans sa 70e année. Les funérailles, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tient lieu. Anvers, Petit-Marché, 2. 59989

AVIS JUDICIAIRE

Les créanciers admis au passif de la faillite de la Société anonyme des Carrières Saint-Georges, à Feluy, en liquidation, sont convoqués pour le mercredi 3 mai 1916, à midi, en l'auditoire de la 3e chambre du tribunal de Charleroi, pour entendre le rapport du curateur et se prononcer sur les propositions concordataires qui pourraient éventuellement être faites.

Le curateur,
59380 Ch. MORLET.

MATHÉMATIQUES

Anc. élève Ecole polyt., prépar. dep. 15 ans à tous exam., donne leç. et rép. mathém. inf. et sup. Prix modér. Ecr. G. P. 30, bur. du j. 3472

AVIS DE SOCIÉTÉS

EMILE DE GRAEVE

Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles
135, boulevard Anspach, Bruxelles.
Achat et vente de titres. Change. Payement de tous coupons. Renseignements gratuits. De 10 à 1 et de 3 à 6 heures.
13273

Banque Hypothécaire Transatlantique
Société anonyme, à Anvers.

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 2 mai prochain, à 3 heures de relevée, au siège social, 20, Longue rue de l'Hôpital, à Anvers.

ORDRE DU JOUR :

1° Exposé des causes qui empêchent momentanément la confection du bilan et du compte de profits et pertes pour l'exercice 1915;
2° Nominations statutaires.

Conformément à l'article 41 de nos statuts, les titulaires des actions nominatives ne sont admis à l'assemblée que s'ils se sont fait inscrire, cinq jours au moins avant la réunion, au siège social. 56044

L. DORMAN

Agent de change, Place Ste-Catherine, 47.
Négociation de Valeurs
Envoi sur demande de la liste des offres et demandes de titres.
COUPONS. — AVANCES SUR TITRES
Placements de capitaux 35330

Société anonyme des Chemins de fer Liégeois-Namurois
(en liquidation.)

Les liquidateurs de la Société anonyme des Chemins de Fer Liégeois-Namurois ont l'honneur de convoquer MM. les actionnaires en assemblée générale ordinaire le mardi 2 mai 1916, à midi, à Bruxelles, 48, rue du Fossé-aux-Loups.

ORDRE DU JOUR :

1° Bilan de 1915 et pièces à l'appui ;
2° Exposé de la situation de la liquidation;
3° Tirage au sort des obligations à amortir.

Le dépôt préalable des actions et des procurations, prescrit par l'article 42 des statuts, doit être effectué, dix jours au moins avant la réunion, à la Société Générale de Belgique, à Bruxelles. 57012

Prêts Hypothécaires

Ach. créances et nues-propriétés, Rentes viagères. **Caisse Patronale,** soc. an., 57, rue de la Régence 51434

Société anonyme pour l'Importation des Huiles de Graissage
99, avenue des Arts, Anvers.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 1er mai 1916, à 3 heures de relevée, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

1° Lecture des rapports des administrateurs et du commissaire;
2° Examen et approbation, s'il y a lieu, du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1915;
3° Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
4° Nomination statutaire. 58139

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

VENTES PAR NOTAIRES

ANTIQUITÉS

CONSORTIUM AMÉRICAIN achète dans tout le pays tableaux, gravures, dessins, miniatures, meubles, tapisseries, boiseries, porcelaines, objets d'art anciens. Ecrire : **43, avenue Louise, BRUXELLES** 37430

Etudes de Mes Ernest PASTUR et Robert DEFALQUE, notaire à Genappe.

Le mardi 25 avril 1916, à 2 heures, chez M. Joseph Legrand, Café de la Clef d'Or, à Houtain-le-Val, adjudication définitive de

20 hectares de terres

sous Rèves et Houtain-le-Val.
Affiches avec détail et plan, en l'étude des dits notaires. 57037

Etude du notaire VAN DEN BROECK, à Wemmel.

Le notaire HONNORÉ, résidant à Schaerbeek, rue Royale-Sainte-Marie, 105, à l'intervention de son confrère le notaire VAN DEN BROECK, résidant à Wemmel, vendra publiquement, à la Ville de Paris, à l'angle de la chaussée d'Anvers, à Molenbeek-Saint-Jean, le mercredi 26 avril 1916, à 3 heures :

2 petites métairies et terres

sises à Anderlecht, Broeck, contenant 2 hectares 55 ares 87 c. 98 d.-m.

TERRE

à Dilbeek, contenant 23 a. 48 c. 4 d.-m.

MAISON

à Bruxelles, rue Notre-Dame-de-Grâce, 16, contenant 42 c. 41 d.-m. 58345

Etude du notaire BULCKE, à Schaerbeek, rue Gallait, 63.

Le jeudi 27 avril 1916, à 3 heures, devant la maison située à Schaerbeek, 6, avenue Emile-Zola, vente publique d'un

Mobilier d'appartement

EXPOSITION : le jour de la vente, depuis midi. 59710
Vente au comptant avec 10 p. c. de frais.

Etude du notaire de BURLET, à Perwez.

PAR SUITE DE PARTAGE

VENTE PUBLIQUE

d'un Beau Matériel de Ferme

à Orbais

Jeudi 27 avril 1916, à 1 heure de relevée, dans la cour de la ferme Vranckx, à Orbais, le notaire de BURLET vendra publiquement :

13 bons chevaux de la forte race Brabançonne, dont 3 juments suivies de leur poulain et une pouliche de 3 ans, 3 pouliches de 2 ans, 2 hongres de 2 ans, 2 étalons de 1 an et une pouliche de 1 an.

Tous ces chevaux sont inscrits au Stud Book, à l'exception de ceux de un et deux ans, qui n'ont pu l'être à cause des événements et qui sont faits par César de Corroy.

16 bêtes à cornes, bêtes de premier choix.
Attirails de labour. Meubles meublants.
Visite, la veille et le jour de la vente, à partir de 9 heures.
Au comptant, avec 10 p. c.
Catalogues en l'étude. 58833

Etude de Me VANDER SCHUEREN, notaire, à Soignies.

Le jeudi 18 mai 1916, à 2 heures, en la ferme à vendre, à la requête de M. Lié Macq, entrepreneur de travaux, à Ecaussinnes, le notaire VANDER SCHUEREN vendra publiquement :

Une Belle Ferme Modèle

nouvellement construite, bâtie sur 23 ares, à Ecaussinnes-Restaumont, grand chemin d'Ecaussinnes à Soignies, avec 1 hectare 50 ares joignant de terrain en culture, à égale distance des marchés de Braine-le-Comte, Ecaussinnes et Soignes.

Jouissance immédiate. Facilités de paiement. Taux d'intérêt modéré. Visible tous les jours non fériés.

Envoi d'affiches avec détail sur demande. 58200

Etudes des notaires MORREN, 45, rue du Commerce, à Bruxelles, et GRACIA, à Frasnes lez-Buissenal.

POUR CAUSE DE FAILLITE

Résultat de la vente publique du 19 avril 1916 :

Lot 1. — Propriété

à Molenbeek-Saint-Jean, rue Fin, 16, contenant 3 ares 21 centiares. Adjugée fr. 12,700

Lot 2. — Maison de Rentier

à Laeken, boulevard Emile Bockstael, 444, contenant 1 are 46 centiares, 58 dm. Adjugée fr. 16,000

Lot 3 et 4. — Maison de Commerce

à Laeken, avec bâtiment de fond, boulevard Emile Bockstael, 448, contenant 3 ares 80 centiares. Adjugée fr. 20,600

Lot 5. — Maison de Commerce

à Laeken, boulevard Emile Bockstael, 454, contenant 99 centiares. Adjugée fr. 12,000

Pendant la quinzaine après l'adjudication, c'est-à-dire jusqu'au 3 mai 1916, toute personne aura le droit de surenchérir.

La surenchère ne peut être au-dessous du dixième du prix principal de l'adjudication; elle sera faite par exploit d'huissier notifié au notaire Morren et dénoncée au curateur et aux adjudicataires.

Pour plans et renseignements, s'adresser aux études des notaires vendeurs. 59711

Etude de Me Ch. BRABANT, notaire à Genval.

Le mardi 25 avril 1916, à 1 heure, au café tenu par M. Gustave Hyernaux, „Café de la Concorde", à Ohain, le dit notaire vendra publiquement :

27 hectares de bonnes terres

sises à Ohain et Waterloo, dépendant de la succession de feu M. Adolphe De Ry.
Tableaux, plans et renseignements en l'étude. 59334

Etude de Me Nestor MATOT, notaire à Rochefort.

Lundi 15 mai 1916, à 1 heure, à l'Hôtel du Commerce, à Rochefort, Me François Laurent, avocat-avoué à Dinant, curateur à la faillite de M. Joseph Grégoire, ci-devant industriel au dit Rochefort, fera vendre publiquement, par le ministère de Me MATOT, notaire au même lieu, les immeubles suivants sis à Rochefort :

1. — Une Brasserie à vapeur

dénommée Brasserie d'Austerlitz, avec son matériel fixe et roulant, belle maison d'habitation, aisances, dépendances, magasin, jardin bien arboré, prairie et bosquet, d'une contenance totale de 2 hect. 45 ares 85 cent.

EN MASSE OU EN TROIS LOTS.

2. — Une Propriété

dénommée Petite Ferme, comprenant maison d'habitation avec cour, écuries, grange, fournil et jardin, d'une contenance de 7 ares 50 centiares.

3. — Diverses Parcelles de Terrains

d'une contenance totale de 4 hect. 41 ares 80 centiares.

Pour plans et conditions, s'adresser en l'étude du dit notaire Matot. 59717

Etude des notaires J. GOOSSENS, à Bruxelles, rue de Berlaimont, 5, et CLERCX, à Cilly.

Les dits notaires vendront publiquement, le jeudi 27 avril 1916 et jours suivants, chaque fois à 11 heures précises, au château de M. A. Theys, à Lodelinsart (Gros-Fayt), les

Meubles, Tableaux, Objetsd'art,

vins, livres, etc. (voir l'affiche), dépendant des successions de M. et Mme Theys et garnissant le dit château.

Au comptant avec augmentation de 10 %.
Prière d'être muni de monnaie divisionnaire.
Le château de Lodelinsart (Gros-Fayt), sera vendu incessamment. 59768

Etude de Me RENSON, notaire à Liége.

Location d'une pêche à Dinant

Le 28 avril 1916, à 12 heures, Hôtel Hermant, à Dinant, location du droit de pêche sur 1,725 mètres commune de Celles, du pont de Payème à la Hocale, rive droite Yvoing. S'adresser pour visiter aux gardes du domaine de Noisy. 59216

Etude du notaire J.-B. GHEUDE, à Bruxelles, Vieux Marché-aux-Grains, 17.

Le notaire GHEUDE adjugera préparatoirement, le mardi 2 mai 1916, à 4 heures, en la salle de ventes par notaires :

UNE BONNE MAISON DE RENTIER

située à Schaerbeek, rue de la Poste, 164 (place Liedts).
Libre d'occupation. Laissé précédemment 950 francs outre les impôts. 59705

Etude de Me HAULT, notaire à Liége, boulevard de la Sauvenière, 108.

PAR SUITE DE DÉCÈS

Adjudication définitive, le samedi 29 avril 1916, à 10 heures, devant M. le juge et au local de la justice de paix de Fexhe-Slins, en vertu d'un jugement du tribunal civil de Liége, du 7 mars 1916, à la requête de 1° M. le ministre d'Espagne à Bruxelles, et 2° M. Keppenne, notaire à Liége, Me HAULT à ce commis exposera en vente définitive les biens suivants :

Commune de Saint-Remy :

UNE MAISON AVEC JARDIN et TERRAIN cotée nos 201 et 202, d'un ensemble sis lieu dit „Leval", cad. 642b, 645e, 645f, 646a section unique pour 266 m.2, occupée par M. Wilderianne. Mise à prix, 600 fr.

Commune de Houtain Saint-Siméon :

UNE PARCELLE DE TERRE sise lieu dit „Grand Serveau", cad. sect. A n° 868c pour 10 ares 80, joignant le chemin des vaches, Defize-Depaifve, Depaifve-Bruno, un chemin communal et Schrynemackers-Paulus. Mise à prix, fr. 300.

Commune de Heure Le Romain :

1° UNE TERRE en lieu dit „Thier Simon", cad. sect. A n° 99 pour 48 ar. 10 c., joignant Dessain-Jamar, Léonard Antoine et les enfants Lohest-Libert. Mise à prix, fr. 1,000.

2° UNE TERRE en lieu dit „Sart du chemin de Fexhe", cad. sect. B n° 373a pour 52 a. 50 c., joignant le chemin de Grand Aaz à Houtain, le bureau de bienfaisance de Hermée, Broers-Stockis et la veuve Stiels-Dams. Mise à prix, fr. 1,500.

3° UNE TERRE même lieu dit, cad. section B n° 391 pour 82 a. 70 c., joignant Dessain-Jamar, les enfants Lohest-Libert et la veuve Stiels-Dams. Mise à prix, fr. 2,000.

4° UNE TERRE lieu dit „Grand Serveau", cad. sect B n° 419b pour 3 a. 95 c., joignant le chemin de Grand Aaz à Houtain, Paulus, Léonard et Defize-Depaifve. Mise à prix, fr. 100.

Commune de Haccourt :

1° UNE TERRE lieu dit „Milieu des champs", cad. sect. A n° 77 pour 7 a. 60 c., joignant la fabrique de l'église de Haccourt, Delwaide, les héritiers Dechamps et Defrémont-Frère. Mise à prix, fr. 200.

2° UNE TERRE lieu dit „Malgouverne", cad. sect. B n° 1042 pour 22 ares, joignant le bureau de bienfaisance de Hermalle, les enfants Nagant-Ghysen, la fabrique de l'église de Haccourt, Deleixhe, Odile, Radoux-Wilmart et autres. Mise à prix, fr. 430.

3° UNE TERRE lieu dit „Caillouxmont", cad. sect. B n° 1280a pour 10 a. 90 c., joignant Sophie Moxhon, la veuve Mahit-Rasquinet, Bovy-Staequez, les enfants Halin-Meurice et la veuve Halin-Hilgers et autres. Mise à prix, fr. 250.

Commune de Hermalle-sous-Argenteau :

1° UNE TERRE lieu dit „Brusson", cad. sect. A n° 168c pour 43 ares, joignant l'Etat belge, Froidmont-Delwaide, Froidmont-Gérard et les enfants Baar-Bellefontaine et autres. Mise à prix, fr. 2,000.

2° UNE TERRE lieu dit „Vureux voie", cad. sect. A n° 227 a pour 21 a. 20 c., joignant la vureux voie, les consorts Lambert et Englebert. Mise à prix, fr. 700.

3° UNE TERRE lieu dit „Derrière le chêne", cad. sect. A n° 1345 pour 20 ares 40 c., joignant Nagant-Ghysen, Ansenne-Collinet, Rousseau, Deprez et Manderveld. Mise à prix, fr. 1,000.

4° UNE TERRE lieu dit „Gorée", cad. sect. B n° 155a pour 44 a. 10 c., joignant Buys-de Reul, Colson-Gaspard, Weers Lambert et autres. Mise à prix, fr. 1,500.

5° UNE TERRE lieu dit „Gorée", cad. sect. B n° 154c pour 44 a. 40 c., joignant la ruelle des Champs, Buys-de Reul, Fiévez-Deprez et les consorts Deleixhe. Mise à prix, fr. 1,500.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude de Me HAULT, boulevard de la Sauvenière, 108, ou en celle de Me KEPPENNE, place Saint-Jean, 31. 58138

Etude de Me Victor GOUTTIER, notaire à Braine-l'Alleud.

Le dit notaire vendra publiquement, le jeudi 11 mai 1916, à 2 heures, au café tenu par Mlle Florence Poulet, rue Sainte-Anne, à Braine-l'Alleud :

Un corps de ferme, terres et prés

situés en la dite commune, lieu dit Les Saussois: l'ensemble d'une contenance de 6 hectares 85 ares 66 centiares.

Jouissance prochaine. 59487

Etude de Me VAN MERSTRAETEN, notaire à Bruxelles, boulevard Botanique, 35.

Par suite de décès

Le mardi 25 avril 1916, à 11 heures très précises, continuation de la vente publique, en la mortuaire, rue de Forest, 27, à Uccle, d'un

Beau mobilier

comprenant des meubles de salon, salle à manger et autres, un piano-buffet, des bijoux, argenteries, tableaux, gravures, vins, etc. 59690

Etudes des notaires DUPONT, à Bruxelles, 45, rue du Fossé-aux-Loups, et DE FOOZ, à Seny.

Le dit notaire DUPONT, à l'intervention de Me DEFOOZ, vendra publiquement, en la salle de ventes par notaires, à Bruxelles, rue du Fossé-aux-Loups, 38, le mercredi 10 mai 1916, à 4 heures,

Une bonne maison de commerce

sise à Bruxelles, rue Joseph Stevens, 22 ; fac. 6 m. 80; contenant 78 cent. 52 dix-mill., à 4 étages. Occupée en partie. Susceptible d'un rapport net de 4,000 francs l'an. Facilités de paiement.

Visites: lundis, mercredis et vendredis, de 2 à 5 heures.

Affiches avec plan en l'étude de Me Dupont. 59861

Etude du notaire HONNORÉ, 105, rue Royale-Sainte-Marie, à Schaerbeek.

Le dit notaire vendra publiquement, le mardi 2 mai 1916, à 9 heures précises, en la mortuaire de Mlle Fassotte, rue Jolly, 172, à Schaerbeek, une partie de

Beaux meubles, Antiquités, Objets d'art, Vieux vins et Tableaux, Livres, Collection complète du Stud-Book (livres de Haras), Instruments de chimie.

EXPOSITION : 30 avril 1916, de 10 à 12 heures et de 3 à 4 heures. 59830

PAR SUITE DE DÉCÈS

Les notaires OUVERLEAUX-LAGASSE et DELWART, de résidence à Bruxelles, vendront publiquement, le vendredi 28 avril 1916, à 3 heures de l'après-midi, en la mortuaire 41, rue du Mail, à Ixelles, les meubles et objets suivants :

Garde-robes, lits, lavabos, chaises, tables, glaces, buffets, foyers, garnitures de fenêtres, lustres, fauteuils, garnitures de cheminée, coffre-fort, vaisselles, objets de cuisine, linges, etc.

Exposition publique le jour de la vente, de 1 à 3 heures. 59712

Etude de Me Louis CRICK, notaire à Bruxelles, rue de la Chapelle, 8.

Le notaire CRICK adjugera préparatoirement le mercredi 26 avril, à 2 h. 1/2, en la Salle des ventes par notaires, rue du Fossé-aux-Loups, 38, à Bruxelles :

COMMUNE DE TERNATH

Huit lots de pré et terre

COMMUNE DE LEEUW-ST-PIERRE

Sept lots de pré et terre

COMMUNE D'ESSCHENE

Un lot de terre

COMMUNE DE SCHEPDAEL

Un lot de terre

COMMUNE D'ASSCHE

Quatre lots de terre et houblonnière, avec habitation

Voir détails aux affiches.
Les amateurs sont priés de se munir de leurs actes de naissance ou de leurs livrets de mariage. 59709

Etude de Me HAULT, notaire à Liége, boulevard de la Sauvenière, 108.

PAR SUITE DE DÉCÈS

Adjudication définitive d'immeubles à Soumagne, Chênée et Forêt

Le vendredi 12 mai 1916, à 11 heures, à la justice de paix de Fléron, le notaire HAULT, à ce commis par jugement du tribunal civil de Liége en date du 7 mars 1916, procédera, à la requête de : 1° M. le ministre d'Espagne à Bruxelles; 2° M. Keppenne, notaire à Liége, à la vente définitive de :

Commune de Soumagne :

UNE PROPRIÉTÉ, comprenant maison avec jardin, verger, pâtures et prés, l'ensemble sis lieu dit „Maireux", cadastré section B. n. 251a, 253, 253a, 281, 231, 245, 249, 252, pour 2 hect. 38 a. 19 c. joignant Montulet-Jurdant, Chefneux et Derkenne-Chefneux, Polinard Guillaume et Joseph, de Collombs-Zoude Léon, Lovinfosse Catherine et un chemin.

Adj. prov. fr. 15,000.

Commune de Chênée :

1° UNE MAISON sise rue du Moulin, 2, cadastrée sect. B. n. 84b, pour 30 m. car.

2° UNE MAISON située rue du Moulin, 4, cad. sect. B. n. 84c pour 40 mèt. carr;

3° UNE MAISON rue du Moulin, 6, cadastrée sect. B. n. 84d., pour 44 mèt. carr.

Ces trois maisons sont occupées par Lacroix, Lanquin et Gob.

Mise à prix chacune fr. 1,000.

Commune de Forêt :

1° UNE MAISON AVEC JARDIN ET VERGER d'un ensemble, cadastré lieu dit „Sous l'Abbaye", section F. n. 235, 236, 229a, pour 26 a. 62 c., joignant la route, Trillet-Diepart, Laloux-Fayn, Bourgeois-Evrard;

2° SEPT PARCELLES TERRE ET PRÉ contiguës, en lieu dit „Sous l'Abbaye", cad. sect. F. n. 207, 215a, 217a, 216a, 219, 222 et 225a, pour 3 hect. 35 a. 55 c., joignant la route de Beaufays à Trooz, Trillet-Diepart, Bourgeois-Evrard, la veuve Dupont-Salpetier;

3° TROIS PARCELLES PRÉ, BOIS, lieu dit „Sous l'Abbaye", cad. sect. F. n. 212, 215b, et 225b, pour 31 a. 90 c., joignant la route de Beaufays à Trooz, veuve Dupont-Salpetier, Evrard-Deprez et veuve Delize-Dupont.

Ces immeubles adjugés prov. fr. 12,000.

Renseignements en l'étude de Me HAULT, boulevard de la Sauvenière, 108, et de Me KEPPENNE, place Saint-Jean, 31. 58557

Etude de Me L. HAMAL, notaire à Seraing, place Communale, 2.

Le 5 mai 1916, à 2 heures précises, en son étude, le notaire HAMAL procédera à la

LOCATION DES IMMEUBLES

ci-après, situés à Visé, savoir :

1er LOT : Une parcelle de terre de 1 h. 33 a. 80 cent., sise en lieu dit „Derrière le Temple";

2e LOT : Une autre de 61 a. 70 cent., en lieu dit „Wandrée";

3e LOT : Une autre de 52 a. 60 cent., sise en lieu dit „Dessus Heneune";

4e LOT : Une autre terre de 23 a. 90 cent., en lieu dit „A la Halette", derrière le Temple;

5e LOT : Une autre de 6 a. 70 cent., sise au chemin de Mouland. 59879

ANNONCES COMMERCIALES

SERVICE de BATEAUX à VAPEUR

Laeken - Marly - Trois Fontaines - Vilvorde
Service régulier les dimanches et jours de fêtes. Heures des départs : Pont de Laeken. Tous les trois quarts d'heure à partir de 2 1/4. 59730

Diabète, Albuminurie

Maladies des reins, vessie, matrice, ovaires, CONSTIPATION, ANÉMIE, HÉMORROIDES. Maladies urinaires de toute nature pour les deux sexes et à tout âge. Guérison complète et rapide par extraits de plantes. Docteur Damman, 76, rue du Trône, Bruxelles. Consult. de 10 à 1 h. Traite aussi par corresp. Pour cela envoyer descript. détaillée de la maladie. Réponse gratuite. 55236

N'EMPLOYEZ PLUS DE SAVON
L'ECUREUR ANTISEPTIQUE

GOSPO

PRODUIT VENU A SON HEURE ET QUI A FAIT SES PREUVES EN BELGIQUE,
NETTOIE TOUT
N'est pas égalé pour le nettoyage des ustensiles de cuisine, cuivre et métaux, les carrelages, les marbres, les planchers, le linoleum, la peinture, etc., etc. — Plus économique et plus pratique que le savon ordinaire, se vend en boîtes formant saupoudreurs et en barils. Le **GOSPO** est recommandé par les carrières de marbre. Employé avec succès par les principaux Hôpitaux, Banques, Hôtel de Ville de Bruxelles et autres. — Pour prix et conditions :
305, Rue des Palais, Bruxelles 51436

Usines H. LOESCHER, Marchienne-au-Pont et Halanzy. — Ciments Portland, Ciment de laitier. Qualité supérieure. Bas prix. 52302

CAISSES

Pour vos **CAISSES D'EMBALLAGE** adressez-vous aux ateliers **Fr. Poot.** Bureaux, 20, boulevard Hanssens, 29, **Vilvorde.** 56861

SAVON TOILETTE 58308
S. B. ANCRÉ, 12 fr. les 100, 110 fr. les 1,000. ROYAL, 18 fr. les 100, 170 fr. les 1,000. SAVON DE LUXE FIN 5 fr. la douz., 58 fr. la gross. Expédit. contre mandat. Echant. contre 1 fr. timbr. Thys-Dubuisson, 44, r. Victor Hugo, 44, Schaerb.

MEUBLES

Avant d'acheter de prétendues occasions toujours vendues plus cher que leur valeur réelle, visitez les magasins et fabriques

J. VAN LINTHOUT
16, Place Bara, Brux.-Midi

Exposition : 100 mobiliers, chambres à coucher luxe et ordinaires, acajou parquetées, noyer, chêne, laquées, etc. Salles à manger chêne et noyer massif. Bureaux, salons, fumoirs, cuisines. Expédition et placement province. 51591
Chambres à coucher laquées, chêne, depuis 250 fr. Salles à manger de 10 pièces, depuis 225 francs.
Nombreuses occasions REELLES

PONTS A PESER

les wagons ou les chariots
BASCULES BÉTAIL
Rue Verte Voie, 47, Schessin-Liége; 90, rue Instruction, Bruxelles. 5696-

Achat de vieux papiers

Achat de vieux papiers de toutes sortes, archives, papiers d'affaire, copies-lettres, etc., pour la destruction mécanique. — Maison de confiance. — On se rend à domicile. 58519

Ecr. : Boîte postale 304, Bruxelles-Centre

BRU & Cie TAILLEURS-FOURREURS 77, rue de l'Ecuyer, 77
La maison ayant conservé son personnel, peut garantir la coupe, la qualité et le fini de ses vêtements. Costumes p' hommes dep. 100 fr.; p' dames dep. 125 fr. 57545

BYRRH marque Violet Frères, en bouteil. d'origine et en fûts de 16, 32 et 64 litres. Demandez prix à C. Klich, 1, rue de la Caserne, Anvers. 58284

Allez l'demander à **GERBO** 92, r. du Midi — **Stoppages, Retournages, Remaillages, Transformations. Réparations de tous vêtements.** 58154

Savon genre Marseille

depuis fr. 1.35 le kilo. Echant. contre 0.30 timb. 10,000 kilos tous les jours. 59003
Savon de Toilette
Aug. JAMART, 84, rue Bodeghem, Bruxelles.

Savon genre Marseille

en blocs et en barres, extra première qualité. Disponible : 8,000 kilos. Savons de toilette fins. 132, Boulevard de la Senne, 132, Bruxelles. 59372

SAVON MOU

CONSISTANT 59378
en bidons de 12 1/2 et 25 kil.
86, rue du Progrès, 86, Bruxelles.

SAVON VERT "PIRSOUL,,

58908
(En tonnelets originaires de 25 kil.
3 fr. 75 le kilog.
170, RUE GAUCHERET, BRUX.

SCIES A RUBAN

Scies circulaires, scies à métaux, outillages en général pour scieries. **H. DE BELDER,** 135, rue de l'Indépendance. **MACHINES A BOIS, occasion.** 59838

SÉRULINE fr. 0.40 la boîte faisant soufflet. Insecticide merveilleux, le seul tuant **Punaises, Mouches, Cafards, Vermines, etc.** 59217

INDUSTRIE MÉTALLIQUE en exploitation demande commandite ou jeune associé, avec 25,000 francs. Affaire sérieuse, donnant beaux intérêts. Agents s'abtenir. Ecrire : **Métal, rue du Vivier, 17, Ixelles.** 59715

SAVON NOIR

Ancien système, 10,000 kilogr. disponible. Ecrire : P. D. 371, bureau du journal. 59827

VENTES PAR HUISSIERS

Salles de Ventes Saint-Michel

114, boulevard Anspach, 114, BRUXELLES

VENTE PUBLIQUE D'UN Somptueux Mobilier

Il sera vendu publiquement, mardi 25 avril, à 3 heures, en les dites salles, un magnifique mobilier.

Riche chambre à coucher acajou et cuivre : lit avec sommier double face, garde-robe à glace, armoire à glace, commode-lavabo, tables de nuit. Chambre à coucher en bois de chêne. Beau mobilier de bureau acajou et cuivre : bureau double face, deux bibliothèques, fauteuil, presse à copier, cuivreries anciennes. Mobilier de salle à manger en bois de chêne. Beau mobilier de fumoir. Beaux lustres, tapis de pied et d'escalier en bon état, glaces, foyers. Belles tentures, plusieurs bons tableaux, porcelaines, vases, etc. Meubles de salon.

Piano Riesenburger

laqué blanc, pianola, bureau, cartonnier, classeur, le tout en chêne. Canapés et fauteuils-club en cuir. Belle cuisinière émaillée, meubles et ustensiles de ménage, lits anglais, armoires, tables, chaises, fauteuils et beaucoup d'autres objets trop longs à détailler.

La vente se fait strictement au comptant, frais 10 p. c.

EXPOSITION : lundi 24, de 10 à 1 h., et le matin de la vente. 59732

La Salle de Vente Galerie Moderne

rue des Petits-Carmes, 39 et 41, vendra publiquement, par ministère d'huissier, le lundi 1er mai :

UN RICHE MOBILIER

meubles anciens, tapis persans, beau mobilier de bureau et objets d'art, dont catalogue. 59836

Il sera procédé par le ministère de l'huissier Arthur CLAES, de Bruxelles, le mardi 25 avril 1916, à 10 heures du matin, sur le marché public de la commune de Laeken, y établi, Parvis Saint-Roch, à la vente publique de :

Meubles et Effets saisis

comprenant notamment : Comptoir, rayons, tables, chaises, poêle, glaces, lavabo, etc.
Au comptant, sans frais. 59878

L'huissier G. DENDAL, 8, rue Coppens, à Bruxelles, procédera le lundi 1er mai, à 3 heures précises, à la vente publique d'une belle

COLLECTION DE TABLEAUX

anciens, modernes; aquarelles, dessins, eaux-fortes et gravures anciennes, en la salle

Aéolian, 134, rue Royale, à Bruxelles

Exposition publique samedi 29 et dimanche 30 avril, de 11 à 6 heures.
Catalogues chez l'huissier vendeur et en la susdite salle. 59787

Etude de l'huissier Aimé KEYAERTS, aîné, 83, rue de la Croix de Fer, Bruxelles.

VENTE JUDICIAIRE

L'huissier KEYAERTS prénommé, procédera le mercredi 26 avril 1916, à 11 heures du matin, sur le marché de la place Saint-Josse, à Saint-Josse-ten-Noode, à la vente publique

d'Objets saisis

comprenant : partie fers en barres, meubles de cuisine, de chambre à coucher et objets divers.
Au comptant, sans frais. 59921

VILLE DE BRUXELLES.

VENTE PUBLIQUE DE Tableaux Anciens et Modernes

provenant en partie de la collection de feu M. V. de S. Galerie J. et A. Le Roy frères, rue du Grand-Cerf, 6, à Bruxelles, le mercredi 3 mai 1916, à 3 heures. Expert : M. Arthur Le Roy, place du Musée, 12, à Bruxelles. — Exposition : lundi 1er et mardi 2 mai 1916, de 11 à 5 heures.

VENTE PUBLIQUE

le samedi 6 mai 1916, à 3 heures, Galerie J. et A. Le Roy frères, 6, rue du Grand-Cerf, à Bruxelles. Aquarelles. Dessins. Gravures. Tableaux. Exposition, vendredi 5 mai 1916, de 11 heures à 5 heures.
Les catalogues se distribuent chez l'expert prénommé. 59901

Etude de l'Huissier P. VAN ELEWYCK, 11, rue Coppens, Bruxelles.

Par suite de départ

VENTE PUBLIQUE D'UN TRÈS BEAU MOBILIER

en les salles de ventes Stevens, 67, rue des Chartreux, Bruxelles.

Mercredi 26 avril, à 2 heures, il sera vendu publiquement : **Beaux mobiliers de salon** laqué blanc et dorés, glaces, tapis, pendules, lustres, foyers, tableaux, **Piano Daubert Paris, meubles de salles à manger** et de **bureau, coffre-fort, bijoux, argenterie, différentes chambres à coucher, salle de bains,** meubles et ustensiles de cuisine, porcelaines, chambres de sujets, etc., etc.
Au comptant, frais 10 pour cent.
Exposition en les dites salles, le mardi de 9 heures à midi. 59731

Coin des Eleveurs

A VENDRE

Œufs à couver-poussins

tout le matériel se rapportant à l'aviculture. Maison des Aviculteurs, 14, r. du Bon Secours, Brux. 57811

ŒUFS A COUVER, *poussins* brabançonnes bleues, Braekels arg. *Lapins* bleus de Beveren, jeunes issus, primés, 16, rue de l'Egalité, Etterbeek. 59247

BROYEURS pour grains et graines, Concasseurs de maïs, 75 fr. *Hache-paille* à coupes différentes, à main et à moteur, 90 francs. *Bouches* avec foyers pour la cuisson des aliments, 50 francs. *Malaxeurs* pour mélange intime des aliments. *Nettoyeurs* de grains, etc. Installations complètes de clapiers modernes suivant les plus récents perfectionnements. S'adr. **MATERIEL INDUSTRIEL BELGE** 140, avenue du Moulin, 140, Pont de Lutte, Forest-Bruxelles. 59386

Lapins à fourrures sujets extra, de toute beauté, à vendre. *Bleus de Beveren,* 20 fr. *Argentés de Champagne,* 20 fr. *Angoras blancs,* 20 francs. Tous ces sujets sont de races primées. S'adresser : 140, avenue du Moulin, à Forest-Bruxelles, tous les jours, sauf le dimanche. (arrêt Pont de Lutte.) 59387

POULAILLERS, *Clapiers, Chenils, Couveuses, Capsules-régulateurs, Clôtures, Concasseurs, de grains Broyeurs d'os, Moulins à farine, 45 fr. Comptoir des Eleveurs, W. Collier, 97, r. des Cailloux, Jette.* 59385

ŒUFS A COUVER, de sujets primés, Malines blancs, Coucous noirs, Minorques noirs, Leghorns blancs, Orpingtons fauves et noirs, Rhodes Islands. Canards de Merchtem énormes, Coureurs Indiens. Mignons blancs, depuis 6 francs la douzaine. — 1-6 Leghorns blancs, pondeuses extra, 60 francs. — 1-6 Rhodes Islands. Poules Minorques noires.

LAPINS femelles bleues de Beveren, 15 fr. **Jeunes :** 10 fr. le couple, tous les lapins à fourrures jeunes et adultes. — Poulaillers bon état séparément ou en bloc, Prix avantageux. 59627
Les Acacias, Dieghem Electrique, Ste-Marie.

LAPINS Havanes, Géants Bleus St-Nicolas, Russes, Bleus de Beveren. Arg. Champagne. — 1-1 Minorques noirs, Œufs à couver. Tambour élev. « Cyphers ». Billots et abreuvoir d'occas. Prix tr. mod. — *Elevage de Grand-Champ,* Braine-l'Alleud (Lion de Waterloo). 59666

PAQUES. 1 coq et 2 poules super. Wyandotes, dorés et œufs à vendre, 6, avenue de la Couronne. 59564

LAPINS Bleus de Beveren. Collection superbe. Prix avantageux, 123, avenue Brugmann. 59761

INCUBATEUR coq, poules, à vendre, 167, chaussée de Charleroi, 167, le matin. 59846

INSTALLATIONS complètes p' éleveurs de canaris. Andréa, rue de la Prospérité, 19, Bruxelles. Grand choix de canaris. — En magasin, l'art d'élever les chèvres, moutons, poules, canards, etc. 59851

DEPOT de Couveuses et Eleveuses « La Perpétuelle » démonstration, éclosion chaq. semaine. Poussines Minorq. et Coucous à vend. r. Draps Dom, 3, Laeken 59836

A. V. b. couple lap. Beveren, 20f. Œufs cannes et Hambourg à couv. 0,30. 45, av. vers Vilvorde Machelen 59875

BERGERS et Dobermans, Chenil Lida, 12, r. Van Beers, Anvers. 59567

ON DEMANDE

A acheter **Chèvres.** Faire offres, 25 rue Franz Binje, 25, Bruxelles. 59084

ON dem occ. poulail. p. 20 poules, 17, r. de Hongrie. 59824

A ECHANGER c. meubles jardin, matériel pêcheur, ligne val. 50 fr. Ecr. Z. D. V. bur. jour. 59810

SUIS acheteur, coq et poules Orpingtons, fauves et couveuses tenant bien nid. 347, Chaussée de Boitsfort, 347, Auderghem. 59844

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emplois.

DOMEST int., ay. habit. célib., b. au cour. serv., muni b. réf., dem. pl. F. P. 21, rue Indus.rie, 27. 59355

FIL. t. f., 19 ans, sach. cuis. bourg., b. réf., dem. pl. M. D. 62 rue Industrie, 27. 59356

ON DEM. j. f. prop., à t.f.; b. réf.ex.27,r.Industrie 59357

Jeune FILLE sachant tr. bien coudre, dem. journées. Ecr. J.L.V.475,bur.j. 55641

EMPLOI LUCRATIF
On demande personnes honnêtes, instruites, actives, appartenant à la bonne bourgeoisie et habitant centre agricole (**convient spécialement à Messieurs les fonctionnaires**). Ecrire à M. de Smet, 148, b^d Anspach, 148, Bruxelles, en indiquant âge, profession et références. Aucune caution à verser. 57695

HOMME sérieux, 37 ans, marié, père de famille, d'igné d'agent de change, actuellement en disponibilité par suite de la guerre, ch. place quelconque. Sérieuses référ. Ecr. bur. j., M. E. 9. 58195

STÉNO-dactylo ch. place dans bureau; bons certif. Ecrire bur. j., A. V. 21. 58226

HOM. sérieux, marié, ch. place de confiance ou emballeur, magasinier. Ec. M. D. 4, bur. journal. 58238

HOMME marié, 42 ans, sans place par suite guerre, au courant travaux de bureau, possédant bonnes références cherche emploi de caissier, comptable, accepterait de faire encaissements. Ecrire : J. G., rue Pierre De Coster, 73, Forest. 58629

GARDE. MAIS. INOCC. dem. par mén. employés, épr. par guerre, s. enf., av. mob.; b. réf. ex. Ecr. M. C., 75, bur. journal. 59000

HOM. sérieux cherche pl. de confiance; très bonnes réf. Ec. b. j., A. F. 3. 59054

SITUATION. A remettre gr. aff. **immobilière**, actif et aff. en cours importants, préf. p^r arch. ou M^r b. fam. On reste intér. Ecr. Lebrun, 45, aven. de l'Observatoire, Uccle. 59159

JE FILLE, corresp^t et no dactyl., au cts trav. bureau, 4 ans prat. des imp. mais. gros, cherche place dact. ou écritures. Comm. ou autre. Meill. réf. r. Ecrire : L. G., 47, rue Verte, 47, Saint-Josse. 59317

Mécanic.-Dentiste
On demande apprenti[illegible] 59318

ON DEM. fille de quart., femme de ch., s'r., sach. b. coudre; bon. réf. ex. Ecr. ou se p^rs. 13, rue de Livourne, l'apr.-mi. 59338

CHARBONS
Voyageur à la comission est demandé. 21, r. Henri-Wafelaerts, St-Gill.-Brux. 59424

SAVON NOIR SANS RIVAL
Nous demandons partout des **agents** pour la vente aux particuliers et épiciers. Bidons de 5 et 25 k. rendus franco dans toute la Belgique. Ecrire : à **SANS RIVAL** bureau du journ. 59433

ON DEM. de chaq. local. voyag. travail. pour art. gr. cons. A.K.191, bur. j. 59551

REPRÉSENTANT
sérieux, actif, b^n introd. d'épiceries, drogu^tes, cafés, est demandé : **Ets CHAUDRON** 59474
40, pl. de Brouckère, 40.

Jne DAME, excel. instr. p^r t. mod., sténo-dactyl. franç., angl., not. allem. et flam., music., ch. pl. commerce, secr^re part., etc., int. ou ext. Au besoin quelq. h. p. jour seulem.; très réf. Ecr. ou s'adr. 32, r. Washington. 59542

IMPRIMERIE
Soc. en formation dem. **Directeur technique** très au courant toutes branches et machines ; **Comptable** expérimenté, âge mûr, pouv. s'intéresser. Client^le ass. E. S. 65, bur. j. 59825

TRAVAUX de comptabilité, organis., mise à jour, traductions et compositions en plus. langues, par ex-commerç. exp^rim. Ecr. V.L.D.18, bur. journ. 59548

COURTIER désire représentation fabrique de produits alimentaires. Prend l'adresse bur. journal. 59559

DEM. fille p^r promener enf., de 7-12 et de 1-7 h. 358, rue de Merode, 358. 59565

Candidat-HUISSIER, 16 ans de stage, ayant loisirs, désire s'occuper recette de loyers. Ecrire bur. j., M. W. 25. 59590

DAMOIS. sér. dem. pl. donner soins, diriger mén. de mons. âgé seul. Ecr. M. D., rue de la Linière, 32, St-Gilles. 59925

ON DEM. jne homme, instr. av. bel. écrit., conn. très bien Bruxelles et envir., p^r faire courses. Ecrire D. 1, bur. journ. 59610

ON DEM. empl. voyag., présent. bien, act., haute instruct. et initiat. plus. langues. Ec. V.P.1., bur. j. 59612

MÉN. sér. ch. pl. conc. ou garde propr. Ecr. ou s'adr. chez R. Roemaet, Buysinghen, Centre, 32. 59659

ON DEM. deuxième serv. cathol., pas lav. ni repasser, ni cuis.; mais. f. 23, Vieux-Mché-a.-Grains. 59744

NOURRICE. Jeune fille 20 ans dem. pl. nourrice. R. D. 50, bur. journal. 59772

ON DEM. bonne fille à t. faire; pas laver, rue de la Braie, 1. 59773

Jne DAME de soldat sér., aim. les enf., dem. pl. pr prom. un ou deux enf; prix mod.; ou travaux d'écrit. ch. elle. S'adr. : J. L., 104, r. du Collège. 59790

EMPLOYÉ cherche place dans bureau, pour faire écritures et, au besoin, comptabilité. Ecrire : H. H. 60, bur. journ. 59795

ON DEM. fille à t. faire, sach. cuis. bourg.; bon. réf. S'ad. 152 r. de Brabant 59815

Coopérative Nationale
en formation dem. messieurs ay. rel., pr placer parts sociales de 25 fr. Succès cert. E.S.65, bur. j. 59826

ON DEM. fille t. f. sach. cuis.; b. réf. exig., pour mén. 2 pers. Se p^rs. de 2 à 5 h., 55, rue Roosevelt, Cinquantenaire. 59840

DEMOIS. 18 ans dem. pl. de magasin, contre logement et nourriture. Ecr. B. W. 52, bur. j. 59862

FABRIQUE DE fausse bijouterie, 55, rue Georges Raeymaekers, 55, Schaerbeek. — On demande un ouvrier bijoutier. 59802

CÉLIBATAIRE très sérieux, ayant très bonnes références cherche emploi caissier, comptable ou autre; au besoin ferait encaissements. Ecrire bur. j., A. B. 39. 59963

ON DEMANDE fille à tout faire, sachant bien cuis. 50, rue de la Loi. 59870

MODES. — Demande première pr Namur. S'ad. 39, rue Duquesnoy, 39. 59876

Caissière-Vendeuse
demandée pr magasin d'articles de luxe. Doit savoir l'allemand. Ecr. av. réf^ces, en indiquant emplois occupés, à A. B. 22116, bur. journal. 59877

ON DEMANDE fille à tout faire, cuisine bourg.; bons gages; mais. ferm. Rue du Progrès, 82. 59882

ON DEM. jne fille 16 à 17 ans pr aider mén. R. des Pâquerettes, 13, s. 21. 59891

ON DEMANDE gérant pour crèmerie; appoint. et pourcent. Caution de 1,000 fr. exigée. Place Pte-Brouckère, 18. 59894

MODES
Bonne première désire place. 141, rue Brogniez. 59897

PERS^ne 55 a., seule, cherche occup. de mén. pet. gag. Ec. F. K., 58, Mont.-H.-Pot. 59917

La fabrique de PÂTES ALIMENTAIRES « CIBARIA » demande des jeunes filles pour l'emballage 10 h. et midi. Rue Blage. S'y adresser matin, Théodore-Verhaegen, 192. 59927

PERS. ay. touj. serv. dem. journées. 149, Grande rue au Bois, 140, Schaerb. 59930

PERS. pr., hon., 30 a., au cour. serv., d. pl. M^r et ou serv. 2 suj. 42, r. Quinaux. 59939

Confections pour Hommes-Nouveautés
Jne mén., très au cour. des affaires, pouvant verser caution, dés. s'entendre avec firmes, pour monter, après la guerre, maison, dans ville de la province de Liège. Ecrire G. Demoulin, 53, rue Neuve Sclessin lez-Liège. 59958

BON PLACIER, à la commission, introduit chez droguistes et épiciers, est demandé pour article de premier ordre. Gros rendement. Faire offres avec réf^ces, G. D. 39, Agence Havas, 8, pl. des Martyrs. 59937

CONTREMAITRE et ouvriers galvaniseurs, et galvaniseurs fil de fer, connaissant bien leur métier, sont demandés. Ec., avec référ., M. M. 32, b. j. 59550

Enseignement.

Cosmopolitan School 21, r. de la Reine (Monnaie)
Langues Vivantes
Convers. en 24 leçons partic. Cours coll. Corresp. comm. 48282

INSTITUT Electro-Technique
DE BRUXELLES
Dir. 7, rue de l'Arbre, COURS PUBLICS et par CORRESPONDANCE 53226

Académie de
COUPE
NEBELING
50, bd de la Senne J. Van Muylder, dir.
Informe les intéressés que les cours théoriq. et pratique sont permanents. 59320

LEÇONS à dom. p^r institutrice expér., dipl. prim. Fr.-b., bur. j., S. A. J. 53036

L'École pratique DE commerce Kerger
5, quai de Flandre, à Charleroi, est la seule à Charleroi où l'on apprend pratiquement le commerce, la comptabilité, la correspondance, la sténo-dactylographie, les langues, etc.
On peut s'inscrire et commencer à n'importe quel moment de l'année. 58281

Pensionnat FABRA BOITSFORT
32, aven. Van Bécelaere, p^r jeunes fill. et onf. On acc. garçonnets j. 8 ans. Tram 30, arrêt gare. Programme officiel. 59237

Comptabilité
langues et sciences comm. en 4 mois, par leçons particul., chez prof. diplômé. Initiation complète aux carrières commerc. et industr. Prix à forfait. Ecr. : « Mercure », bur. j. 59389

ON DEM. instituteur pr garçon 9 ans; 3 ou 4 f. par sem., 5 à 6 h. ½, 38, quai Charbonnages. 59765

Mons. dem. leç. ALLEMAND, préf. p. dame. Ec. en 2 lang. et prix : B.S.3, bur. j. 59769

UNIVERSITÉS (Ex. d'entrée) Reprise des cours oraux, 15 juin. Ecr. Institut Philotechnique, rue Eugène Verheggen, 8 BRUXELLES 59658

RÉGENT d'école moyenne, dispon., allemand, angl., mathém., comptab. Inst. Leveque, 12, rue du St-Esprit, 12, Brux. 59335a

ESPAGNOL. Leçons par prof. natif, 9, r. du Chêne. 59851

Objets perdus.

PERDU portefeuille cuir noir, contenant env. 700 fr. Rapp. c. fte récomp. : 6, Parvis Saint-Gilles. 59755

PERDU manchon skungs vérit., r. Pont-Neuf ou bd Senne. Ecr. carte ident. 19004, bur. journ. 59901

UN INVALIDE militaire a perdu vendredi matin, environs place St-Josse, pour 10 fr. cartes d'une f^te de charité. Les numéros sont connus. Prière rapp. 241, ch. d'Anvers. 59918

40 fr. récompense
à qui remettra bur. journ. bague chevalière or, perdue 19 avril, porte de Namur. A. N. 9. 59922

30 FRANCS
à qui rapp. 45, avenue Louis-Bertrand, manchon skungs, perdu à Schaerbeek, le 12 avril 59934

Vélos.

OCC. 2 vélos luxe, peu roulé, h. et d., 110 et 120 fr. 130, r. du Marché. 59649

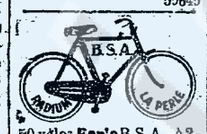

50 vélos **Perle** B.S.A., à 2, 3, 4 vit. carter, **Radium, Wilson, Saphir, Rochet, Automoto, Depas.** Mach. à coudre suisses, cuisin. émaillées, 11, place Van Meenen, St-Gilles-Brux. 57090

VELOS
Pour faire diminuer STOCK, j'offre à TOUT acheteur d'un **VELO HOMME**, pendant 8 jours **un vélo dame gratuit** B. S. A. 2 ou 3 vitesses Bandages Englebert Guidon 2 freins **65 frs** Garanti 2 ans **93** Rue Brogniez Bruxelles-Midi **93** 58933

Beau VELO d'homme à vendre. 6, r. du Borgval. 59764

VÉLOS
Pr vos **ACCESSOIRES**, adressez-vous directement à la **MAISON LAHAYE, BEPINSTER,** qui ne fournit qu'aux agents. Grand choix de lanternes à l'huile, à bougie, à carbure et de becs acétylène. 59630

ON DEM. vélo homme occ., bonne marque. Ec. ou présent. : 29, avenue de Cortenberg. 59847

Pour 2 DAMES, tandem neuf à vendre; cadre à ressort, 250 francs; occasion pour homme, 75 fr. 379, avenue Louise, 379. 59923

Chevaux, chiens, voitures.

Carrosserie Parcyns, 15, r. du Marché aux Porcs (Centre). — Tous genres de voitures de luxe avec ou sans capote, pour poneys et grands chevaux. (Echange — Réparations) 56207

A VENDRE 100 voitures diverses, rep. roues caout. 70, r. de Bruxelles Charleroi. 42502

TONNEAU et buggy, à vendre, 113, chaus. de Ninove. 53975

BREACK
à vendre, construction de 1er ordre. 17, r. Van-Schoor 59438

On désire
acheter chienne cocker. Ec. prix et âge : 73.G.V.B., b. j. 59466

Carrosserie BUYCK, 10, r. des Sœurs-Grises, Mons. Vente, échange toutes voitures. Corbillard ét. neuf, gar. 2 ans. 59522

1 VOIT. à 2 roues pr pet. chev., vit^e de coté à 2 et 4 roues; à vendre. 232, chaus. de Mons. 59899

CHARR^e à bras à vendre. 135, av. Tolson-d'Or. 59648

CHARRETTE à bras à vendre d'occasion. Quai des Charbonnages, 12a (porte de Flandre). 59775

A VEND. b. fam. spitz, t. b. v. 350 fr., p. 100 fr. 1, rue Portaels, Sch. 59789

Jeunes CHIENS berger groenendael pure race à vend. 10 fr. 110, r. Haecart, Schaerb. 59797

A VENDRE cob anglais, tonneau caoutchouté, harnais garni cuivre; le tout état neuf. Rue de l'Orient, 15, Etterbeek. 59861

OCCASION. A vendre camions 1,000 à 3,000 kilos. 20, rue Lissa. 29. 59796

A VEND. plus. voit. de luxe. 1 buggy capote cuir pr gr. chev. 232, ch. Mons. 59809

Splendide OCC. Buggy à capote, comme neuf, 800 f. 117, rue Joseph-II. 117. 59923

Capitaux.

2 MILLIONS à placer 4 0.0
sur hypothèque 1er rangs indiv. succ. nues prop. solut. 48 h. SANS FRAIS. On traite prov. de 11 h. et 3 à 7 h. Rue de la Limite, 42, Uccle. 46014

CAP. à plac. sur hyp., cond. les plus avant. Pr gar. disp., nous rendons visite. Adr. simplem. vot. adresse à : A. D., bur., j. 59366

ON DEMANDE 3.000 fr. sur créance de hyp. 5,000 fr. 2e rang. L.B.2, bur. j. 53174

J'AVANCE n'importe quelle somme d'argent en prêts sur meubles, bijoux, tapis, tableaux, etc., à déposer en garde-meubles, 40, r. du Conseil, Ixell. 54971

Opérations financières et commerciales. Ecrire : **Comptoir industriel, Forest.** 59027

PERS. désireuse s'intéresser à toute opérat. honn. mais rapide, offre capitaux import. Ecr. J. D. 16, bur. journ. 59283

JE PLACE capitaux à 5 p. c., sur 1re hypothèque. Ec. M. V. 29, bur. j. 59427

Affaire unique mais urgente
Je dem. 35,000 fr. pour 2 mois, contre 1er gar. Ec. cte identité 1777, J. D., b. j. 59511

ON DEM. cap. p. hyp. 1er rang, cond. rais. J.H., b. j. 59365

CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS. 200, ch. de Haecht. De 10 à 5 h. 59408

ON DEM. intéressé avec 5,000 fr. affaires commerciales uniques; garantie bénéfice min. de 100 fr. p. jour; pas de risque affaire import. et s'r. Ec. M. M. 150, bur. journ. 59906

Divers.

BUREAU, biblot., carton., class., presse, 7 lust., gaz élect., gl., 132, av. Tolson d'Or 48744

A vendre : Machines et matériel industriel d'occasion. S'adr. H. MARNEFF, Haren-Nord. 46135

Chaux vive
Chaux grasse pour plafonneurs, toujours disponible. **39, quai de l'Industrie, Brux.** 51456

Mach. à vapeur
état neuf, consommations garanties. 15, 25, 30, 50, 60, 100, 125, 250, 300 HP. 8, rue Cornet de Grez. 59753

Gros—Acheteur
Costumes homme, à veston, bien payé 10 à 15 fr. le cost. Ch. à coucher, Salle à manger, Lingerie, Chaussures, Objets d'art, Antiq., et toute march. en solde, fonds greniers, caves. Louis Debelder, 64, r. Blaes, Bruxelles. 48757

Messageries du Midi
34, rue Grisar, Bruxelles. 48768

Bouteilles à bières
44022
tous modèles, avec firmes en relief et au sable.
Bouchons et Rondelles
Fourniture rapide. Prix sur demande. Havrenne frères; Verreries, Jumet.

HUILE pour machines à coudre (permis de vente), aiguilles, accessoires, etc., **26, b^d Barthélemy,** Brux. 38828

PHOTO FEMINA
39, boulevard du Nord 50951

CHAUSSEZ-VOUS de bottines simples et prat. à sem. rig. 60, rue Lesbroussart. 51147

PRESSES

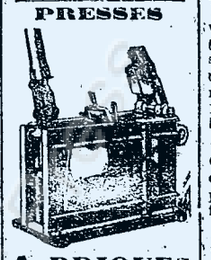

A BRIQUES
Garanties contre les risques de guerre. Atelier Edouard de Saint-Hubert, Orp-le-Grand. 56358

ON CHERCHE MOTEUR de 15 à 25 HP. à gaz pauvre Ecr. B. T., 6, b. j. 52019

JE donne pl. haut prix p^r toutes esp. fourrures mant. astrak. loutre, etc. 38-40, rue Van Artevelde. 54277

SAVONNERIE EXPRESS
Savons en poudre, Express-Espana, 31 r. Charles Degroux, Bruxelles. 59437

Engrais chimiques
simples et composés, pour betteraves, pommes de terre, céréales de printemps, etc. Monopole de la **CHAUX PHOSPHATÉE** (12 p. c. d'acide phosphorique assimilable.)
Envoi en sacs facturés.
Vve N. LAURENT ET J. TAMINE
NIVELLES 59314

Machines à coudre
Superbes occasions, différents systèmes, garantie sérieuse, prix réduits, 20, b^d Barthélemy, Brux. 38829

DISPONIBLE
Marchandises restées pour compte.
15 litres huile d'olive, 300 bouteilles vin (20 cent. bouteille), 20 litres huile de lin, 500 kil. savon mou blanc, 650 kil. savon mou brun, 5,000 kil. savon^ge Marseille, 400 douz. savon de toilette, une partie toile à bâches, une partie sardines. Le tout à vendre au plus offrant. Intermédiaires s'abstenir. S'ad. 125, chaus. d'Anvers, D.V. **Entrepr. de transports.** 59292

ON DÉS. ach. 25,000 kil. clous girofle; soumettre prix et 500 gr. échant., franco, à W.G.C., bur. j. 59151

VINS ROUGE d'ESPAGNE, PORTO ROUGE 18 degrés. ALCOOL. Disponibl. Ecr. R. V. 40, bur. j. 59435

TOURS
à vend. 3, r. Corne.-de-Grez 59751

GRAISSE adhésive pour courroies, en briq. Quai Fragnée, 88, LIEGE. 59436

On céderait d'urgence vil prix
SALLE à manger, toute beauté, noyer massif, parquetée, valeur 2.500 fr., pour 650 fr. mobilier complet de bureau. 2 fauteuils club. Chambre à coucher acajou massif, superbe salon doré, lustre et foyer au gaz pour salon, piano Berden, tableaux, 59184
Villa ANNA
A vendre ou à louer 22, AV. EMILE VERHAEREN Schaerbeek.
Trams 3, 82, 53, 56, 2.

SUIS ACHET. tous produits alimentation, chocolats, chicorées, conserves. Maurice Crull, **Kinkempois.** 59562

Électricité
Moteurs, dyna. jusque 500 HP; location, réparations Garantie un an. 3, rue Comet de Grez. 3. 59752

KOKEL-NAIAS, Crystal-Soda Water en magasin. Exp^on prov. Dépôt : 9, rue Dautzenberg, 9. 59378

SUIS acheteur farine de toute nature, légumes secs en farine, herboristeries, gommes et huiles diverses. Ec. A. Y. 3, b. j. 59600

A VENDRE forte partie disponible
Café cru Santos Prima
Interm. s'abst. Off. écr. : 14, quai Charbonnages, Brux. 59613

CARTONNAGES
Suis acheteur machine fil ou bande métal pour cordre tubes, boites, etc. Offre détaillée : Imprimerie A. Dubray - Soyez, à MARCINELLE. 59615

Sacs jute 50 kilos
2,000 sacs jute, 50×90, à fr. 1.00. S.A.S., bur. j. 59626

GÉLATINE alimentaire
S'adresser : rue de Boussu, 10, Mons. 59631

SAVONNIERS
A vendre 400 k. sulfate soude pr savon en poudre. P. av. Ec. B. B., bur. j. 59793

ESTAMPAGE
EMBOUTISSAGE DÉCOLLETAGE
F^ne de tous ARTICLES MÉTALLIQUES
Soc. OUTIL, 7, place Colignon. 59713

MOTEUR gaz ou ess., 4-5 HP, part. état, allum. magnéto, à v. p. insuff. de force, av. t. access. ; prix 750 fr. Visible en marche. S'adresser rue Metsys, 60, Schaerbeek. 59766

DAME ARTISTE
vend p^r cau^se gre, tableaux, objets d'art, 73, rue Botanique, au 1er, ent. dir. 59714

VINS vieux, champagnes, etc., à vendre; prix mod. Ecr. « Merry Cottage », Chemin de Taque, Rhode-Saint-Genèse. 59709

P^r tous ACHATS et vent., j'ai toujamais R.A.S., bur. j. 59767

Sardines et Savons
Importation directe 21, rue Antoine Dansaert 59770

Timbres-poste
Amat. déc. achet. collection et lots. 42, avenue des Casernes, Etterbeek. 59776

ETAMINE à vendre
24, r. des Gamions, 24 59792

A VENDRE
coffre fort, mach. à écrire (Mignon), table à dessiner, bureau et divers articles de bureau. 45, rue Birmingham, 45. 59794

Emballage métallique
A vendre outillage compl. pr filets de 4, 12½ et 25 l.: presses et matrices, ciseille circul. ic et à bande, bordeuse, cintreuse, agrafeuse, cannelteuse. Ec. bur. j., « Outil ». 59796

FIL de fer clair, dilt. de 3 mm. A vend. 2.000/3.000 mètres. Offre bur. j., « Fer ». 59795

Soude Solvay
cristaux de soude. Suis acheteur. Ec. H.A.2, bur. j. 59799

RABOTEUSE-dégauchisseuse 600 mm., neuve, à vendre. Chaus. de Ninove, 250. Vis. matin^e. 59312

TISSUS
Me Raphael, de Charleroi, achète et vend tissus de toutes espèces. Rue Van-Artevelde, 80. 59818

Très pressé
A vendre riche mobilier : chambre à coucher acaj. et citronnier; salle à manger et bureau complet, bois de rose, justice et garniture de cheminée. Marchands s'abstenir. Occasion sérieuse. 29, rue de la Roue. Bas prix. 59832

75 CENTIMES
façon chapeau ; acc. toutes fournit. ; choix superbe formes soie, paille. Ile tresse, tulle, tagal ½ prix qu'ailleurs ; transformation tous modèles, arrangement et teinture plumes. Clientes de province servies même jour. Très jolies capotes à 4 francs. 59838
Pl. Rouppe, 29, arr. tr.

ON cherche à acheter quelques meubles de salle à manger, vieux style français ou belge. S'adresser : Dr U., Palace Hôtel. 59339

J'ACHÈTE MEUBLES EMPIRE
même sans ornements.
Offres avec description à **PERGIER,** 16, bur. j. 59727

NE LOUEZ PLUS rôtissoires, réchauds au gaz. Nombreuses occasions. **STOMP, 10, rue des Vierges.** 59729

CARDEUSE
à vend. 3, r. Corne.-de-Grez 59750

Coffre-fort
demandé. Ind. prix et dimension : 4, pl. Magul. 4. 59759

Chicorée en poudre
On désire ach. quantités rondes. Ecrire en indiq. prix, sous B. B. 18, bur. journ. Intermi. s'abstenir. 59871

PHUMOLS
Champagnes
« Mousseux ». J'en place en dépôt. Deman. sous C. C. 35, bur. j. 59374

COMME arabique, Cordofan type dur, blanch., friab., chois. Alcool méth. chimiq. pur, sans odeur 98°. Alcool méth. ord. 95°. Colles fortes divers. Dextrine jaune.
Maison Wauters
49, RUE DU MARAIS BRUXELLES 58883

Brides à sabots
en Fibro-Baluta, remplace le cuir. Solidité et bon marché. 46, r. de la Ruche. 59837

Crayons à copier
50 gr. disponibles.
15, place de Louvain. 59320

TABLEAUX
Magnifiques toiles signées Emile Dec., A. Navez, G. Haustrate, A. Apol, Godfrinon, etc., sont à vendre, prix raisonnable en raison des événements. Rien du commerce, œuvres sérieuses, vendues avec garantie d'authenticité, **19, avenue des Azalées,** Schaerbeek, 59892

TISSUS
Suis acheteur tous genres et qualités disponibles. Offre 89, r. Van-Artevelde. 59899

VERMOUTH SEC CHAMPAGNE 1913
garanti vin français
SIROP CITRON
et gomme, 1.60 le litre
2, rue du Rouleau, 2 59900

Saint-Emilion
4 ans bout., à vend. 2 fr. Ecr. 200, rue Gaucheret. 59902

Colle-gélatine
« 5-Clochers », 5,000 k. à vend. Ec. R. H. S, bur. j. 59906

MONSIEUR, belle garantie immobilière, ay. gde dépendance, livre pr dépôt, cft. représent. ou dépôt. Ecr. C. R. 23, bur. j. 59914

PHUMOLS
ON DÉS. achet. d'occas. store tente mécanique. Ch. de Gand, 91, Berchem-Ste-Ag. 59915

A VEND. cocq Braluna 1915 et poussins. 135, r. Américaine. 136. 59920

SUCRE HOLLandais
cristallisé, p. 100 k. min. 198, boul. du Hainaut, 198. 59923

Quittances postales
(mandats de remboursement), conformes au modèle de l'Adm^on des Postes, avec texte de reçu français et flamand, à l'imprimerie Guill. ESVY, rue André-Dumont, 14, à Liège. 50, 1.50; 100, 2.50; 500 (avec firme client), 11.50. Envoi dans tout la Belgique. Forte remise pr papeteries et imprimeurs. 59934

MEUBLES
Fabricant liquide ch. à couch. 250 fr. Sal. à manger 250 f. **Fumoir anglais.** Salons dorés, laqués et autr. 1/2 prix. **Chaise long.** 35 fr. Faut. club., **64, ch. de Mons, 64.** 59935

Mont-de-Piété
Dégagements sans frais; achat jusque 100 p. c.; achat cher bijoux. Mr Philippe, 48, rue des Tongres, Cinquant., de 2-4 h. 59853

Ventes et locations.

A VENDRE ou louer belle **maison,** clôturé, cent., élect., g. jardin pl.-pied. p. guerre. 68, rue de la Victoire. Arrêt de tram. 32407

A VENDRE jolie maison rentier, 1 ét. avec gr. jardin, r. de la Royauté, 24, Laeken. 33756

PERSONNE tr. éprouv. guerre désire louer appartem. 4 pl., ou rez-de-chaussée, payable partie après guerre. Ecr. E. M. 79, bur. journ. 44986

25,000 FR., frais comp. Jolie petite maison bien décorée, chauffage électricité, jardinet; belle avenue. S. P. Q. B., bur. j. 53476

NEDER-OKERZEEL
Campagne à vendre ou à louer, prix très modéré, meublée ou non, âne et voiture. 1 hectare grandes dépendances, boxes, tennis, 2 min. église, 25 min. tram, 35 min. Cortenberg. S'adr. 226, ch. de Haecht. 41152

A LOUER beau quartier dans mais. tranq., prix de guerre. Env. nouvelle Ecole vétérinaire. Prend. adr. bur. journ. 33783

000 FR. A louer maison comm. restaurée, b. située coin. 60, r. Pépin, 60. 52478

VILLA meubl. ou non, à vend. ou à louer (Vert-Chasseur), 63, Allée du Vivier d'Oie. Visible lundi et jeudi après-midi. S'ad. 69, b^d du Hainaut. 52851

TRÈS belle maison avec jardin à louer, 31, r. de Bériot. Pour clés, s'adresser 16, place de la Constitution (Midi). 52569

Avis aux Propriétaires de bois
On achète propriétés boisées avec ou sans fond, provinces Namur, Luxembourg, contenant perches, essences, pins sylvestres et noirs, épicéas, bouleaux, chênes et hêtres pour sciéries, saboteries et charbonnages.
Ecrire B. B. M. O., bureau du journal. 53334

MAISON à louer à Ernage, enclos de 36 ares, située deux minutes de l'église, cinq minutes de la gare. Jouissance immédiate. Prix du loyer : 400 fr. Cinq places au rez-de-chaus., quatre places à l'étage, remise, cave et grenier. S'adresser : Gillain-Bassinne. 53720

Bel Appartem. franç.
à l. 1er étag., 5 pl., c. m. 50 fr. **135, ch. Helmet.** Tram 50. 51395

VILVORDE. A vendre « Villa des Roses », 59, av. Ecole d'Horticulture. Belle campagne, 83 ares, chauf., eaux, gaz, garage, écur. et dép., serres. 59003

Petite - Espinette
Campagne à vendre, cont. 1 h. 34 a., 2 serres, garage, écuries, etc., 10, ch. de Waterloo. 57525

A Louer
belle et spacieuse maison, située à 8 minutes en tram du centre de Liège, comprenant : Maison d'habitation (19 places et caves), bureaux-annexes (10 places, caves et buanderie) et beau jardin, convenant spécialement pour installation, dépôt de fabrique, industriel, etc.; située rue Hayeneux, 527, Herstal, à 1 minute du port de Coronmeuse. Réduction pendant guerre. S'adresser boulevard de la Constitution, 45, LIEGE. 58230

A LOUER à Cortenberg, **VILLA** meubl. ou non, gr. jardin, nombr. arbres fruitiers. S'adr. 44, r. du Marais, Bruxelles. 58027

BIERGES lez-Wavre. A louer mais. de camp., cour, jard., deux sortes d'eau; prix 30 fr. S'ad. 13, r. du Commerce, Wavre 58727

A LOUER
22, pl. Rue Van Meenen, St-Gilles, appart. 3 pl., 3 caves, 2 mans., asc., monte-ch., chauf. cent., téléph., con. 2.500 fr. à 2,100 fr. 58886

A LOUER maison rent. 116, r. Rodenbach; 1,000 fr. pendant la guerre. 59078

APPART. n.-garni à 1er, 1er ét., 3 pl., 1 alcôve, électr. et gaz; porte Namur. R. M. D., bur. j. 59136

LIEGE. A louer, 3, 5, 7, rue des Fossés, trois rez-de-ch., gr. vitrines. S'adr. rue Saint-Séverin, 134. — Prix de guerre. 59189

ON CHERCHE appart., env. 4 pl., ou mais. meublée, salle bain, cuisine, jardin, près Q.-Léopold ou Cinquantenaire. Ecrire O. P. 18, Agence Havas. 59213

MEUBLÉE, tout ou part., mais. tr. cont., bain (de 2-6 h.). 57, r. Marie-Thérèse. 59255

R. DE LA TOURELLE, 12, près r. Froissard. A louer mais. rent. 1er ét., tout franç., pet. jardin. S'y adress., lund., merc., vendredi, de 3 à 5 h. 59291

2 sup. appart. meubl. à 1er, 2^ecl., chauff. c., s. de b. 62, r. Philippe-le-Bon. 59311

PARTIE MAISON lux. meublée ou grand appartement à louer dans jolie maison moderne (Quart.-Louise). 110, r. du Pr^vôt. 59332

ON CHERCHE pour 1er juin appart. meub. 5-6 pl., centre Nord et Mill. Ec. F. R. 91, bur. journ. 59394

ARCHITECTES ENTREPRENEURS
qui construiraient maison 1er étage, en long bail et option d'achat à personne solvable. — Loyer : 3,000 à 3,500 francs. Ecr. M. M. MEYER, 136, rue Neuve, 136, Bruxelles. 59373

ON DÉS. ach. complant maison rent. ou comm., louée de 10,000-20,000 f. Ecrire détails : bur. journal, A. B. 27. 59417

A LOUER mais. rentier, 61, r. Trône; 2,500 fr. pend. guerre. S'adr. rue Zodiaque, 18. 59088

MAISON mod., b. décor., 3 pl. au rez-de-ch. et à chaque ét., beaux sous-sol, laverie et cour. S'ad. à Renconnet fils, 13, rue Rossini, 13, Cureghem. 59155

PROPRIÉTAIRES
Faites inscrire vos immeubles à vendre ou à louer au
Comptoir Immobilier
48, Place de Brouckère, 48
Résultats rapides. 59498

Gde PROPRIÉTÉ av. gd jardin, sit. à Dieghem, r. de l'Eglise, 12, à 1er. Pr cond. et clefs : 79, pl. de la Gare. (Comm. fac.) 59434

A LOUER b. rez-de-ch. tr. b. gar. et prop.; seul locat.; mais. f. 40, aven. Emile Max, 49. 59554

A LOUER à Bourg-Léopold, 2 maisons conv. à tout commerce; porte coch., gr. jard. Rez-de-ch. : 2 pl. et cuis. 1er ét. : 4 pl. Cave et grenier. Loyer 600 fr. S'ad. Mme Dekeyzer, 287, aven. Albert, Forest. 59500

JE DÉSIRE louer mais. entr.-cochère, magas. ou maison derrière et jardin de pr. f. Ec. Z.T.O., b. j. 59611

PIED-A-T. Chambre gar. à louer 25 fr., gaz, élect. 8, r. Rouppe (Centre). 59622

APP. 3 pl. et 1 m., 25 f. 28, av. Em.-Verhaeren. 59624

Pâture au cau à louer
Cinq hect. clôturés, situés contre la gare de Genval. S'ad. à **M. E. DE BROUX, à NOIRHAT.** 59638

2 PERS. r. f. 1er ordre, ch. maison 1 ét., jardin, haut ville. Ec. L. R., 21, chaussée d'Ixelles. 59689

ON DÉS. louer pet. villa ou appart. meub., Quart.-Longchamp ou env. Bois (Uccle). Ec. A. D. 16, b. j. 59345

A VEND. ou à l^er très belle mais. mod., 2 ét., jard. et gr. les terr., tout confort. 59, av. de l'Armée (Cinquantenaire). 59651

CURE d'air et de repos, ds gde prop. 7 hect., parc, spl., (tang poiss., 5 serres; on prend pens.; prix mod. Château des Sapins, av. d'Etterbeek, 1, Anderlecht 59671

PERS. tranq. d^s louer env. Brux., à prox. tram, ch. à couch. et cuis. gaz ou non, ou pet. maison; prix mod. Ec. M.A.B., b. j. 59672

Gr. et lux. APPART. 1er ét., 9 pièces, m., c., t. util., à louer 2,500 francs p. g. (ou meublé à convenir). S'adress. concierge, 109, rue Africaine, 109; arrêt trams 81, 83 (Trinité). 59801

BEL IMMEUB. MOD., dern. conf., conv. p. pet. industr., cent. gros ou part., à louer 4,000 f. p. g. Vis. dim., lun., mar., jeud., de 3 à 6 h. (pas aff.). 592, chaus. de Waterloo, Ix. 59806

TERVUEREN. A l^er pet. mais. 220 fr. l'an, meublée 350; 4 chamb., cave, gr., jard.; gaz. S'adres. 5, r. Hobbema, Cinq. 59836

DAME loncl. dem. app. 3 ou 4 pl., max. 15 m. Nord. Ec. M. 158, bur. j. 59860

ON DÉS. 2 chambres gar. et petite chamb. pr ordonnance, env. Minist. Ires. Ec. V.S.A., bur. j. 59813

OCC. A vend. joli petite mais. mod. 111, av. Diamant. 59677

A VENDRE ou à louer maison de campagne, gr. jardin. 86, chaussée de Dieleghem, 86, JETTE. 59316

Tervueren. A louer Villa, 3 min. tram, eau, gaz, grand jardin, 5, chaussée de Bruxelles, route Quatre-Bras. 59335

25 FR. A louer b. mais., 11 ares jardin arbor. 30, rue de la Chapelle, Cortenberg. Condit. : 84, rue Dautzenberg. Bruxelles. 59837

20 minutes tram du Nord
Jolie maison, 35 francs, pas de contribution, 5 places, annexe, serre, grenier, cave, jardin, 2 sortes d'eau, électricité partout, localité saine, 43, avenue vers Vilvorde, à **Machelen,** lez-Vilvorde.
Tram 53, arrêt rue du Port. 59831

A LO

SEMAINE DE RÉCLAME. — Exceptionnellement !!

Pour répondre aux nombreuses demandes, le Savon Mou
-:- -:- sera vendu au public en bidons d'UN KILO -:- -:-

ESPANA

Garanti exempt de tout produit nuisible. NETTOIE, mais n'attaque pas le linge.

C'est le moins cher parce que c'est le meilleur et le plus avantageux
SAVONS GENRE „MARSEILLE" — SAVONS EN BRIQUES „PANAMA" 59910

OUVERTURE D'UN MAGASIN MARDI 25 AVRIL, 80A, RUE NEUVE, 80A, BRUXELLES

POUR COMITES D'ALIMENTATION : **JAIME MIR, 99, Boulevard Anspach, 99, BRUXELLES**

DEMANDEZ -:- DEMANDEZ
partout dans les premiers Magasins de Conserves et Epiceries
LES VÉRITABLES
MOULES EN CONSERVES DE HOLLANDE
MARINÉES AU VIN BLANC
BROUWERSCHE INMAKERY BROUWERSHAVEN (HOLLANDE)
Un hors-d'œuvre exquis et bon marché. En vente part out. 59060
Se méfier des contrefaçons. Exigez de votre fournisseur
La Marque : BROUWERSHAVEN

Semaine du 23 au 29 avril 1916
VENTE DE 2,000 BALLES
CAFÉS VERTS
PRIX AVANTAGEUX
Firme Belge : VAN DUYSE-ROOS
47, rue Fossé-aux-Loups, 47, Bruxelles 59869

DEMANDEZ - DEMANDEZ
Partout dans les premiers Restaurants et Magasins de Conserves et Epiceries
LES VERITABLES
CREVETTES EPLUCHÉES DE HOLLANDE
BROUWERSCHE INMAKERY BROUWERSHAVEN (HOLLANDE)
Remplaçant avantageusement le homard
En vente partout. Se méfier des contrefaçons. -:- Exigez de votre fournisseur :
59961
La marque *BROUWERSHAVEN*

CUBES DE BOUILLON. -:- Qualité sans concurrence. -:- Réduction aux Grossistes et Comités. -:- Bureau de vente : 16, rue de la Bourse, 16 55333

COMPTOIR SAVONNIER BELGE
BRUXELLES — BUREAU DE VENTE : 16, rue de la Bourse. — USINES : Rue de Jérusalem et rue Pasteur. — ENTREPOTS : Allée Verte, 77, 78, 79.

SUCCURSALES: LIEGE - NAMUR - VERVIERS

Savon mou brun — Qualité extra. — Cuvelles 25, 12 1/2 kilos. Spécialité pour ravitaillem. - Boites de 5, 2, 1 kilos.

SAVON EN BRIQUES **MISON-ZEEP** SANS RIVAL

Savons de Toilette — 6,000 douzaines marques connues. Savon réclame marque YPRIA

PRIX SPÉCIAUX pour Comités de Ravitaillement - Disponible : 7,000 k. DEXTRINE

TUILERIES BELESIA BILSEN. -- Tuiles Mulden bleues et rouges. 15 au m. c. Les meilleures connues. Garantie 20 ans. - Bureau de vente : 16, RUE DE LA BOURSE, 16

Pour le gros seulement -:- **DISPONIBLE** -:- Pour le gros seulement

Riz, Haricots, Pois, Lentilles, Féveroles, Savon mou consistant pour servir sur papier, Savon en briques (diverses marques), Savon en barres genre Marseille, Savon en poudre, Savon toilette (diverses marques), Bleu pour la lessive, Sulfate de soude préparé spécialement pour la fabrication des savon en poudre, Café cru et torréfié, Chicorée, Cacao en poudre, Chocolat en paquets, Sirop de fruits, Sel par wagon et par 100 kilos, Bougies, Allumettes, Pain d'épices, Poivre moulu, Cannelle en bâtons, Vanille en bâtons, Légumes conservés en boîtes et en fûts, Huile pour salade, Salatus, Olivine, Lait condensé, Gruau d'avoine, etc. Fonds d'huiles pour diverses industries, Vernis noir brillant. -:- Demandez prix.

ANVERS 59946 **Meyer Gompels** BRUXELLES
Rue au Fromage, 4-6 :: ROTTERDAM :: Boulevard Anspach, 96

Poudre à lessiver DE KAT (autorisée)
Le fabricant de la poudre à lessiver (waschpoeder) De Kat informe sa nombreuse clientèle qu'il a transféré ses bureaux de la chaussée Saint-Pierre, 150, à la rue des Boers, 99-101 (Etterbeek). — Agent pour les provinces de Namur et Luxembourg : Jules Richard, 46, rue Léanne, à Namur; agent pour l'arr. de Verviers : Jules Keybets-Durlet, 62, place Verte, Verviers; agent pour la prov. de Liége : Emile Delsa, 27, boulev. Sauvenière, Liége. — Pour gross. et comités de ravitaill, prix spéciaux. 59371

Electricité
En mag., 1,000 dynamos et mot. électr., d'occ., à vendre av. gar. Répar. et ach. de dynamos. Ec. 102, ch. St-Pierre, Brux. 54501

ARDOISES
Émile MAYÉRUS
MARTELANGE
57112

CREME pour chaussures
SOLAR
la meilleure. Gros et détail. Ecr. E. H. 72, bur. j. 57431

Riche SALLE à manger à vendre pr particulier, 64, rue Gallait. Press. 57825

POULES
Produisez vous-mêmes à bon marché la meilleure nourriture pour la ponte par la machine à râper les os. 147, ch. de Mons, 147, Cureghem. 58071

Goudron la Riz la
3, R. DE SEX, Liége. 58330

Plus de Paillons — Employez les étuis en ondulium pour bouteilles Bordeaux -:- Champagne, etc. -:- CARTON ONDULÉ en feuilles, simple et double face

Boîtes-Caissettes ordinaires et de luxe en ONDULIUM pour emballage de tous produits BOITES A ŒUFS 59233 Beurre -:- Confiserie -:- Verreries

Faites vos achats avant la hausse prochaine. Echantillons et prix sur dem.
Société Belge de l'Ondulium à Theux. Agt général : M. Bleyfuesz, 46, rue Beffroi, (Brux.)

ANVERS - ANVERS
Nous demandons pr Anvers grand acheteur de savons de toilette fins et genre Marseille et en briques, auquel nous donnerions monopole exclusif de vente
Fabrique Moussette et Suprema Zeep Cie
132, boulevard de la Senne, Bruxelles 59370

COULEURS - VERNIS - ÉMAUX

-:- ET TOUS AUTRES ARTICLES POUR PEINTRES -:-
La Maison DE KEYN Frères
27, RUE AUX CHOUX, BRUXELLES

a réservé à sa clientèle peintre un stock important de marchandises et à mis en fabrication des articles spéciaux à des prix abordables permettant ainsi à ses clients de travailler malgré les difficultés des temps présents.

PEINTRES!! - ENTREPRENEURS!!
Profitez-en pour reprendre vos travaux.
PROPRIETAIRES!! INDUSTRIELS!!
Demandez à vos peintres de remettre en état vos propriétés et locaux.

NOUS AVONS EN MAGASIN
ENCORE EN STOCK DE L'ANCIENNE FABRICATION
Email en toutes teintes fr. 2.95 le kilog. :: Couleurs en poudre :: Blancs de zinc broyés :: Couleurs broyées à l'huile :: Vernis (toutes qualités) :: Siccatif extra fort :: Couleurs à l'eau :: Blanc fixe.
59410

- NOUVELLE FABRICATION - **COULEURS PRÊTES A PEINDRE**
en toutes teintes à 2 fr. le kilog.

Huile spéciale remplaçant l'huile de lin
pour teintes claires et pour autres teintes.

Essence de térébenthine artificielle Foncée : fr. 1.25 le lit. ; Incolore n° I : 3 fr. le lit.; Incolore n° II : 2 fr. le lit.

La maison ne fournit qu'aux peintres de profession et ne vend pas aux particuliers
EXPEDITION EN PROVINCE

ALIMENTATION
AVIS aux FABRICANTS -:- ET GROSSISTES -:-
MM. Huijs, Roosen & Co, 99, rue Marché-aux-Herbes, Bruxelles (Import.-Export.), visitant régulièrement les Bourses de Bruxelles, Liége et Anvers, informent MM. les Fabricants et Grossistes de la branche alimentation qu'ils acceptent journellement offres. Intermédiaires s'abstenir
Bureau de 9 à 12 h. et de 2 à 6 heures. 58095

Vieux Dentiers
MÊME BRISÉS
vieil or, brillants, argenteries, etc.
sont achetés aux plus
HAUT PRIX
100, bd de la Senne 57938

DISPONIBLE
SAVON mou brun
SAVON en poudre
Chicorée
Allumettes
Sucre vanillé
Levure « Eclair »
Pudding
Ecrire de suite : Commercial, bur. j. 59431

FABRIQUE DE BIJOUTERIE SOUVENIRS
Broches avec noms et écussons de villes. Cadres avec vues de villes. Médailles. Broches et gravures royales. Broches-monnaies. Bijoux et bibelots liégeois. Broches Jeannette et coupe-papier souvenirs de guerre. Porte-monnaie, porte-billets. Bijouterie en tous genres. *Articles religieux.* Scapulaires. Médailles, images et chapelets, bénitiers, christs, presse-papier. *Souvenirs de communion.* (Vente en gros.)
Gravure sur métaux. — Timbres en caoutchouc. 47365
J. SANDRE, rue Lairesee, 93, Liége.



CRÉDIT-COMPTANT
Véritables Montres ROSKOPF & Cie (patent)
Adoptée des chemins de fer Belges et Etrangers
— GARANTIE CINQ ANS SUR FACTURE —
N. 1. En nickel uni dernier perfectionnem. 25 fr.
N. 2. En nickel uni extra soign. (Etat Belge) 30 fr.
N. 3. En arg. oxidé loc. (la plus solide qui ex.) 35 fr.
N. 4. En argent chronomètre (plate) précis. 55 fr.
N. 5. En argent nielié chron. (plate) précis. 60 fr.
Payable 5 fr. à la réception et 5 fr. par mois sans quittance sans frais. - Au compt. 10 p. c. de remise. Expédition dans la Belgique autorisée et le Nord de la France. **J. Toffet et Cie**, concession. pour la Belgique et la France des usines « **Roskopf et Cie** » à **Rodebais-lez-Louvain.** 59936

Union Centrale de Savonnerie
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
48-50, rue de Jérusalem, 48-50
SCHAERBEEK - BRUXELLES
SAVON en poudre en briques en barres **CITRA**
SPÉCIALITÉ DE SAVON MOU
Délégué : Taverne Thomas (Bourse)
DE 3 A 7 HEURES 59666

Savonnerie Bruxelloise 59115
USINE : 303, AVENUE VAN VOLXEM
SAVON NOIR
-- CONSISTANCE ET QUALITE DE L'ANCIEN --
Production : 30,000 k. par jour
-- BUREAUX : 5, PLACE BARA, 5 --

SAVON EN POUDRE
CONDOR
garanti pur 58620
supérieur au savon mou
Dépositaire (GROS SEULEMENT)
AUGUSTE RINSKOPF, 113, RUE JOSEPH II.

PRODUITS STANDART
Farine ferment. Pudding Powder. Sucre vanillé. Levure Rap. rue de l'Etuve, 38, Bruxelles. 58980



59375

DEMANDEZ NOS PRIX : 59539
Carbonnades. :: Fricadelles.
Cassoulet. :: Bœuf mode.
Pâté de foie. :: Tête pressée.
Fabrique de Conserves de Viandes « EDS »
52, rue de la Tulipe, Ixelles. (Toutes quantités)

Ciment Portland artificiel, naturel, chaux hydr.; prix réduits. Comptoir Ciments belges, rue Courte, 30. 59238

Achat au pl. haut prix
Vieux Papiers
Archives, registr., etc., pour la destruction mécanique. 15, r. des Fleuristes. 59168

MARTRE
Magnif. écharp. lustrée 12 p., 1er choix, fte neuve, coûte 1,200, à v. 750 f. Ecr. A. M., 15, Mché-Poulets; bur. 8. 59102

Achat Tabl. Gravures anc. ant. R. du Midi, 131 59222

SAVON de Marseille, meilleur que l'ancien, 54, r. des Vierges. 59272

Raisins Sultane
Quantité disponible
9, r. Saint-Jean, 9
BENZONANA
59111

SAVONS
Dandy holl., 55 f. 200 br.; gre Marseille, 235 100 kil.; brun consist., 2 fr. le kil. Tous extra-mous., s/ soude. 23, av. Belle-Vue, Uccle 59319

MACHINES A COUDRE
Réparations de toutes marques. Aiguilles pour tous systèmes. 54583



L. BARATTO & Cie
19, r. Fabriques, Brux.

J'ACHÈTE
SOUDE SOLVAY
117, rue Croix de Fer. 54796

Grosses Dormeuses en Brillants ou BELLES PERLES FINES Bag. homme, grand Brillant. Sommes ach. gros prix. Marchands s'abstenir. Faire offre : MAXIMA BELGE 18, rue Jules Van Praet, 18 55500

ACHAT MOBILIERS objets d'art, or et argent, mercerie, lingerie, bonneterie, soierie, maroquinerie et toutes autres marchandises en solde. 1a, rue de la Tribune. 59273

COMPTOIR COMMERCIAL DE
Produits Chimiques & Alimentaires
TINANT et Cie
Négociants et Courtiers
45, Marché-aux-Poulets, Bruxelles
Bureau ouvert de 9 à 12 et de 14 à 18 h.
ACHAT ET VENTE
Produits chimiques — Id. agricoles — Id. alimentaires
Graines et semences — Engrais chimiques — Id. organiques
Les commerçants désireux d'obtenir et de négocier rapidement leurs marchandises peuvent, en toute confiance, s'adresser à nous. 51719

BOUGIES SARDINES CHOCOLAT
F. PALUMBO-COLAJANNI & Cie
2, rue Jules Van Praet, Bruxelles 51799

Occas. sérieuses
Chamb. à coucher acajou poli, 5 pièces, **190 fr.**
Chambre bambou pitch-pin, **225 fr.**
Chambre à coucher mod. chêne, 5 pièc. **270 fr.**
Chamb. bois de rose parq. coût. 5400 fr., **1650 fr.**
Ch. à c. chêne, L. XV, 7 p. c. 1000 fr., **500 fr.**
Ch. à c. ch., L'XVI, compl. c. 1200 fr., **415 fr.**
Salle à mang. mod., 10 p. chêne mass., **265 fr.**
Salle à mang. parq. noy., dress. marb., **575 fr.**
Fumoir anglais.
59, r. Tanneurs, 59 58948

Après les agrandissements des
Galeries du Brabant
228, rue de Brabant, 228, Bruxelles
plus que jamais une visite s'impose. Assortiment important de MEUBLES. Chambres à coucher, Salles à manger, garnitures de salon, bureau, cuisine, véranda, clubs. Même tarif qu'avant les hostilités. 58134

CAUSE DE DÉPART. A vend. d'occ. riche ch. à couc. L. XV noyer, 7 p., 790 fr.; id. L. XVI chêne, 270 fr. **160, rue Marie-Christine, 160, Laeken.** Trams 17, 18, 46, 49, 81. 58943

CAISSE Enregistreuse
On dem. achet. occas. Ec. 39, av. du Midi. 59617

---

25 COFFRE-FORTS, à vendre d'occas., 69, rue Tanneurs, 69. 58949

GRAISSE à charlot, no're, ext. disp. Ec. A. B. 160, b. j. 58950

INDUSTRIEL disposant de beaux et vastes locaux demande marchandises à emmagasiner et consignations. Meilleures références. Renseignements, 29, rue Ulens, 29, Bruxelles. 58993

A vendre d'occas.
Belle pendule en cuivre, à double cadran, marquant les secondes, les mois, dates, jours de la semaine et phases de la lune, avec deux candélabres assortis, fabrication parisienne broyetée, le tout doré mat. S'adr. 125, chauss. d'Anvers, Bruxelles. 59293

MACHINE à écrire d'occ. demande Clav. belge ce. visible. A. V. 28, bur. j. 58923

LES MESSAGERIES **HALBART**
77, rue Coenracts, 77
ont par semaine 3 services rapides par **camion** pour
ATH-LEUZE
deux pour LESSINES TOURNAI
un pour Quevaucamps, Péruwelz, Antoing,
et toutes communes des environs. 58231
Demandez tarif 1er mars

SAVON
200 caisses de 50 boites de 2 doubles briques **3 Rois,** première qualité, disponible, rue Claessens, 49, Laeken. 58793

COURROIES occ. cuir, Balata, coton, neuv. et d'occ. Prix réd. 10, r. Abondance 58826

Pain de guerre
-:- Biscottes
Moutarde -:-
W. HOLSBOER.
5, rue aux Choux, 5 58831

Machines à écrire
On dés. acheter occasion. Ec. 39, av. du Midi, 39 58048

J'ACHETE comptant **MOBILIERS** complets
S'ADRESSER 59420
11, r. d'Assaut

A VENDRE beau renard, 60 fr. 174, r. de la Loi. 58274

Achat vieux bijoux
Grosses dormeuses en brillants, or, fr. 2.90 le gr., platine 8 fr. le gr. Brillants, perles plus cher qu'ailleurs. 47, boulevard du Hainaut. 58600

NÉGOCIANT du Tournaisis, ayant nombreuses relations et disposant de vastes magasins, cherche dépôt, représentation ou commission. Faire offres bureau du journal sous le n° 389, M. B. 58674

CHOCOLAT AU LAIT SUISSE
Suis achet. tout stock import. Offr. av. prix, V. V., 63, b. j. 58730

FOURRURES
A solder, belle collection et plus. manteaux fourr. Le tout à moitié prix. 38-40, r. Van Artevelde. 58731

MACH. A ÉCR. est dem. d'occ. en bon état. 1re marq., dern. mod. Ecr. P. L. 17, bur. j. 58942

FROMAGES
MILLE BRIE disponibles par semaine. Forte partie Gouda, Hollande. — Un wagon de Herve.
MAISON FRANÇAISE, rue de Prague, 8 (porte de Hal) Brux. 59735

SULFATE DE SOUDE
Préparé spécialement pour fabrication de savons en poudre.
CIRE MONTAN 58621
Qualité extra dure. -:- Garantie pure,
AUGUSTE RINSKOPF
113, rue Joseph II, Bruxelles
(GROS SEULEMENT)

SEL
CRISTAUX DE SOUDE
Gr. stock tout. disp. fin, fin, gros, raf. pr. s'conc. Usines La Persévérance 32, quai des Charbonnages, 82, Bruxelles. 51761

TABACS VENDUS EN DÉTAIL AU PRIX DU GROS

Roisin court	la livre fr.	1.50
» ordinaire	» »	1.65
» supérieur	» »	1.90
Fleur de Roisin	» »	1.95
Harlebeke	» »	1.75
Maryland	» »	1.95
Florida	» »	1.95
Porto-Rico	» »	1.95
Semois	» »	1.95
Appolterro	» »	1.95
Obourg	» »	1.95

Compagnie générale des Tabacs
BRUXELLES : 1, parvis Ste-Gudule, 1
LIÉGE : 13, rue Souverain-Pont
44781

CHAMPAGNE MARQUES REPUTEES
L. Bertaud, Epernay. P. Darrimont, Reims.
A. DE ROHART et Cie (Gd Crémant) Epernay.
Granet et Cie, G. Brunard (Reims).
VINS. — St-Emilion, St-Georges, Graves, Sauterne, Moselle, Zeltinger.
Grand Stock. 52832 • Prix modérés
24, RUE DE BOSNIE, 24

CIRAGES, Crème pour chaussures, à l'essence, toute première qualité, pour chausseurs. Crèmes ordinaires pour revendeurs. Pâtes et liquides pour poêles et métaux. Mines de plomb et Bleus (Cie Reckitt) ZUIVER ZEEP (boites de 2 doubles briques, qual. extra). Savon Hollandais (en poud.) TORCHONS, Veilleuses, Allume-feux, etc., etc.
GROS SEULEMENT
Auguste RINSKOPF Bureaux : 113, rue Joseph II BRUXELLES 44731

DA CAPO
Trustfreie Qualitäts Cigaretten

Dépôt chez JOSEPH MEYER, 51, boulevard de la Senne, 51, Bruxelles, près de la place de Brouckère. 53213

SACS
Achat et vente, 13, rue Basse, 13 (aven. du Midi), Bruxelles. 54083

Agriculteurs !
J'ai du sel industriel pr engrais; livraison rapide. 89, rue Van-Artevelde. 59110

Imprimerie G. VANKERCKHOVE, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 29-31.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LES PASTILLES
RHUMOL MARQUE DÉPOSÉE
RHUMOL
Dans toutes les Pharmacies — GROS : 56, Rue de l'Ecuyer — BRUXELLES